CORRESPONDANCES ÉGYPTOLOGIQUES

LETTRES D'AUG. MARIETTE



CORRESPONDANCES É G Y P T O L O G I Q U E S

CONTENANT DES

LETTRES D'ÉGYPTOLOGUES

dispersées dans diverses institutions

et qui n'ont pas encore été rassemblées jusqu'à ce jour

LETTRES D'AUG. MARIETTE

ÉDITÉES PAR TH. LEBÉE

Version 0,44

Novembre 2020

Introduction

Le projet des Correspondances égyptologiques

Ce fichier résulte d'un projet personnel d'édition numérique des lettres écrites par l'égyptologue Auguste Mariette. L'objectif de cette initiative est de rendre librement accessibles ces documents et de permettre leur exploitation scientifique.

Le corpus édité ici a vocation à intégrer chaque lettre repérée de Mariette. Les brouillons de lettres seront aussi incorporés, dans la mesure où il n'est pas toujours possible d'établir si une lettre a véritablement été transmise à son destinataire et que les hésitations et repentirs de la rédactions peuvent être riches d'enseignements.

L'édition des lettres sera progressive, afin de publier les documents régulièrement et d'en améliorer le format au moyen des suggestions qui pourront être recueillies au cours de l'entreprise. Les sources parisiennes seront dépouillées en priorité pour commencer (par pure commodité matérielle), mais bien d'autres devraient suivre.

Les publications successives du corpus sont disponibles sur le site *Correspondances égyptologiques*, à la fois au format XML-TEI et en une version PDF réalisée au moyen de Latex (que vous consultez en ce moment). Les métadonnées du corpus sont aussi disponibles. Chaque enrichissement sera signalé sur le carnet de recherche *Histoire de l'égyptologie en formation*.

Toute remarque, critique ou suggestion d'amélioration sera la bienvenue à l'adresse suivante: correspondances.egyptologiques@laposte.net (merci également d'y signaler toute utilisation qui pourra être faite de ces ressources, à titre d'information).

Le contenu de ce document est publié sous licence CC-BY: toute réutilisation en est permise, et encouragée – sous réserve de la mention de la source (par exemple: « Auguste Mariette (Thomas Lebée, éd.), Correspondances égyptologiques. Lettres d'Auguste Mariette »).

Encodage et principes éditoriaux

L'encodage résulte de plusieurs étapes, destinées à transcrire le document tel qu'il apparaît, puis à baliser ses composants structurels et un certain nombre de termes d'indexations.

Chaque lettre a été considérée comme une unité documentaire distincte, dont les références bibliographiques et administratives sont rappelées en tête de notice, avec le cas échéant toute remarque jugée utile à sa compréhension. Les lettres peuvent dès lors être arrangées dans l'ordre chronologique pour retrouver leur continuité malgré la dispersion des fonds.

La ponctuation de Mariette a été conservée sans modification autant qu'elle était lisible. Pour être compréhensibles, les signes de ponctuation barrés ont parfois été remplacés par leur description entre crochets.

Cette édition recherche la plus grande fidélité au texte de Mariette. Les graphies variables des noms propres et l'absence d'accents sur les majuscules ont ainsi été conservées telles quelles. Les fautes d'orthographe, systématiques ou incidentes, ont également été respectées, et marquées par un balisage aproprié dès lors qu'elles s'éloignaient de l'orthographe et de l'usage contemporain. Toute intervention ou doute dans la lecture du texte manuscrit est signalée explicitement par le balisage ou la ponctuation.

Quand il existe des variantes causées par plusieurs versions d'une même lettre (par exemple un brouillon ou une copie), une des versions est choisie comme texte de base, dont les variantes sont indiquées en note, en circonscrivant les segments concernés. La notice des lettres concernées détaille alors la situation.

La copie numérique, comme la transcription par des caractères mécaniques, comporte cependant une part d'interprétation et de standardisation. Puisqu'il s'agissait de reproduire un texte manuscrit en caractères typographiques, les codes habituels ont été appliqués : le texte souligné à la main a été rendu en italiques, le double soulignement par de petites capitales et les guillemets ont systématiquement été transcrits comme des guillemets typographiques (en chevrons).

L'écriture de Mariette n'est pas des plus régulières et les hampes de ses lettres sont parfois trompeuses. En cas de doute entre une majuscule ou une minuscule, ou même sur l'orthographe utilisée, la graphie régulière a été privilégiée en l'absence d'erreur manifeste. Les lectures hasardeuses sont signalées par le balisage, mais il est aussi à noter que les mots courts sont régulièrement de lecture délicate. Si le contexte permet d'en confirmer la plupart, certaines distinctions restent largement conjecturales (notamment la différence entre « notre »/ « votre » et « nos »/« vos »). Les ratures ont été déchiffrées dans la mesure du possible, ou juste indiquées en tant que telles.

Les marques postérieures à l'utilisation première des lettres (tampon de bibliothèque, foliotage, etc.) n'ont pas été reproduites. En revanche, les annotations portées sur les documents par leurs destinataires (annotation de secrétaire, indication de classement initial, etc.) sont indiquées dans la description de la lettre.

Le corpus

Archives nationales

F/17/2988/1, dossier « Mariette »

- (n. p.) Le 13 avril 1846, de Boulogne-sur-Mer, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 24 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Camaret, recteur de l'académie de Douai;
- (n. p.) Le 25 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 29 septembre 1846, de Boulogne-sur-Mer, au ministre de l'Instruction publique:
- (n. p.) Le 20 mai 1850, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 6 juillet 1850, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;

- (n. p.) Le 27 août 1850, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Le Moyne (copie);
- (n. p.) Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique (copie);
- (n. p.) Le 26 janvier 1855, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 12 juillet 1855, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 6 août 1855, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 12 décembre 1855, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 11 février 1856, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 11 décembre 1856, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 31 décembre 1856, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 3 janvier 1857, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 1^{er} avril 1857, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 26 août 1857, de Paris, à Servaux, chef du bureau des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 4 octobre 1857, de Paris, au ministre de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 5 octobre 1857, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique;
- (n. p.) Le 6 novembre 1879, de Paris, au président de la commission des missions scientifiques.

Ces lettres ont été conservées dans le dossier qui rassemble les demandes de mission de Mariette* au sein des archives du bureau des missions au ministère de l'Instruction publique*.

Les premières demandes, refusées, remontent à 1846, alors que Mariette* enseignait au collège* de Boulogne-sur-Mer*. Il présenta des projets hardis qui ne convainquirent pas l'administration de lui confier une mission en Égypte*.

Il fut plus heureux en 1850, alors qu'il travaillait au Louvre* et avait fait connaissance avec le milieu égyptologique de la capitale*.

Les lettres qui suivent son retour en France, de 1855 à 1857, documentent ses projets de publication au sujet du Sérapéum* de Memphis* et les missions qu'il entreprit dans cette optique aux musées de Londres*, Berlin* et Turin*.

En 1857, le nouveau projet qui occupa Mariette* fut de retourner en Égypte* pour préparer le voyage (qui ne devait jamais se réaliser) du prince Napoléon*. Ce fut l'occasion pour Mariette* d'obtenir une mission gratuite qui, sans engager de dépense de la part du ministère*, plaçait son voyage préparatoire sous les auspices du gouvernement* et lui permettait de projeter une publication sur fonds publics à son retour. L'histoire devait en décider autrement.

Une dernière lettre est adressée en 1879 à la commission des missions scientifiques* (présidée par le ministre) pour en solliciter le financement d'une publication portant sur les mastabas.

La plupart de ces lettres sont destinées au ministre de l'Instruction publique. destinataire. Quelques-unes sont plus directement destinées à un fonctionnaire du ministère*; il s'agit dans un cas d'Eugène Servaux*, chef du bureau des travaux historiques.

Les dossiers de missions scientifiques du XIX^e siècle ont été versés par le Centre national de la recherche scientifique aux Archives nationales* entre 1969 et 1973.

20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste »

Ancienne cote : Paris, Bibliothèque centrale des musées nationaux, O/30/145 (cote utilisée avant le versement aux Archives nationales en 2015).

```
— (n. p.) Le 20 octobre 1849, de Paris, à Longpérier;
— (n. p.) Le 8 juillet 1850, de Paris, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 28 février 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 31 août 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Le Moyne (copie);
— (n. p.) Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruc-
   tion publique (copie);
— (n. p.) Le 16 janvier 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 4 août 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 20 août 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur;
— (n. p.) Le 3 septembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur;
— (n. p.) Le 4 septembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 12 novembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 28 décembre 1852, d'Abousir, au ministre de l'Intérieur;
— (n. p.) Le 1<sup>er</sup> janvier 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 6 mai 1853, d'Abousir, à Nieuwerkerke;
(n. p.) Le 30 juillet 1853, du Caire, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 10 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 28 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 20 février 1857, de Paris, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 26 octobre 1857, d'Alexandrie, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 29 novembre 1857, d'Assiout, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 23 janvier 1858, du Caire, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 20 décembre 1860, de Boulaq, à Nieuwerkerke;
— (n. p.) Le 13 avril 1867, de Paris, à Nieuwerkerke.
```

Ces lettres ont été conservées dans le dossier personnel de Mariette* au sein des archives de l'administration des musées nationaux*. Elles correspondent à plusieurs étapes de sa carrière. Malgré leur cordialité de ton et quelques anecdotes, il s'agit surtout d'une correspondance professionnelle, dans laquelle l'égyptologue évoque à sa hiérarchie les progrès de ses missions et ses préoccupations en ce qui concerne l'entretien matériel de sa famille.

La première lettre correspond à ses débuts au Louvre*; il y demande l'autorisation (qui ne semble pas lui avoir été accordée) d'améliorer son traitement en accomplissant des petits travaux sur les papyrus du musée en dehors de ses heures de service.

Les dix-sept lettres suivantes datent de son premier voyage en Égypte* (1850-1853). Il y informe sa hiérarchie de la situation du terrain, réclame périodiquement des fonds et demande des directives ou explique ses initiatives. Les négociations avec le gouvernement égyptien*, les stratagèmes de Mariette* pour interpréter très libéralement les accords conclus avec celui-ci (ou le contourner tout à fait) et la coordination de ses efforts avec ceux du ministère des Affaires étrangères*, par le truchement du consulat général* de France* à Alexandrie* sont les principaux objets de ces lettres, qui renferment également des indications précises sur l'avancée des fouilles et quelques détails de sa vie quotidienne.

La lettre suivante date de 1857; Mariette* y demande un congé pour accomplir une mis-

sion au musée égyptien de Turin*.

Les trois lettres qui suivent datent du second voyage de Mariette* en Égypte* (1857-1858). Elles traitent surtout de la préparation du voyage du prince Napoléon* (qui n'eut finalement pas lieu mais constituait le prétexte officiel à cette nouvelle mission); de l'annonce par Mariette* d'acquisitions destinées au prince, mais dont il espère qu'elles rejoindront le Louvre*; et enfin de la préoccupation de l'organisation de ses congés, pour lui permettre de rester éloigné du Louvre* sans déroger au règlement et permettre à sa famille de toucher ses appointements.

La lettre suivante, du 20 décembre 1860, est la réponse d'une lettre envoyée à Mariette* par Nieuwerkerke* le 29 novembre (conservée dans le dossier et transcrite en note) et dans laquelle il lui annonçait être contraint de nommer un conservateur adjoint à sa place, et le nommait lui-même conservateur adjoint honoraire. Mariette* se trouvait alors déjà engagé au service du vice-roi* d'Égypte* pour diriger le service des antiquités.

Enfin, la dernière lettre de cette série date de 1867 : alors commissaire du pavillon égyptien à l'Exposition universelle de Paris*, Mariette* demande à Nieuwerkerke* de l'excuser de n'avoir pas reçu une invitation égarée.

Toutes ces lettres s'adressent à la hiérarchie de Mariette* à différents moments de sa carrière: Adrien de Longpérier* ; les ministres responsables de sa première mission ²; sept lettres s'adressent explicitement au directeur du musée du Louvre*, le comte de Nieuwerkerke*. Le destinataire de neuf de ces lettres n'est pas nommé; cependant, tout en étant distinct du vicomte de Rougé*, il s'agissait manifestement d'un haut fonctionnaire parisien en relation avec les autres administrations et qui fréquentait les collègues de Mariette* au Louvre* : il est très probable qu'il s'agisse là aussi du comte de Nieuwerkerke*.

Les brouillons de plusieurs de ces lettres sont conservés à la Bibliothèque nationale de France* sous la cote ms. NAF 20179.

Ces documents ont été rassemblés assez tôt au sein des archives du Louvre*, où la copie de douze des lettres écrites par Mariette* pendant sa première mission semble avoir été réalisée. Cette copie n'est pas datée ni signée; l'écriture est ancienne mais ne correspond ni à la main de Mariette*, ni à celle de Maspero, et le copiste n'était pas familier des noms propres égyptiens. Ces copies, avec d'autres, sont aujourd'hui conservées à la bibliothèque de l'Institut de France* sous la cote ms. 4061 (2), f^{os} 11-57.

Les archives conservées à la bibliothèque centrale des musées nationaux ont été versées aux Archives nationales* en 2015.

Historique du fichier

- Février 2020, v. 0,18: essais sur un premier échantillon de lettres issues du dossier de carrière de Mariette* dans l'administration des musées nationaux*;
- Juillet 2020, v. 0,24: ajout des autres lettres du dossier échantillon, reprise de l'encodage dans le cadre d'une chaîne de traitement complète et premiers essais de publication sur Github;

^{1.} Supérieur de Mariette* en 1849 en tant que conservateur du département des sculptures et des antiques* du musée du Louvre* (le département égyptien* venait tout juste de recevoir un conservateur propre avec la nomination de Rougé* le 1^{er} août 1849).

^{2.} Le ministre de l'Intérieur (dont dépendaient les musées nationaux* jusqu'en 1853) et celui de l'Instruction publique.

 Novembre 2020, v. 0,44: ajout des dossier de missions de Mariette dans le fonds de l'Instruction publique aux Archives nationales.

Lettres d'Auguste Mariette

Le 13 avril 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Salvandy, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.). Support: une feuille simple de grand format.

Thème: missions scientifiques.

Notes:

- La lettre porte un tampon : « Instruction publique*. 15 avril 1846 »; un chiffre ([239.80?]) a été complété
 à la main dans le pourtour du tampon), et une annotation à l'encre au coin supérieur gauche : « [‡?]. 2. 1
- La demande fut appuyée par le député François Delessert* par une lettre du 29 mai; le ministère répondit négativement à Mariette et à Delessert le 26 juin 1846 (Archives nationales, F/17/2988/1, dossier « Mariette »)

[1re page, ro]

Boulogne-sur-mer*, le 13 avril 1846

A Monsieur le Ministre, secrétaire d'État au Département de l'Instruction Publique*

Monsieur le Ministre*,

Je me livre, depuis long-temps déjà, à l'étude de l'histoire ancienne et de l'archéologie, et surtout à l'étude de l'archéologie égyptienne. C'est une spécialité à laquelle je désire me consacrer pour continuer, autant qu'il me sera possible, les travaux exécutés déjà par des hommes dont les noms marquent dans la science.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, Monsieur le Ministre, une subvention prise sur le Budget de votre Département*, qui me permette d'aller passer une année au moins en Egypte*. – J'occuperais cette année soit à parcourir le pays, soit à décrire les monuments, à en copier, à en étudier les hiéroglyphes, selon que vous le désirerez.

Je connais le français, l'anglais, le latin, le grec, et un peu l'arabe que j'apprends en ce moment. – Je sais le dessin assez pour l'enseigner, (je l'ai enseigné en effet pendant un an), et la peinture assez pour copier la nature. – Comme écrivain, j'ai fait aussi mes preuves dans l'*Annotateur**, journal conservateur, dont je suis le rédacteur en chef depuis trois ans et demie. – Je ne crois pas inutile d'ajouter que j'écris en ce moment un cours d'histoire ancienne, dont je soumettrai bientôt la première partie (histoire sainte) au Comité Royal de l'Instruction Publique*.

C'est avec ces titres en main que je me présente pour obtenir la faveur d'un voyage en Egypte*. – C'est là une mission de confiance que je sollicite, confiance en échange de laquelle je ne puis promettre rien autre chose que de travailler assidûment aux progrès de la science.

Je pourrais, au besoin, appuyer ma demande des protections les plus hautes et les plus honorables. Mais, dans des circonstances aussi graves pour moi, je ne serais content de voir ma demande accueillie favorablement qu'autant que j'aurais en même temps la certitude de pouvoir utilement remplir ma mission : cette certitude, je la posséderai le jour où vous voudrez bien m'accorder ce que je sollicite.

Veuillez agréer l'assurance du profond respect

avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur *Aug. Mariette*

régent de septième au Collège Communal* de Boulogne*, membre du comité local d'instruction primaire*, secrétaire-rédacteur de la Société d'Agriculture et des Sciences*.

Le 24 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Camaret, recteur de l'académie de Douai (copie)

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

 $Cote: F/17/2988/1, \, dossier \ll Mariette \gg (n. \, p.).$

Support : deux feuilles doubles de moyen format reliées.

Thème: missions scientifiques.

Note : Le texte de cette lettre a été copié par Mariette et joint à celle qu'il a envoyée le lendemain au ministre de

l'Instruction publique à l'appui de sa demande.

[1re page, ro]

Boulogne*, le 24 Mai 1846.

A Monsieur

Monsieur le Recteur de l'Académie* de Douai*.

Monsieur le Recteur*,

Je crois obéir à un sentiment de convenance aussi bien qu'à un sentiment de devoir en vous informant que je viens d'adresser à M. le Ministre* de l'Instruction Publique une demande tendant à obtenir une subvention de son Département* qui me permette d'aller passer une année en Egypte*......

Je me livre depuis long-temps déjà à l'étude de l'antiquité, de l'histoire, de l'archéologie, et en particulier de l'antiquité égyptienne. C'est une spécialité à laquelle je me suis voué par goût et à laquelle je consacre ma vie J'ai toujours cru qu'il serait bon et honorable pour moi de m'associer pour ma faible part aux efforts des hommes remarquables qui tentent tant aujourd'hui en faveur de l'histoire ancienne. Je sais que ce champ est vaste, trop vaste sans aucun doute pour moi. Je ne le parcourrai pas en dix ans, en vingt ans peut-être; mais je m'efforcerai toujours de faire en sorte que ma patience et mon travail soient en raison directe de la difficulté de l'entreprise. Telle est la cause de ma demande à M. le Ministre*.

Quant au but que je me proposerais en allant en Egypte*, si j'y allais pour mon propre compte, ce but serait triple, car je partagerais mes travaux en trois branches.

[1re page, vo]

Il y a d'abord l'écriture égyptienne divisée en hiéroglyphique, hiératique et démotique. Ce n'est pas une étude d'un jour que celle-là, et pour connaître à fond Champollion*, Young*, Ackerblad* et autres, il y a bien des travaux à exécuter. Je n'oserais pas, Monsieur le Recteur, toucher en quoi que ce soit à la gloire dont se sont environnés ces savants; je m'incline au contraire devant leur science. Mais je ne crois pas que la clef des hiéroglyphes trouvée par Champollion* aidé des conseils de M. Letronne*, des recherches du docteur Young*, soit la clef qui ouvre toutes les portes. On n'a pas tout dit sur cette écriture mystérieuse qui est à la fois hiéroglyphique figurative, comme les 214 [tri...?] des Chinois, hiéroglyphique symbolique comme les quipos du Chili* et du Pérou*, ou simplement alphabétique comme l'hébreu dont l'alphabet, selon [Critirnus?]! a été trouvé par Moïse*, le Syriaque et le Chaldéen par Abraham*, l'attique par Cadmus* contemporain de Josuë*, le gothique par Ulphilas*. Il a déjà été beaucoup publié sur cette écriture, mais on n'en a pas encore trouvé la véritable clef. Selon moi se le ce problème n'est pas insoluble, s'il est vrai que la langue copte moderne soit à peu près la vieille langue parlée des Egyptiens, s'il est vrai que la Chine* ait autrefois communiqué avec le monde occidental, comme le prouve, pour n'en citer qu'une preuve, Lao-Tseu* qui, six siècles avant J. C.*, enseignait à ses compatriotes les doctrines qui ont immortalisé Aristote* et Platon*; – s'il est vrai enfin qu'il ait existé autrefois sur les rives du Nil* une civilisation dont l'importance seule suffit pour soutenir le courage de ceux qui cherchent à l'exhumer

des débris où elle est ensevelie depuis tant de siècles. – Je le répète, Monsieur le Recteur, je ne crois pas que ce problème soit sans solution possible. C'est cette solution que je désire chercher. Je sais tout ce qu'elle offre de difficile, car j'ai déjà appris ce qu'a enseigné Champollion le jeune*. J'en suis arrivé à connaître où son système peut s'appliquer, où il ne le peut pas. Conséquemment je sais ce qui a été fait, et ce qui reste à faire. La tâche est donc aride, mais je l'entreprendrai, Monsieur le Recteur, quelque difficile que cela puisse être.

La seconde division de mes travaux, si je voyageais à mes frais en Egypte*, serait relative à l'archéologie proprement dite.

Ici ce sont des fouilles à faire, des dessins à prendre, des inscriptions à copier. Tout n'est pas encore terminé, quant aux monuments, et il reste assez de travaux à exécuter pour que le gouvernement consente à doter les sciences archéologiques de nouveaux résultats de recherches multipliées. On n'a pas encore ouvert le fameux puits de la grande pyramide de Gyzeh*, on ne sait encore si de nouvelles salles n'élargissent pas les grottes d'Eléthya*, les hypogées de Thèbes* renferment des milliers de momies qu'on n'a pas encore fouillées. De tous côtés, en Egypte*, il y a des monuments imparfaitement décrits, couverts d'inscriptions dont les dessins n'existent pas encore et il y a mille statues, mille colonnes en pierre, jusqu'à la poitrine, jusqu'au chapiteau, dans le sable. Les Arabes y attachent leurs chevaux, et les savans [sic] passent sans même les regarder. Pourquoi ne pas mettre au jour quelques-unes de ces ruines ? Qui sait si le hazard [sic] ne

donnera

[2e page, vo]

donnera pas à l'investigateur de nouveaux manuscrits bilingues comme ceux de Turin*, une nouvelle pierre* de Rosette*, ou quelque stèle où la traduction grecque complète d'un passage hiéroglyphique synoptique viendra enfin donner la clef définitive de l'écriture sacrée égyptienne? Ce sont là de grands, de sérieux travaux à entreprendre. Et puis ce n'est pas seulement l'Egypte* qui est riche en si utiles monuments; il y a tout le pays au-delà de la première cataracte. C'est là l'Ethiopie* dont l'histoire est enveloppée d'un profond mystère, qui fit la conquête de l'Egypte* et que Cambyse* essaya vainement de subjuguer. Voilà encore une civilisation à retrouver, une histoire à déchiffrer sur les monuments. – Quant aux pyramides de Gyzeh* et de Saqqarah* [sic] ³, les fouilles qu'il faudrait y entreprendre sont fort importantes. Il existe dans la plus grande de ces pyramides une excavation

^{3.} Mariette utilise le plus souvent (plus tard?) la forme « Sakkarah ».

profonde qui, du temps de Polybe*, je crois, avait 84 coudées de profondeur. Cette excavation n'est pas un puits, car elle est inclinée sur la verticale, taillée en gradins, et le conduit qui y mène ne se traverse qu'en rampant. Ce n'est pas non plus l'escalier d'une troisième chambre mortuaire; en certains endroits ce puits n'a que dix pouces de diamètre, – une momie n'aurait pu y passer. Hérodote* n'en parle pas, mais il parle à deux reprises des édifices souterrains que cette pyramide recouvre. Je crois ce puits un conduit destiné à renouveler l'air dans ces édifices, et s'il m'était permis de pousser les conjectures plus loin, je ferais entrevoir le motif qui détermina les Egyptiens

[3e page, ro]

à construire leurs pyramides; et pour venger ces peuples des reproches qu'on leur a fait, je représenterais ces masses énormes dont on a tant blâmé la vanité, la pesanteur, les dépenses et l'inutilité, comme les monumens [sic] destinés à la conservation des sciences, des arts et de toutes les connaissances égyptiennes. Ce n'est pas ici le temps, Monsieur le Recteur, de discuter cette opinion. Il faudrait entrer pour cela dans des détails historiques et archéologiques, dans les mystères même du gouvernement et de la religion des Egyptiens. Cette opinion, du reste, j'ai cherché à me la [sic] combattre à moi-même. J'ai lu les auteurs qui en font des tombeaux, ceux qui en font des phares, ceux qui en font des greniers d'abondance, ceux qui en font rien [sic], ceux qui en font des masses destinées à arrêter les sables – et c'est en cherchant à renverser moi-même cette opinion que j'ai acquis tous les jours de plus en plus la certitude de sa solidité.

Mais ce n'est pas tout encore ce que je ferais : le reste serait la 3º division de mes travaux. Cette 3º division serait relative à la bibliographie ancienne. L'étude de Diodore* de Sicile*, de Plutarque*, d'Apulée*, de Tacite*, de S¹ Clément* d'Alexandrie*, de Philon*, d'Eusèbe* et de quelques autres, m'a mis à même de faire une liste des auteurs dont il ne reste que des fragments, et une autre liste des auteurs dont il ne reste que le nom. La découverte des ouvrages d'un seul de ces auteurs élargirait beaucoup le cercle de l'histoire ancienne. Je ne vous apprendrai rien, Monsieur le Recteur, de l'utilité d'une pareille découverte.

[3e page, vo]

Si l'ouvrage complet de Sanchoniathon* qui a écrit sur la Théologie Phénicienne dont il ne nous reste qu'un fragment conservé par Philon* et Eusèbe*, sur la Théologie Egyptienne qui est le but de tant de recherches aujourd'hui – si l'ouvrage de Manéthon*, gardien des archives sacrées des Egyptiens sous Ptolémée Philadelphe*, qui a écrit une histoire générale d'Egypte* – si les 42 livres de la Sagesse Egyptienne, enfermés dans le sanctuaire de chacun des temples construits au bord du Nil*, où la médecine antique, la géographie, l'histoire, la religion sont expliquées – si tout cela se retrouvait, quelle révolution ne serait pas produite dans l'étude de l'antiquité. Ces trois seuls exemples, Monsieur

le Recteur, suffisent pour vous faire voir quel intérêt s'attacherait à la résurrection des œuvres d'Horapollon*, de Palephate*,
d'Hermès Trismégiste*, de Darès le Phrygien* et de tant d'autres.
L'histoire du monde pourrait peut-être se compléter, et nos
études classiques trouveraient ainsi de nouveaux aliments. –
Or, dans les hypogées de Thèbes*, dans la partie des catacombes
appelée les Tombeaux des grands, il y a des milliers de momies
qui n'ont pu être fouillées encore. Toutes, ou presque toutes,
sont enfermées dans des sarcophages avec des papyrus en
langue égyptienne, et aussi en langue grecque. Sur mille
papyrus grecs, ou en trouvera peut-être un qui nous parlera
de l'histoire, tous nous parleront des mœurs des Egyptiens. A
n'en pas douter, bien des prêtres de Thèbes* ont écrit sur l'histoire
de leur pays et ont été ensevelis, selon toute probabilité,

[4e page, ro

avec leur œuvre. Il importe donc à l'histoire, à la chronologie, que tout cela se retrouve. Les odes d'Anacréon* ont bien été perdues jusqu'en 1554, époque à laquelle H. Etienne* les retrouva. – Ce serait là le troisième but de mon voyage, but qui, je crois, n'a encore été celui de personne jusqu'à présent. Les voyageurs qui passent à Memphis*, à Latopolis*, à Hermontis*, à Thèbes*, à l'île Eléphantine*, mesurent en effet les papyrus à leur longueur : celui* de Turin* à [sic] 66 pieds, celui¹ de Paris* n'en a que 22. Pour tous ceux qui parcourent maintenant l'Egypte*, ce serait le premier le plus important. Voilà comment cherchent les voyageurs, et je sais pertinemment que les habitants qui avoisinent les hypogées de Thèbes*, possèdent un grand nombre de petits papyrus qu'on délaisse parce qu'ils n'ont pas deux pieds.

Tel serait, Monsieur le Recteur, ce que j'entreprendrais si je voyageais pour mon propre compte. – Mais, dans les conditions où je me trouve, cela ne m'est pas possible, et je suis forcé de me mettre tout entier à la disposition du Gouvernement. J'irai donc en Egypte*, envoyé en mission scientifique, pour y faire ce que Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique* m'ordonnera d'y faire. Ce sera mon premier pas sérieux dans la carrière que j'ai embrassée : l'étude des hiéroglyphes, des monuments, de l'histoire d'Egypte* enfin dans toutes ses branches. – J'espère du reste que M^E le Ministre* voudra bien seconder mes efforts en me mettant à même de travailler mieux que je ne le puis faire ici où la nécessité de la vie et les devoirs de ma position ne laissent

[4e page, vo]

que quelques instants libres à la science J'ai l'honneur d'être, etc.

Aug. Mariette Régent de septième au Collège*, Membre du Comité local d'Inst. Prim.* & Secrétaire de la Société d'Agric. et des sciences*

Le 25 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Salvandy, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : deux feuilles doubles de moyen format reliées.

Thème: missions scientifiques.

Notes:

- Cette lettre accompagne une copie de celle que Mariette avait envoyée la veille au recteur de l'académie de Donai
- La lettre porte un tampon « Instruction publique. 17 juin 1846 » complété par une annotation manuscrite
 « 281.[3?]o », et une annotation à l'encre au coin supérieur gauche : « 23 ».

Boulogne*, ce 25 Mai 1846.

A Monsieur

Monsieur le Ministre, Secrétaire d'État, au Département

de l'Instruction Publique*.

Monsieur le Ministre*,

La pétition que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 13 avril dernier étant restée jusqu'à ce jour sans réponse, je crois pouvoir encore vous adresser aujourd'hui un extrait de la lettre que j'ai écrite à M. le Recteur* de l'Académie* de Douai* pour l'informer de ma demande.

Cet extrait me parait [sic] propre à vous connaître [sic] le but que je me proposerais en allant en Egypte* étudier l'histoire sur les lieux mêmes des événements, et à vous rendre plus faciles l'examen et la solution de l'affaire qui me concerne.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble serviteur.

Aug. Mariette
régent de septième, membre de comité local*,
secrétaire de la société d'agriculture*,
rédacteur en chef de l'Annotateur*.

Le 29 septembre 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Salvandy, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/I, dossier « Mariette » (n. p.). Support: une feuille simple de moyen format.

Thème: missions scientifiques.

Notes:

- La lettre porte une annotation à l'encre au coin inférieur gauche: « Sur la demande instante de M. le Maire* de Boulogne*, j'ai l'honneur de recommander à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique* la lettre de M. Mariette*. D'après les renseignements qu'on m'a donnés sur lui, il me paraît digne de la bienveillante protection de Monsieur le Ministre. Paris*, 2:8^{bre}:1846. Fr. Delessert* député de l'arrondiss* de Boulogne ⁸/mer* ». La lettre porte également une annotation à l'encre d'une autre main que celle de Mariette au coin supérieur droit « 23. », et un tampon au coin supérieur gauche: « Instruction publique*. 14 octobre 1843 », complété à la main à l'encre « 281.[3?] o ».
- Mariette reçut une nouvelle réponse négative le 10 novembre 1846 : comme il lui avait été indiqué suite à sa première demande, les crédits disponibles étaient alors épuisés, et les règlements du ministère des Finances s'opposaient à la concession de passages gratuits sur les paquebots de la Méditerranée (Archives nationales, F/17/2988/1, dossier « Mariette »).

Boulogne-sur-mer*, le 29 septembre 1846.

A Son Excellence

Monsieur le Ministre, secrétaire d'Etat, au département de l'Instruction Publique*

Monsieur le Ministre*,

J'ai l'honneur de vous exposer que, désirant poursuivre sur les lieux même le cours des études archéologiques auxquelles je me suis consacré, j'ai résolu de faire à mes frais un voyage scientifique en Egypte*. – Je désire embrasser la carrière de voyageur archéologue, et je me préparerais ainsi dans ce premier voyage, à en entreprendre d'autre plus sérieux, le jour où la confiance du gouvernement m'y appellerait officiellement.

Je viens vous demander, Monsieur le Ministre, avec le passage gratuit sur un paquebot-poste de Marseille* à Alexandrie*, une somme de deux mille francs. En échange je me mettrai à votre disposition pour telle recherche, telle exploration qu'il vous plaira.

Veuillez agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur. Aug. Mariette professeur au Collège*, membre du comité local d'instruction primaire*, secrétaire de la société d'agriculture et des Sciences*

Le 20 octobre 1849, de Paris, à Longpérier, conservateur des antiques et sculptures au Louvre

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format.

Thème: carrière.

Note: la lettre est accompagnée d'un mot à Nieuwerkerke* par Longpérier* du 22 octobre 1849 (tout en transmettant la demande, Longpérier* formule une réserve pratique, Mariette* se trouvant alors déjà rémunéré sur un fonds extraordinaire); toutes deux portent un tampon à l'encre rouge: « 24 octobre 1849/Ministère de l'Intérieur*/Musées nationaux* ».

Paris*, le 20 octobre 1849.

A Monsieur

Monsieur Adrien de Longpérier*, conservateur des Antiques et

Sculptures* au Musée du Louvre*.

Monsieur*,

Je ne crois pas qu'en ma qualité de simple employé du département* confié à vos soins, je puisse écrire directement et officiellement à l'administration du Musée* pour une demande que j'ai à lui soumettre. Permettez-moi donc de m'adresser à vous, sous les ordres duquel j'ai été directement placé.

Vous savez, Monsieur, que mes occupations du Musée* me laissent chaque jour, en dehors d'elles-mêmes, quelques heures de liberté que je puis utiliser à mon profit. Vous savez encore combien, père de famille ⁴, il est nécessaire que j'use de ces quelques heures pour augmenter un peu mes ressources qui sont malheureusement si bornées. Je viens donc vous prier de vouloir bien m'autoriser ou me faire autoriser à mettre en ordre à mes heures perdues, à coller, à cataloguer quelques-uns des papyrus égyptiens de la collection du Louvre*, aux conditions que l'Administration a faites à M^e Nisard* qui achève en ce moment son travail. – Je vous répète que, vu les circonstances particulières dans lesquelles je me trouve en ce moment, vous me rendrez un service signalé en m'accordant l'objet de la présente demande.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur
Aug. Mariette
employé des Antiques et sculptures* du Louvre*

Le 20 mai 1850, de Paris, à Esquirou de Parieu, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine. Cote : F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

^{4.} La famille Mariette est alors composée de son épouse Éléonore (née Millon, 1827-1865)* et leurs filles Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885).

Support : une feuille double de grand format. Thème : mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

Notes : La lettre porte un tampon à l'encre noire au coin supérieur gauche : « Ministère de l'Instruction publique et des Cultes*. Enregistré le 23 mai 1850 »; un tampon à l'encre rouge au coin supérieur gauche : « [...?] enregistrement. 23 mai 1850 » complété à la main par l'annotation : « n° 2067.[...?] »; au coin supérieur gauche l'annotation : « [3. 2 L?] »; au coin supérieure gauche l'annotation : « consulter l'Institut* »

[1re page, ro]

Paris*, le 20 Mai 1850

A Monsieur

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique.

Monsieur le Ministre*,

L'Egypte* a été depuis quelques temps explorée par tant de voyageurs que j'hésiterais certainement à vous faire la demande d'une allocation destinée à me fournir les moyens d'y entreprendre de nouvelles recherches, si des circonstances particulières, que vous voudrez bien me permettre de développer, ne donnaient à ces recherche un caractère d'urgence incontestable.

Il existe en Egypte* un nombre assez considérable de couvents coptes qui possèdent des bibliothèques composées de manuscrits syriaques, coptes, arabes et éthiopiens. Dès le XVIIe siècle, ces bibliothèques ont fixé l'attention des érudits, et divers efforts, suivis presque toujours de résultats satisfaisants, furent tentés pour en distraire quelques parties au profit des collections de l'Europe*. La bibliothèque* du Vatican* doit ses plus beaux manuscrits coptes et syriaques aux deux Assemani 5 que le pape Clément XI* avait chargés de visiter les monastères de l'Egypte*. La bibliothèque Bodleïenne* a de même formé son noyau principal des achats qu'Hustington* et autres avaient opérés dans ces même monastères, et les voyages de Vansleb* ont procuré à la bibliothèque Nationale* de Paris* ceux de ses manuscrits coptes qui passent encore aujourd'hui pour les plus remarquables. Je n'entrerai pas, Monsieur le Ministre, dans plus de détails sur ce sujet qu'a déjà traité, avec tous les développements possibles, un honorable et docte académicien, M¹ Etienne Quatremère*.

Mais depuis que la découverte de Champollion* a rendu plus nécessaire et plus générale l'étude du copte, depuis que les langues orientales sont entrées pour une plus grande part dans les préoccupations de l'Europe* savante, les visites aux couvents de l'Egypte* se sont multipliées, et les

achats sont aussi devenus plus fréquents. Quatre monastères ont surtout été d'une libéralité sans limites envers les voyageurs. Ce sont ceux de la Vallée des Lacs de Natron*. L'un d'eux a fourni à Lord Prudhoe* les vingt manuscrits dont il a fait présent au Musée Britannique*. Un autre a cédé à M^I Tischendorf*, savant allemand très-connu par sa découverte dans l'Asie Occidentale d'un manuscrit! rival du *codex Alexandrinus** de Londres*,

^{5.} Giuseppe Simone Assemani* (1687-1768) et Stefano Evodio Assemani* (1711-1782).

quatorze volumes en langue copte qu'à son retour en Allemagne il a offerts à S. M. le Roi* de Saxe*. Ce même couvent, celui des Syriens*, a en outre procuré à M^I Henry Tattam*, de Bedford*, cent-vingt-cinq manuscrits, la plupart coptes, au milieu desquels s'est rencontré la fameuse Théophanie* d'Eusèbe*, totalement inconnue jusqu'ici. Enfin le Musée Britannique* vient tout récemment d'y recueillir une collection unique, inestimable, de manuscrits syriaques, collection sur laquelle on a eu à peine le temps de jeter les yeux et qu'on a déjà pu diviser en trois-cent-soixante-dix gros volumes, contenant ensemble plus de *mille* ouvrages de langues, d'histoire ecclésiastique ou de liturgie, et plus de trente versions syriaques faites sur les originaux grecs de certains auteurs, sacrés et profanes, dont on croyait les œuvres perdues sans retour. – Les seuls couvents de la Vallée des Lacs de Natron* ont déjà distribué à l'Europe*, dans les vingt dernières années, plus de cinq-cent-trente manuscrits, et je ne compte pas dans ce nombre ceux de la collection encore inconnue dont la Prusse* s'est enrichie à la suite de l'expédition du Docteur Lepsius*.

Or, Monsieur le Ministre, il est douloureux d'avoir à dire que rien, dans ce partage, n'est échu à la France*; que pas un Français ne s'est encore donné la mission spéciale de visiter, avec les connaissances suffisantes, les monastères de l'Egypte*, dans le but de consacrer à la Bibliothèque Nationale* de Paris* le premier rang que les nations étrangères ne doivent jamais lui enlever.

Ces faits, Monsieur le Ministre, justifient la demande que j'ai l'honneur de vous faire. Ils doivent vous prouver qu'une visite faite dans un intérêt scientifique, non pas seulement aux couvents de la Vallée des Lacs de Natron*, mais encore à tous les couvents de l'Egypte* et surtout de la Thébaïde*, peut n'être pas sans résultat. Il ne m'appartient certes pas de vous entretenir des besoins de la division des manuscrits coptes et syriaques de la Bibliothèque Nationale*; mais il me semble que

quelque riche que puisse être déjà cet établissement, il n'en verrait pas moins avec satisfaction son fonds s'augmenter de manuscrits dont le British Museum* a déjà une trop grande part.

J'espère donc que vous voudrez bien m'aider à poursuivre le dessein que j'ai formé de doter la Bibliothèque Nationale* d'une collection, aussi nombreuse et aussi choisie que possible, de manuscrits orientaux. J'espère aussi que vous me permettrez d'appuyer sur l'urgence du projet que j'ai l'honneur de vous soumettre, car je crois savoir par une communication bienveillante de M¹ Tischendrof* que le Musée Britannique* prépare de nouvelles négociations et qu'il n'a pas perdu l'espérance de se rendre propriétaire de la presque totalité des manuscrits qui restent encore aux Religieux de la Vallée des Lacs de Natron*.

La mission que j'ai l'honneur de solliciter pourrait d'ailleurs ne pas se borner à la visite des bibliothèques chrétiennes de l'Egypte*. Chemin faisant, je me proposerais, si vous le permettez, de répondre à bien des desiderata de la science des hiéroglyphes. Je désirerais surtout dési diriger quelques recherches vers un point que les voyageurs ont jusqu'ici peu exploré parce qu'il est placé à quelque distance du Nil*, au milieu du désert; je veux parler de l'emplacement de l'ancienne ville d'Abydos*. Aucune recherche n'y a encore été faite sur une base véritablement

scientifique. L'expédition de Champollion* n'y a même pas été, et M^I Lepsius* n'a pris le temps que d'y relever quelques plans. M.M. Mimaut* et Drovetti*, les seuls qui y aient opéré des fouilles en règle, n'ont pas assisté en personne aux opérations qui ont été conduites au hazard par des Arabes ignorants. Abydos* est pourtant, avec Memphis*, la plus ancienne capitale de l'Egypte*. Les plus belles stèles que le Louvre* possède viennent d'Abydos*. Au rapport de tous les voyageurs et en particulier de Wilkinson*, des monuments portant, presque tous, les noms des souverains des anciennes dynasties se montrent encore partout à fleur du sol. Enfin M^r Ch. Lenormant*, le seul des compagnons de voyage de Champollion* qui ait vu Abydos*, y a rencontré les ruines, sans doute recouvertes aujourd'hui par les sables, d'un temple dédié par un des Sebekôtep de la XIII^e dynastie. Or la recherche de ces ruines vaut à elle seule un voyage en Egypte*. Au moment où un système devenu populaire en Angleterre* et en Allemagne*, de celui du savant M^r Bunsen*, ministre de Prusse* à Londres*,

[2e page, vo]

change les bases de la chronologie égyptienne et fait la XIIIº dynastie contemporaine des Pasteurs, il est essentiel de savoir lequel des Sebekhôtep connus a eu le loisir de construire un temple à Abydos*. Peut-être même pourrait-on découvrir si les conquérants auxquels on croit devoir la destruction de tous les édifices antérieurs à la XVIIIº dynastie ont pénétré jusqu'à cette ville, et vérifier le récit de Manéthon* sur leurs dévastations. Il y a donc, sous bien des rapports, [rature] une ample moisson à recueillir au milieu des ruines d'Abydos*. Si vous le jugez convenable, Monsieur le Ministre, j'entreprendrai cette tâche dont les résultats profiteront à la collection Egyptienne du Louvre* qui, heureusement, est encore la première de l'Europe*, malgré les acquisitions multipliées du British Museum* et les agrandissements récens [sic] dont l'expédition de M¹ Lepsius* en Egypte* a doté le Musée* de Berlin*.

En résumé, Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de solliciter de vous une subvention de six mille francs, en échange de laquelle je m'engage à faire tous les efforts dont je suis capable pour fournir aux deux grands établissements scientifiques que j'ai nommés une collection de manuscrits et de monuments qui, choisis au point de vue des besoins de ces établissements, représentera pour chacun d'eux une somme bien plus considérable que celle que vous aurez cru pouvoir me confier.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette attaché au catalogue des Antiquités Egyptiennes du Musée du Louvre*.

Le 6 juillet 1850, de Paris, à Esquirou de Parieu, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.). Support: une feuille double de moyen format.

Thème: mission de Mariette (1850-1854, Égypte); financements.

Notes : La lettre porte en partie supérieure gauche les annotations à l'encre : « [3. L.?] » et « Classer ».

[1re page, ro]

Paris*, le 6 Juillet 1850.

A Monsieur

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique.

Monsieur le Ministre*,

J'ai pris connaissance du rapport que l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* vous a adressé sur un projet de mission scientifique que j'ai eu l'honneur de vous soumettre ⁶.

Une allocation de six mille francs me paraissait alors suffisante pour l'exécution de ce projet, tel que je l'avais conçu et tel que je l'ai développé dans ma demande.

Mais le rapport de l'Académie*, en élargissant le cercle des obligations qui me seraient imposées, a en même temps, par une conséquence toute naturelle, appuyé sur la nécessité d'élever à un chiffre supérieur l'allocation que je sollicite. Il s'agit en effet maintenant d'un voyage par toute l'Egypte*; – il s'agit, non plus seulement d'une visite à ceux des couvents de cette contrée qui sont connus pour posséder des manuscrits, mais d'une visite à tous les couvents indistinctement, à toutes les églises, de manière à répondre à l'un des desiderata les plus urgens [sic] de la science moderne et formant une Geographia Sacra de l'Egypte*, œuvre que personne jusqu'à nos jours n'a tentée. Le champ de recherches à faire serait donc considérablement

agrandi si vous adoptez le vœu manifesté par le rapport de l'Institut*; mais en même temps les dépenses seraient plus fortes.

Je crois donc, Monsieur le Ministre, ne pas vous surprendre en vous demandant une augmentation sur laquelle le rapport

^{6.} L'Académie avait été saisie par le ministère le 5 juin 1850; le 21 juin, une commission composée d'Ampère, Jomard*, Lenormant* et Quatremère* se réunit et appuya favorablement la demande (« Nous devons croire que M. Mariette s'est bien préparé à cette mission, qu'il en a envisagé d'avance les ennuis, les lenteurs et les incertitudes : qu'il sait l'impossibilité de réussir sans la connaissance pratique de la langue arabe, et sans une résolution ferme, soutenue par un bon tempérament et des habitudes de sobriété et de régularité, d'accepter les mœurs du pays, et d'endurer les privations auxquelles se soumettent les habitants des monastères de l'Egypte. ») dans un rapport qui parvint au ministère le 25 juin (F/17/2988/1, dossier « Mariette »).

lui-même appuie, et en fixant à huit mille francs le chiffre de la subvention que je vous prie de m'accorder.

Il est bien entendu que les conditions premières de la mission, c'est-à-dire l'achat de manuscrits orientaux sur les fonds que vous mettrez à ma disposition, subsistent en leur entier. Quant aux monuments hiéroglyphiques et aux fouilles à entreprendre dans le but d'enrichir le Musée du Louvre* de quelques-uns de ces monuments, j'avoue que je ne serais pas fâché d'en être débarrassé. Ces fouilles doivent être très-coûteuses et absorber en conséquence une bonne partie de mes fonds. De ces deux missions, l'une nuirait ainsi nécessaire-ment à l'autre, et dans la crainte de les voir échouer toutes deux, j'aime mieux vous demander, en toute franchise, de borner les instructions que vous voudrez bien me donner, àux à la recherche des seuls faits qui intéressent l'Egypte* chrétienne.

Un point a également été laissé dans le doute par le rapport de l'Académie*, qui ne parle pas de la durée du voyage que je compte entreprendre. Je pense être huit mois absent.

[2e page, ro]

Soyez d'ailleurs persuadé, Monsieur le Ministre, que si vous me faites l'honneur de ne pas repousser la demande que je vous ai soumise, je me ferai un devoir de répondre à vos intentions avec tout le zèle, toute la bonne foi, toute la conscience que vous y mettriez vous-même. Vous avez pour garantie mon amour réel de la science et le désir qui m'anime de me faire, si le succès ne trompe pas mes efforts, une carrière et un nom dans l'archéologie égyptienne.

J'ai l'honneur d'être,

avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre, Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

Le 8 juillet 1850, de Paris, à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format.

Thèmes : carrière; mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

Note: la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et au coin supérieur gauche: « Accordé et l'en/prévenir officiellement/V. » et « Répondu [11/13?] Juillet /S. 1495 »; au crayon et au coin supérieur droit: « Mus Egypt.* »; elle a été tamponnée à l'encre rouge « Ministère de l'Intérieur*/Musées nationaux*/11 juillet 1850 ».

 $[r^{re} \ page, \, r^o]$

Paris*, le 8 Juillet 1850.

A Monsieur

Monsieur le Directeur-Général des Musées Nationaux*.

Monsieur le Directeur*,

Je désirerais, dans l'intérêt de mes études, pouvoir disposer de six mois que je compte employer à un voyage en Egypte*.

En vous demandant de vouloir bien m'accorder, pour ce même espace de temps, un congé qui partirait du premier septembre prochain, j'ai la confiance que vous ne vous refuserez pas à me rendre un service important que je regarderai comme une nouvelle preuve de la protection dont vous voulez bien honorer mes travaux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

Le 27 août 1850, de Paris, à Esquirou de Parieu, ministre de l'Instruction publique

 $In stitution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine.$

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.). Support: une feuille simple de grand format. Thème: mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

 $Notes: La \ lettre \ porte \ en \ partie \ supérieure \ gauche \ les \ annotations \ \grave{a} \ l'encre: \ll [3.\ L.?] \ » \ et \ « \ Classer \ ».$

Paris*, le 27 Août 1850.

A Monsieur

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique

Monsieur le Ministre,

J'apprends par M^I Jomard*, membre de l'Académie des Inscriptions* et conservateur à la Bibliothèque Nationale*, que la plupart des voyageurs qui ont été chargés avant moi de missions scientifiques en Egypte*, ont obtenu la cession gratuite des deux parties suivantes de la *Description* de l'Egypte**, ouvrage dont des exemplaires sont conservés à la Bibliothèque*, en assez grand nombre, dans le Département de M^I Jomard* lui-même :

1º La grande Carte Géographique de l'Egypte*, de 53 feuilles; 2º les vingt-six volumes in-octavo du texte de la Description* de l'Egypte*.

Vous concevez, Monsieur le Ministre, l'empressement que je mets à vous prier de vouloir bien mettre ces deux ouvrages à ma disposition, quand je vous aurai dit qu'ils seront pour moi un *vade-mecum* indispensable, et que, d'un autre côté, toutes les recherches que j'ai faites jusqu'ici pour me les procurer, à quelque prix que ce soit, ont été infructueuses.

J'ai l'honneur d'être,

Avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Le 28 février 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes : carrière; fouilles du Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum*. Note : la première page porte, au coin supérieur gauche et au crayon, d'une autre main que celle de Mariette et de lecture très incertaine : « [Donnée par/M Maspero?] ».

Saqqarah*, le 28 février 1851.

A Monsieur

Monsieur le Directeur des Musées Nationaux*

à Paris*.

Monsieur le Directeur*,

Au mois d'Août de l'année passée, vous avez bien voulu m'accorder un congé de six mois.

L'espoir que la mission qui m'a été confiée par M^I le Ministre de l'Instruction Publique* et M^I le Ministre de l'Intérieur* aurait pour résultat l'accroissement des Antiquités Egyptiennes du Louvre*, vous a décidé à me faire une faveur dont je vous suis reconnaissant.

Mais ce congé expire le 31 mars prochain, et à cette époque je serai encore en Egypte* pour deux mois au moins.

Vous me rendriez donc un nouveau service, Monsieur le Directeur, si vous vouliez prolonger la permission d'absence que vous m'avez donnée

jusqu'à la fin du mois de mai, c'est-à-dire pendant deux nouveaux mois.

Je vous demanderai aussi de m'accorder pour le même temps mes appointements ordinaires. S'il m'était permis de faire intervenir dans cette affaire des questions toutes personnelles, je vous rappellerais que je ne suis pas riche, et qu'en mon absence les deux mois d'appointements que je sollicite de vous sont le seul moyen que j'aie de subvenir aux besoins de ma famille que j'ai laissée à Paris*.

J'attends donc de votre justice et de l'intérêt si vif que vous m'avez souvent témoigné le double service que j'ai l'honneur de solliciter de vous.

Je vous dirai

[1re page, vo]

Je vous dirai d'ailleurs que si, contre toutes mes prévisions, je reste en Egypte* plus long-temps [sic] que je ne le pensais, chaque jour de retard apporte au Louvre* un monument nouveau. Le hasard m'a en effet réservé une des plus curieuses découvertes de l'archéologie Egyptienne. Quatre mois me séparent déjà du premier jour où je tentai mes premiers essais pour retrouver le Sérapéum* de Memphis*, et les deux autres mois que je vous prie de m'accorder ne me mèneront tout au plus qu'à la moitié des travaux qu'il faudrait faire pour épuiser la mine si riche en monuments de toute espèce que j'ai trouvée.

Pour vous en convaincre, Monsieur le Directeur, je vous dirai que, dès maintenant, je tiens à votre disposition comme monuments principaux:

1-160 = De 150 à 160 sphinx en grès, de la grandeur de ceux de Néphéritès* au Louvre* 7; j'en emporterai le nombre que vous voudrez bien m'indiquer, et, en attendant, j'en ai choisi six* qui vont bientôt partir pour Alexandrie*;

161 = un sphinx! plus grand avec les légendes d'Amyrtée*; ce roi n'est pas, je crois, représenté au Louvre*;

162-163 = deux très-beaux bas-reliefs! représentant Amyrtée* en adorateur devant Apis*;

164 = une base! en grès, commune à deux statues en basalte, avec dix-neuf lignes en démotique;

165 = une statue 8 de grandeur naturelle du Dieu Typhon*;

166 à 176 = onze statues! grecques plus ou moins mutilées; l'une d'elles, d'une conservation assez remarquable, représente un personnage assis, et portant sur l'épaule gauche ce qu'il m'est impossible

[2e page, ro]

de ne pas prendre pour une colonne vertébrale humaine; 177 = un groupe! colossal de style grec représentant un

^{7.} Le musée du Louvre conserve deux sphinx tardifs dont l'un (A 26*) est inscrit au nom de Néphéritès I^{er}*.

^{8.} Louvre N 347* (il s'agit du dieu Bès).

jeune homme à cheval sur un *monstre* à tête humaine, à corps de chien, à pattes de lion et à griffes d'aigle;

178 = 179 = deux groupes représentant, chacun, un enfant à cheval sur un *paon*; la queue de l'animal, développée derrière lui, forme une roue qui a plus de six pieds de diamètre;

180 = une stèle*, trouvée encore en place à l'entrée du Sérapéum*, et représentant Nectanébo* en adoration devant neuf divinités en tête desquelles figure la triade thébaine;

181-182 = deux *magnifiques lions* ⁹, d'une conservation admirable, qui sont la reproduction *très-exacte* de ceux du Vatican* dont des moulages de bronze servent de fontaines devant le Palais de l'Institut* à Paris*;

183 = un sarcophage! rectangulaire que j'ai rencontré par hasard dans mes fouilles; il reproduit à l'extérieur l'ornementation du cercueil de la 3° pyramide de Gyzeh*, et offre cet intérêt particulier qu'il n'a jamais été achevé; d'un côté les sculptures sont parfaites, de l'autre elles ne sont qu'ébauchées à grands traits; quelques figures sont simplement dessinées à l'ocre rouge; la plupart des légendes sont aussi en [rature] ocre rouge; on y remarque des corrections, des additions tracées en surcharge avec de l'encre noire.

Ces monuments, Monsieur le Directeur, ne sont que les principaux de ceux que j'ai trouvés. Je vous les cite parce que je les ai tous vus et dessinés. D'un autre côté mes fouilles ne sont pas encore à leur première moitié, puisque je suis à peine entré dans le Sérapéum*. Il y a une huitaine de jours, des fouilles

partielles

[2e page, vo]

partielles m'ont révélé la place de huit autres groupes! de style grec (l'un d'entre eux représente un enfant à cheval sur un coq), et de onze stèles! en place, dont trois, m'ont assuré mes Arabes, sont en basalte. Je n'ai pas introduit ces monuments dans la liste qui précède, parce que je n'ai pas pu les bien voir. Un accident trop fréquent dans les sables du désert de Saqqarah* a en effet bouleversé tout le Sérapéum*; pendant trois jours le Simoun a soufflé avec une telle violence que toutes mes excavations ont été bouchées, mes tentes enlevées dans les airs, et que depuis cinq jours, je n'ai pu encore réparer les désastres de cette tempête.

Mais quoi qu'il en soit, ce que j'ai déjà et dont je vous ai donné une liste très-sommaire, vous fait assez voir qu'en vous demandant de m'accorder mes appointements pendant deux nouveaux mois, je vous offre en retour des compensations plus que suffisantes.

Permettez-moi donc d'espérer, Monsieur le Directeur, que vous

^{9.} Le Louvre obtint finalement trois de ces lions, conservés sous les numéros d'inventaire N 432 A^* (sous lequel était encastré la stèle C 318*), N 432 A^* et N 432 A^* .

ne vous refuserez pas à faciliter, autant que vous le pouvez, des recherches que je poursuis moi-même avec toute la persévérance dont je suis capable et que je n'abandonnerai que lorsque les chaleurs rendront impossibles le travail des sables du désert. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur Aug. Mariette

Le 31 août 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double.

Thèmes: mission de Mariette (1850-1854, Égypte); collection Anastasi; contexte politique et diplomatique; fouilles du Sérapéum; santé de Mariette.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 11-13 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Saqqarah*, le 31 août 1851.

A Monsieur

Monsieur le Directeur des Musées Nationaux*

à Paris*.

Monsieur le Directeur*,

J'ai reçu en son temps votre lettre du 17 avril. Mais atteint alors d'une ophthalmie [sic] qui me privait de l'usage de mes yeux, je n'ai pu prendre connaissance de cette lettre que le 4 Juin suivant.

Le 6 Juin j'envoyai au Caire* un exprès chargé – ou de rencontrer M^r Lafuente* et de lui remettre un mot de moi – ou de chercher à savoir où il se trouvait.

Malheureusement M^I Lafuente* était alors à Londres*, et ce n'est qu'au commencement de ce mois que j'appris son retour à Alexandrie*, sa résidence ordinaire.

Je lui écrivis immédiatement dans le sens de vos instructions. Je lui demandai :

1º le prix de M^I d'Anastasy* pour la partie de la collection égyptienne de Livourne*, qui comprend les stèles;

2º le prix de la seconde partie qui comprend les papyrus; 3º enfin le prix des deux sections réunies.

J'ai reçu il y a peu de jours la réponse de M^I Lafuente* – M^I d'Anastasy* consent à couper sa collection, non pas en trois, mais

en deux; il distrait du tout les *bijoux* et les *scarabées*, et demande du reste 80,000 francs.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous soumettre les propositions de M^r d'Anastasy*, et dans le cas où vous auriez de nouvelles instructions à me donner, je suis naturellement à vos ordres.

Je ¹⁰ dois ajouter que j'avais profité de mes bonnes relations avec M^I Lafuente* pour le prier officieusement d'intervenir dans cette affaire, en usant de son influence sur M^I d'Anastasy* pour engager celui-ci – soit à vous offrir un prix plus raisonnable de la collection – soit à choisir le Louvre*, dans le cas où il se déciderait définitivement à faire don de cette même collection à l'un des Musées de l'Europe*.

Sur la première de ces deux questions, M^I Lafuente* me fait savoir que les 80,000 francs ne représentent pas le prix définitif de la collection, mais qu'il semble à M^I d'Anastasy* que c'est sur cette première base que peuvent commencer les pourparlers.

Sur le second point, M^I Lafuente* ne se prononce aucunement. Je n'aurai donc rien à ajouter à ce que je vous ai déjà dit à ce sujet, puisque je ne sais pas mieux qu'avant si M^I d'Anastasy* veut réellement doter l'un des établissements scientifiques de l'Europe* des richesses archéologiques qu'il a réunies à Livourne*, ou si, en parlant à tout le monde du plaisir qu'il aurait à attacher son nom à une belle collection, il ne veut pas se donner à lui-même l'honneur d'une intention généreuse. Cependant, Monsieur le Directeur, si vous voulez bien me permettre de vous exprimer mon opinion personnelle

je vous dirai que, pour le [moment?], toutes les distinctions honorifiques dont vous pouvez disposer ne tenteront pas M^r d'Anastasy*.

M^r d'Anastasy* n'est en effet consul-général de Suède* que pour l'honneur de ce titre. Négociant et banquier de Son Altesse le Vice-Roi*, il est ce qu'on appelle un homme d'argent, et par conséquent de ceux que n'éblouissent pas les distinctions honorifiques. En [rature] général, M^r d'Anastasy* ne donnerait donc la collection de Livourne*, que s'il lui devient bien prouvé qu'il ne peut la vendre.

Je dirai de plus que, dans les circonstances actuelles, M^r d'Anastasy* est moins porté que jamais à céder à un mouvement de générosité. Permettez-moi, pour être clair, de vous parler en insistant le langage familier du Caire*. En ce moment, les choses [s'arrangent?] ainsi en Egypte* que, de quelque nation que l'on

^{10.} Mariette* a d'abord écrit « J' » puis a barré l'apostrophe.

soit, on n'est jamais qu'anglais ou français. Ces [discriminations?], pour ceux qui voient de près les affaires publiques de ce pays, indiquent de la manière la plus expressive les deux extrêmes qui sont en présence. Méhémet-Ali* était français; Abbas-Pacha* est anglais. Le premier faisait de la France* son alliée; il appelait des français au gouvernement de l'Egypte*; Abbas-Pacha* les congédie, un à un et systématiquement. C'est ainsi que Linant-bey*, Lambert-bey*, Clot-bey*, Varin-bey* sont en disgrâce, tandis que le Vice-Roi* actuel élève aux hautes fonctions des sujets anglais. Il est vrai qu'il n'a encore fait qu'un bey anglais, et que ce bey est son boulanger. Il s'appelle Walker-bey*.

Quoi qu'il en soit, les deux systèmes sont aujourd'hui parfaitement définis et il ne faut pas être venu deux fois au Caire* pour s'apercevoir que rien n'est plus exact que les deux grandes divisions qui partagent les colonies européennes de l'Egypte*.

[2e page, vo]

Or M^I d'Anastasy* est Anglais. Et il l'est d'autant plus en ce moment que, banquier de S. A.*, il va être pour beaucoup dans la grande entreprise de Chemin de fer d'Alexandrie* au Caire* qui vient d'être concédé à une compagnie anglaise sur la demande expresse de M^I Murray*, consul-général d'Angleterre*.

Dans les circonstances présentes, il me semble donc que vous n'avez guère à espérer de M^I d'Anastasy* le don, à titre gratuit, de sa magnifique collection de Livourne*. J'ai la conviction que, s'il la donnait à quelqu'un, ce serait au Musée Britannique*.

Mais je crois qu'il y aurait peut-être, plus tard, un moyen d'obtenir ce cadeau; ce serait celui d'*attendre*. On parle en effet du remplacement de $M^{\underline{r}}$ Lemoyne*, notre consul-général, par $M^{\underline{r}}$ Benedetti* – Or $M^{\underline{r}}$ Benedetti* est le gendre de $M^{\underline{r}}$ d'Anastasy*.

Je vous transmets, Monsieur le Directeur, ces renseignements pour vous éclairer dans la décision que vous voudrez bien prendre. Je n'ai plus maintenant qu'à attendre vos ordres.

J'ajouterai que, connaissant le caractère et la situation présente de M¹ d'Anastasy*, j'aurai peut-être dû m'abstenir d'entamer les négociations dont vous m'avez chargé; pour obtenir un cadeau de M¹ d'Anastasy*, il ne faut pas en effet commencer par lui laisser voir qu'on est disposé à acheter. Mais j'ai cru devoir parler haut de l'argent du Louvre*, et je pense que traîner les pourparlers en longueur est le seul moyen que nous ayons d'empêcher M¹ d'Anastasy* de céder aux obsessions de quelques personnes et d'honorer de sa générosité un autre établissement que le Louvre*. Je vous répète en effet que tant que M¹ d'Anastasy* croira que le Louvre* veut acheter, il ne donnera à personne, pas même au Musée Britannique*.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble serviteur. Aug. Mariette

P. S. Je continue à être satisfait de mes fouilles. Le Sérapéum* de Memphis* a été décidément construit par Ramsès II*.

Quelques parties *grecques* sont du temps de Nectanébo ¹¹.

Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Le Moyne, consul général de France en Égypte (copie)

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.); 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : deux feuilles doubles.

Thèmes: contexte politique et diplomatique; fouilles du Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum*.

Notes : Nous n'avons pas localisé pour l'instant l'original de cette lettre; il en existe encore cependant au moins trois versions versions.

- Celle qui nous sert de texte de base est une copie réalisée en double exemplaire par l'administration (une copie de la lettre par Mariette pas encore repérée non plus lui était parvenue en même temps que la lettre du même jour adressée aux ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique). Elle témoigne du texte final qu'ont reçu les destinataires. La lecture des noms propres de la copie est hasardeuse (avec par exemple « Saggarah » pour « Saqqarah » ou encore « moudir d'Egypte » pour « moudir de Gyzeh ») et ceux-ci ont été rétablis d'après la forme habituelle sous la plume de Mariette. Puisqu'il s'agit d'une copie à la fiabilité relative, le texte donné ici ne reprend pas le découpage en lignes ni les variations de ponctuation ou d'orthographes insignifiantes.
- Le brouillon de cette même lettre, de la main de Mariette, est conservée à la Bibliothèque nationale de France* sous la cote NAF 20179 (f^{os} 66-69). Les hésitations et les modestes divergences dont il témoigne sont indiquées comme variantes en notes;
- Une autre copie de cette lettre, non datée mais postérieure à la première (et peut-être réalisée à partir de celle-ci), se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 14-18 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

Saqqarah, le 14 7^{bre} 1851

A Monsieur

Monsieur l'Agent et Consul Général de France* en Egypte* à Alexandrie*

M. l'agent et consul Général*

J'ai l'honneur de sous informer que le 11 du mois courant, son Excellence Stéphan-Bey*, ministre des affaires Etrangères de son Altesse le vice-roi*, m'invita à me rendre au Caire* 12,

II. Nectanébo I^{er}* ou Nectanébo II*?

^{12.} Brouillon : « m'appela au Caire* m'invita à me rendre au Caire* ».

et me fit la communication suivante que je vais vous répéter aussi textuellement que ma mémoire a pu la conserver :

« Son Altesse*, informée que les monuments que vous trouviez à Saqqarah* étaient, les uns volés, les autres détruits ou mutilés, a pris la résolution de faire transporter ceux de ces monuments qui peuvent l'être au Ministère de l'Instruction publique*, à la citadelle du Caire*. Des ordres ont été donnés à M. le Moudir* de Gyzeh* et deux officiers d'État major mis à la disposition du Moudir pour l'exécution de ces ordres. Quant aux monuments qui ne peuvent pas être transportés, ils resteront sur le sable à la place où vous les avez trouvées et les deux mêmes officiers veilleront à leur conservation. Du reste les uns et les autres objets seront la propriété de S. A.* qui en disposera selon son bon plaisir (textuel); peut-être, plus tard, pourra-t-elle en donner quelques-uns à la France* 14. (textuel) »

Cette communication me fut faite en français et ne m'a ainsi rien présenté d'ambigu. J'ai répondu à son Excellence* :

« Que je ne méconnaissais aucunement l'autorité de son Altesse*, que mon intention n'était pas du tout de faire de l'opposition à l'exécution de ses décrets; mais que je suppliais son Ex. Stephan-bey* de se rappeler que je ne suis dans tout cela qu'un infiniment petit; qu'en m'appelant au Caire* pour me donner connaissance d'une résolution si importante, son Excellence* m'a fait un honneur inaccoutumé, qu'en un mot c'est aux autorités reconnues de mon pays que M. le Ministre* doit s'adresser et que c'est à ces mêmes autorités que moi-même, ¹⁵ malgré tout mon respect pour le gouvernement* de Son Altesse*, je dois obéir; que le jour où le gouvernement français* m'ordonnera 16 de livrer mes monuments, je le ferai; mais que, jusque là, je n'osais pas prendre sur moi seul le poids d'une si grande responsabilité. »

L'honorable M. Delaporte*, Consul français du Caire*, était présent. Il ajouta qu'il avait ¹⁷ déjà écrit à M. le Consul Général* de son coté [sic], que j'allais écrire du mien, et qu'il priait son Excellence*, avant de parler de nouveau de cette affaire au Vice-Roi*, d'attendre une réponse officieuse.

Son Excellence* voulut bien consentir.

Maintenant, M. le consul, je remplis un devoir en vous informant de la communication qui m'a été faite de la part de son Altesse* par M. le Ministre des affaires Etrangères* 18. Je n'ai rien à ajouter parce que, cette affaire une fois mise entre vos mains, je n'ai à m'en occuper que pour l'exécution des ordres qui me seront donnés.

Cependant, Monsieur le Consul, je vous crois aussi devoir vous faire connaître les faits qui ont précédé la communication que je viens d'avoir l'honneur de vous transmettre.

Le 6 septembre dernier je vis arriver chez moi, à Saqqarah*, un cawass (sorte de domes-

^{13.} Brouillon: « resteront seront ».

^{14.} Brouillon : « ^{en} donner à la France* quelques-uns d'entre eux ^{à la France*} ».

^{15.} Brouillon : « que Son Altesse* qu'en m'appelant au Caire* pour me faire une communication donner connaissance d'une résolution si importante, Son Excellence* me rend fait un honneur inaccoutumée, [rature] qu'en un mot c'est aux autorités reconnues de mon pays que M^I le Ministre* devrait s'adresser et que c'est à ces mêmes autorités que moi-même, que ».

^{16.} Brouillon: « m'ordonnerait ».

^{17.} Brouillon : « M¹ le consul* du Caire* était présent à cette entrevue. Il ajouta qu'il av. ».

^{18.} Brouillon : « J'[?] inform[?]e également, de ce résultat le gouvernement français les M [rature] à Paris, Messieurs les Ministres de l'Intérieur* et de l'Instruction Publique* auxquels, selon mon instruction écrite, je fois rendre compte directement de ma mission. Veuillez, je vous prie, en prendre note, autant que vous le jugerez bon, cette affaire en main. Vous êtes le défenseur naturel aussi zélé de tous les droits de la France* en Egypte* et je ne doute pas » (ce passage, barré, est absent de la lettre finale telle qu'elle a été copiée par l'administration).

tique) de son excellence le Moudir* de Gyzeh*. Le cawass me pria de la part de M. le Moudir (Safar-Pacha*) de laisser aller à la Moudiria les deux chefs de mes travaux et en même temps de désigner ceux de ces chefs que j'avais pu employer autrefois et que j'avais renvoyés.

Depuis que je travaille à Saqqarah* je n'ai employé que trois reïs et j'en fis la déclaration au cawass qui prit ces trois reïs avec lui et les emmena effectivement à Gyzeh*. ¹⁹

Là ces gens apprirent de la bouche même de son Excellence* que mes monuments allaient être transportés en France*, et comme M. le Moudir* les priait, (dans le but, disait-il, de faciliter les opérations de douane qu'allait nécessiter ce transport), d'indiquer le nombre et la nature de ces objets, ils ne crurent pas devoir refuser ce que, d'ailleurs, on avait le droit d'exiger d'eux. Ils dictèrent donc la liste de mes monuments à l'un des effendis présents à la communication. ²⁰

Les trois reïs revinrent ²¹ à Saqqarah*, me parlèrent de douane et d'Alexandrie* et je ne pu m'empêcher de manifester ma joie.

C'était le 9 7^{bre}.

Mais le même jour arriva à Saqqarah* l'effendi qui avait écrit sous la dictée de mes reïs ²². Il eut l'air d'accomplir un devoir de politesse en venant me rendre visite. ²³

Ce n'était pas pour moi qu'il venait à Saqqarah*, mais pour estimer les écuries que le gouvernement possède aux environs de ce village, écuries bâties dans le temps par Ibrahim-Pacha*. Et il m'annonça qu'il profitait de l'occasion pour faire l'inventaire des antiquités déposées à Saqqarah* et appartenant soit à M. Fernandez*, soit à M. [Youssouf Messara?]* soit à tout autre Européen. « Le but de cette mesure, a-t-il dit, est de ne pas confondre ces objets

20. Brouillon:

^{19.} Brouillon : « J'avoue que je fus inquiet. Lorsque, le 4 juin dernier, le gouvernement égyptien* fit suspendre mes fouilles et qu'il fallut obtenir un firman, vous-même, Monsieur le consul, comme moi-même de mon côté, nous fîmes la [promesse?] de ne pas enlever un seul des monuments du Sérapéum*. Doutait-on, non pas de votre parole, [mais?] de la mienne? Voulait-on interroger les arabes pour avait-on fait contre moi, à M^I le moudir*, la millième de ces dénonciations fausses dont j'ai été l'objet? voulait-on interroger mes gens et savoir d'eux quand et comment j'avais enlevé des monuments?

Heureusement cette inquiétude était sans fondements. » (ce passage, barré, est absent de la lettre finale telle qu'elle a été copiée par l'administration).

^{« [}rature] M¹ le Moudir* [rature] fit part avec [?] à mes reïs de tout l'intérêt qu'il portait à mes travaux ; puis il leur dis que, pour faciliter toutes les opérations de douane qu'allait nécessiter le transport de ces monuments en France*, on désirait dès à présent, savoir combien j'avais de ces monuments ; enfin il ajouta qu'il leur enjoignait d'en dicter, la liste, sur le champ, à l'un des effendis présents à la communication. »;

 ⁽Ce second essai est écrit entre les premières lignes de la précédent version) « Là ces gens apprirent, de la bouche de M^r le Moudir* lui-même tout l'intérêt que S. E.* daignait porter à mes travaux ; ils y apprirent encore que mes monuments allaient être transportés en France*, et »;

 ⁽Cette ultime version est condensée en bouts de lignes entre les paragraphes raturés, en trois blocs qui ne se succèdent pas dans l'ordre.)

 [«] La [sic] mes gens apprirent, de la [bouche?] de S. E.*, que mes monuments allaient être transportés en France*, et comme + »;

^{— « +} M^I le Moudir* l[...es priait?] dans le but, disait-il, de faciliter les opérations de douane qu'allaient »:

 ^{— « +} nécessiter le transport, d'indiquer le nombre de mes et la nature de ces objets, il ne crurent pas devoir refuser ce que, d'ailleurs, on avait le droit d'exiger d'eux. Ils dictèrent donc la liste de mes monuments à l'un des effendis qui ».

^{21.} Brouillon: « Mes gens rentrèrent ».

^{22.} Accent aigu sur réïs

^{23.} Brouillon : « Son Excellence Safar-Pacha* ne l'avait pas envoyé et j'avoue que je [p/f...?] » (ce passage, barré, est absent de la lettre finale telle qu'elle a été copiée par l'administration).

avec les vôtres; les vôtres auront la permission de sortir; les autres, au contraire, continueront à être prohibés. »

On avait eu ²⁴, la veille, la liste de mes monuments par mes reïs; on venait prendre aujourd'hui celle des objets qui sont, comme les miens, le produit des fouilles faites à Saqqarah*. Je trouvai donc la mission de l'Effendi parfaitement justifiée.

Mais l'Effendi ajouta ceci:

« Son Excellence* me charge de vous dire que vous n'avez pas à croire qu'elle veuille vous tourmenter, vous inquiéter en m'envoyant vous demander la liste de vos monuments. Au contraire, la permission de transporter ces objets en France* va être donnée, et pour hâter les formalités de douane à Alexandrie*, on voudrait, dès à présent en connaître le nombre. »

J'avoue, Monsieur le Consul, que je ne pus m'empêcher d'être un peu étonné. On avait déjà une liste dictée par un reïs, et on venait me prier moi-même de dicter encore cette même liste. Mes anciens soupçons revinrent; en voyant que j'enlevais les monuments à mesure que je les découvrais, on doutait ainsi de la promesse que nous avons faite de ne rien enlever, on doutait de notre bonne foi ²⁵ et on voulait l'éprouver, car en confrontant les deux listes, le *menteur* serait celui qui aurait dicté la liste la plus courte. Autrement pourquoi commencer par prendre la liste de mes reïs? si on avait complètement foi en ma parole, il me semble que ma seule liste devait passer aux yeux du Moudir* pour l'expression de la vérité.

Je crus donc nécessaire de me tenir, à partir de ce moment, dans une plus grande réserve, et je me fis un scrupule d'indiquer à l'Effendi jusqu'au dernier et au plus insignifiant de mes objets.

L'Effendi emporta sa liste et partit pour Gyzeh*. Quant aux écuries d'Ibrahim Pacha* – quant aux antiquités de MM. Fernandez* et Messara*, il ne s'en occupa nullement ²⁶. La possession de ma liste était évidemment le but de sa mission. Or c'est le lendemain même que je fus appelé au Caire* par S. E. Stéphan-Bey*.

J'étais donc tombé dans un *piège* à Saqqarah* et Safar-Pacha* m'y avait fait tomber (et ici, Monsieur le Consul, je regrette d'être obligé d'employer une expression un peu dure) m'y avait fait tomber à l'aide d'un mensonge ²⁷. Mes monuments n'allaient pas être, en effet, transportés à Alexandrie*; ils allaient être *confisqués*. Et pour que vous et moi-même nous ne trompions pas le gouvernement égyptien* lorsqu'il s'agirait de faire la remise des objets, on avait eu le soin de se munir d'avance d'une liste de mes objets dictée par moi-même.

Voilà, Monsieur le Consul, les faits qui ont précédé la communication qui m'a été faite le 11 7^{bre}.

J'espère qu'en raison de la difficulté de ma position, vous approuverez la grande réserve ²⁸ que je me suis imposée dans ma réponse.

Vous êtes, Monsieur le Consul, naturellement trop bien instruit des choses de ce pays pour que j'aie à faire ressortir la gravité de l'affaire que je prends la liberté de vous recommander. J'ajouterai, en terminant, un fait que j'oubliais : c'est que le surlendemain même du jour où arriva au Caire* la nouvelle du vote par lequel l'Assemblée Nationale de France* mettait une somme de 30,000 francs à ma disposition pour le déblaiement du Sérapéum*, S. E. Safar-

^{24.} Brouillon : « fait eu ».

^{25.} Le brouillon passe directement de « revinrent; » à « on doutait de notre bonne foi ».

^{26.} Brouillon : « pendant tout le temps de son séjour à Saqqarah* ».

^{27.} Brouillon : « j'y étais tombé à l'aide d'un mensonge ».

^{28.} Brouillon : « difficulté de la position qui m'a été dans laquelle je me trouvais en présence de Stéphan-bey*, vous approuverez la réso grande ^{réserve} ».

Pacha* daigna venir de sa personne au désert que j'habite; il visita mes travaux, se fit montrer la place où les statues reposent sous le sable, voulut voir une ou deux de ces fameuses inscriptions que les arabes savent que je recherche avec tant d'avidité, et partit en me félicitant, avec toute l'apparence de la sincérité, du succès inattendu de mon entreprise. Je crus alors que la visite de son Excellence* était un acte de courtoisie envers un envoyé du gouvernement français* 29; je m'aperçois aujourd'hui que, dès ce jour là, la confiscation du Sérapéum* était résolue dans les conseils de son Altesse*.

J'ai l'honneur ...

Signé Aug. Mariette*

Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Faucher, ministre de l'Intérieur, et Crouseilhes, ministre de l'Instruction publique (copie)

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.); 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double.

Thèmes: contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

Notes:

- Comme le texte l'indique, cette lettre accompagnait une copie de la lettre du même jour adressée à Le Moyne.
- Nous n'avons pas localisé pour l'instant l'original de cette lettre; il existe encore cependant au moins trois versions. Celle qui nous sert de texte de base pour cette lettre-ci est une copie réalisée en double exemplaire par l'administration, sur papier à en-tête de la direction générale des musées impériaux* au ministère de l'Intérieur*. Elle témoigne du texte final qu'ont reçu les destinataires. La lecture des noms propres de la copie est hasardeuse (avec par exemple « Saggarah » pour « Saqqarah »). Puisqu'il s'agit d'une copie à la fiabilité relative, le texte donné ici ne reprend pas le découpage en lignes, la pagination ni les variations de ponctuation ou d'orthographes insignifiantes.
 - Le brouillon de cette même lettre, de la main de Mariette*, est conservée à la Bibliothèque nationale de France* (Paris) sous la cote NAF 20179 (f^o 75, une page). Les hésitations et les modestes divergences dont il témoigne sont indiquées comme variantes en note;
- Une autre copie de cette lettre, non datée mais postérieure à la première (et peut-être réalisée à partir de celle-ci), se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), fo 14 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

Saggarah* le 14 7^{bre} 1851 30

^{29.} Brouillon : « que [rature] S. E. envers un envoyé du gouvernement français. Je crus aussi qu'après les [sévices ?] violences dont j'avais été l'objet le 4 juin, lorsque Safar Pacha* fit ithéthtomple suspendre mes travaux, cette même visite était une sorte de réconcili ».

^{30.} Brouillon : « 20 Sept 1851 » Cette divergence est surprenante : la lecture de « 20 » sur le brouillon de Mariette semble fiable; il serait cependant étonnant qu'il ait laissé passer une semaine avant d'écrire aux ministres, dans la précipitation qu'il décrit. Peut-être s'agit-il d'une erreur de lecture au moment de la copie de la lettre originale par l'administration?

Messieurs les Ministres de l'Intérieur* et de l'Instruction publique* 31

Malgré le temps qui me presse, et qui, par la force des choses, va me manquer dans quelques minutes, je ne crois pas devoir laisser passer ce courrier sans porter à votre connaissance la résolution inattendue que vient de prendre son Altesse Abbas-Pacha*, relativement aux monuments du Sérapéum* de Memphis* 32

S. A. Abbas-Pacha*, par une communication qu'elle m'a faite officiellement, déclare ³³ que ces monuments sont sa propriété et qu'elle entend en disposer selon son bon plaisir. En d'autres termes le gouvernement Egyptien* confisque le Sérapéum*.

Si les circonstances dont j'aurais à vous rendre compte, ne se présentaient de telle façon que j'ai à peine quelques minutes ³⁴ pour vous écrire, j'aurais porté directement et officiellement à votre connaissance l'annonce de la nouvelle que j'ai à vous transmettre.

Mais le temps m'échappe, et je vous supplie de vouloir bien vous contenter de la copie de la lettre que j'adresse à $M^{\underline{r}}$ le Consul g^{al} 35* de France* à Alexandrie*.

J'espère toutefois que les renseignements que contient cette lettre vous paraîtront suffisants. Dans tous les cas, Messieurs les Ministres, je suis à mon poste et j'attends vos ordres. ³⁷ J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Messieurs les Ministres,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur Signé Aug. Mariette

31. Brouillon : « A Messieurs

Messieurs les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction Publique

à Paris*. »

32. Brouillon : « du Sérapéum*. Si les ».

33. Brouillon: « S. A. Abbas-Pacha* déclare, par une communication qu'elle m'a faite officiellement, ».

34. Brouillon: « [rature] quelques instants ».

35. Brouillon : « -Général ».

36. Brouillon: « Vous y trouverez des

Excusez, je vous en supplie, Messieurs

les Ministres,

renseignements assez détaillés

Je vous renouvelle, Messieurs les Ministres, l'expression de tous mes

regrets, & MANAMATICAL ALCOHOLOGICAL

Mais, en conscience, je [comp?] »

37. Le brouillon s'achève ici.

Le 16 janvier 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double.

Thème: contexte politique et diplomatique; objets découverts au Sérapéum*; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); fouilles du Sérapéum.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 20-23 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousir*, le 16 Janvier 1852

Monsieur*,

Permettez-moi de vous entretenir d'une affaire dont j'attends de vous la solution comme un véritable service.

Je me hâte d'abord de vous rassurer. Il ne s'agit pas de moi, mais de l'excellent M^I Batissier* auquel, je crois, vous devez vous intéresser à cause des services très-importants qu'il nous a rendus dans l'affaire de la confiscation des monuments du Sérapéum*.

Voici ce qui arrive :

M^I Batissier*, comme vous le savez, est Vice-Consul de France* à Suez*, et en cette qualité est tenu de faire sa résidence dans cette dernière ville.

Mais comme il y est absolument inutile et comme, d'un autre côté, son intelligence des affaires lui permet d'aider M¹ Le Moyne* pendant le temps de la résidence de celui-ci au Caire*, il s'est décidé, non pas à venir résider définitivement avec M¹ Le Moyne*, mais à venir passer ici une partie de l'hiver. Il travaille alors dans les bureaux du Consulat-Général*, et je sais, par M¹ Le Moyne* lui-même, que M¹ Batissier* lui est de la plus grande utilité.

Tout ceci, bien entendu, se passe à l'insu du Ministère des Affaires Etrangères* qui ne veut pas permettre que ses agents se fixent dans d'autres localités que [rature] celles qui leur sont assignées.

Malheureusement M^I Batissier* vient d'être dénoncé à Paris* comme résidant habituellement au Caire*, et il m'écrit aujourd'hui qu'il se trouve placé entre une destitution et un séjour forcé à Suez*.

Mon premier mouvement, Monsieur, est de m'adresser à vous pour vous prier d'intervenir. Je vous dirai que, sans faire de tout ceci une affaire personnelle, vous rendez un grand service au Louvre* en obtenant, non pas que le Ministère* autorise M¹ Batissier* à résider au Caire*, mais qu'il ferme simplement les yeux pendant quelques temps encore. M¹ Batissier* a été en effet l'homme le plus utile au Sérapéum*. Si j'avais voulu vous ennuyer de réclamations et de plaintes, vous auriez su de combien d'avanies j'ai été poursuivi par [rature] Safar-Pacha*, moudir de Gyzeh*, et Stéphan-bey*, Ministre des affaires Etrangères, tous deux des dévoués de M¹ le Consul-Général Anglais*. Or sans M¹ Batissier*, je

ne serais jamais sorti de là. M^r Le Moyne* lui-même vous dira de quel secours il lui a été dans toutes les affaires très-délicates que nous avons eu à traiter avec le gouvernement égyptien*. Je vous répète donc

qu'en laissant même de côté la question de faire plaisir à M^I Batissier*, vous avez intérêt à conserver celui-ci au Caire*. D'ailleurs, l'avenir nous réserve peut-être encore bien des négociations difficiles à entamer, et je ne vois pas que vous puissiez les faire aboutir aisément si M^I Batissier* n'est pas là pour profiter de sa position particulière auprès de M^I Le Moyne* et lui expliquer l'état réel des choses à mesure que je lui fais connaître.

Ayez donc la bonté, Monsieur, de prendre cette affaire en main. Je vous la recommande d'une manière toute particulière en vous priant d'agir en faveur d'un excellent homme qui mérite à tous les égards votre protection. M^E Batissier*, qui ne sait pas d'ailleurs que je vous écris, ne demande pas, je pense, à être autorisé à fixer son séjour au Caire*; il demande seulement que, quand il y vient, on ferme les yeux. Voyez, s'il-vous-plaît, les Bureaux des affaires Etrangères* et tâchez d'arranger cette affaire à l'amiable.

Je vais profiter de l'occasion pour vous donner quelques détails sur la position de notre affaire du Sérapéum*.

Les travaux sont toujours suspendus et quoique vivant au [désert?] je n'ai personne autour de moi, que quelques gardiens sur lesquels je puis à peu près compter. Mais les négociations de M¹ Le Moyne* avec Son Altesse* sont en très-bon chemin. Si M¹ Le Moyne* voulait, le firman nécessaire pour reprendre les travaux serait même déjà entre mes mains. Malheureusement l'Intérieur* ne m'a pas encore envoyé d'argent et M¹ Le Moyne* le regrette beaucoup. L'affaire des négociations a été en effet très-chaude; M¹ Le Moyne* s'est presque fâché avec Son Altesse*. Maintenant que dirait le gouvernement égyptien* si, la permission obtenue après tant d'efforts, nous ne pouvions reprendre les fouilles faute d'argent. M¹ Le Moyne* ne veut pas vous donner ce ridicule, et il attend que j'aie reçu mon argent pour voir une dernière fois le Vice-Roi* et en finir définitivement.

Par suite des mêmes circonstances, l'affaire de l'emballage des monuments donnés n'est pas encore terminée. Vous vous rappelez que M^I Le Moyne* n'a pas voulu accepter les 515 monuments dont je vous ai envoyé la liste et depuis ce temps cet incident n'a pas fait un pas. Les monuments sont donc encore la

propriété du gouvernement égyptien*, et comme celui-ci les regarde encore comme tels, je n'ai pas, jusqu'à un certain point, le droit d'y toucher. Néanmoins d'accord avec M^I Le Moyne*, j'ai forcé quelque peu la consigne, et j'ai réussi à confectionner sans bruit 72 caisses de toutes grandeurs, contenant ensemble 1471 monuments, lesquelles partiront pour Alexandrie* le jour même où l'affaire sera réglée avec Son Altesse*.

Malheureusement ces caisses ne contiennent pas ceux des grands monuments auxquels vous tenez peut-être le plus. L'emballage de ces objets exige, d'abord des machines qu'on ne trouve pas ici et qu'il me faudrait faire faire à grands frais, et ensuite des hommes que le Moudir me refuserait parfaitement. Je suis donc obligé de les laisser encore sous le sable et de les réserver pour des temps meilleurs.

Néanmoins j'attache une grande importance à vous les expédier. J'ai un Cerbère, un Lion et une Lionne, de proportions très-grandes, et ces monuments me paraissent tout-à-fait dignes du Louvre*. Ils feraient avec la statue* d'Apis*, les *trois* beaux de lions ³⁸ de Nectanébo* et quelques autres figures de marbre, une très-bonne salle que les stèles et les bronzes compléteraient admirablement.

Je suis aussi en négociation avec M^r Le Moyne* pour obtenir que S. A.* ajoute 16 sphinx à sa liste. Quatre nous sont déjà donnés, ce qui porterait le nombre de ces monuments à 20 ³⁹.

Voilà, Monsieur, où nous en sommes. Si le courrier anglais, qui arriver demain, nous apporte de l'argent, je ne doute que, dans quatre ou cinq jours, nous n'ayons recommencé nos travaux.

Depuis ma dernière lettre, j'ai fait de nombreuses visites nocturnes aux souterrains d'Apis*. Je les avais jugés, à première vue, Ptolémaïques : ils sont au contraire Pharaoniques et tous antérieurs à Cambyse*. Les souterrains Ptolémaïques sont [rature] par conséquent encore à trouver et c'est de ces souterrains que Diodore de Sicile* veut parler quand il blâme l'extravagance

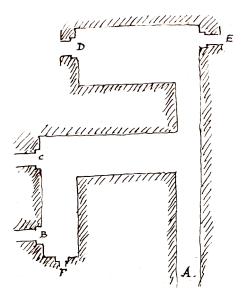
[2e page, vo]

des prêtres qui dépensaient plus d'un demi-million pour chacun des dieux qu'ils y introduisaient. Je connais l'emplacement de ces souterrains, et à la reprise des travaux, je ne les manquerai pas.

Je me suis aussi aperçu avec satisfaction d'un fait assez singulier. On arrivait à la porte de la sépulture d'Apis* par un plan incliné qui servait en même temps à introduire les énormes sarcophages dont je vous ai parlé. Voici à peu près le plan dessin de ce chemin en pente :

^{38.} N 432 A*, N 432 B* et N 432 C*.

^{39.} D'après la Mariette* avait déjà envoyé six de ces sphinx au Louvre* - qui n'en obtint pas d'autres -, où ils furent enregistrés collectivement sous le numéro d'inventaire N 391*.



Le plan incliné commence en A = B, C, D, E sont des portes qui communiquent dans l'intérieur des souterrains à l'est par la porte B que j'ai pénétrée le 12 novembre. E est une E porte qui conduit à des galeries inconnues, car elles sont ensablées jusqu'aux voutes E [E siz E]. [rature] Le plan incliné tout entier est, bien entendu, taillé dans le roc. Or à hauteur d'appui sur chacune de ses parois, se voient encore une quantité incroyable de stèles votives en hiéroglyphes ou en démotiques. Le même fait se répète dans un grand nombre de chambres de l'intérieur E e fait singulier mérite, je crois, une grande attention et mon premier soin, à la reprise des travaux, sera d'enlever toutes celles de ces stèles que je pourrai rencontrer.

J'ai encore bien des choses à vous dire. Mais, vous le voyez, la place me manque. Ayez la complaisance de présenter mes hommages à M^I de Rougé*, à M^I de Longpérier*, à M^I de Viel-Castel* et à M^I Villot*. Si Dieu* me conserve l'excellente santé dont je jouis, je compte avoir encore ici du travail pour une année.

Mais que de choses à faire.

Votre tout dévoué serviteur : Aug. Mariette

Le 4 août 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine Cote : 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes : collection Anastasi; fouilles du Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum*.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 24-27 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 4 août 1852.

Monsieur*,

J'ai écrit avant-hier à M^I le Ministre de l'Intérieur* pour l'avertir du départ très-prochain d'Alexandrie* de trois de mes caisses. Ces caisses seront vers le 15 août à Marseille*, et si le commissionnaire ⁴⁰ de roulage de l'Intérieur* veut bien se hâter, vous les recevrez quelques jours après.

J'ai joint à ma lettre à M¹ le Ministre* [rature] une autre lettre pour MM. B[oujon?]* et Verrier*, 75, rue de Rambuteau, aujourd'hui chargés des transports de votre Ministère*. Ayez la bonté, Monsieur, de faire dire à ces Messieurs l'intérêt que vous avez à posséder ces caisses, et recommandez-leur surtout de ne les manier qu'avec précautions, car les objets qu'ils contiennent, tout en pierre qu'ils sont, sont des plus fragiles.

Je prie aussi M^I le Ministre de l'Intérieur* de vous faire passer une copie de l'extrait de mon catalogue que je lui ai envoyé. Cet extrait concerne les monuments renfermés dans les trois colis. Je vous serait très-obligé si vous vouliez bien réclamer cette copie aux Beaux-Arts*.

J'aurais voulu joindre à cet envoi quelque monument qui, pour son exécution artistique, vous intéressât plus particulièrement. Mais les caisses sont trop lourdes, ou bien elles sont encore ici et vont faire partie d'une seconde expédition pour Alexandrie*. Je tâcherai néanmoins de vous faire passer un de ces jours mon *écrivain**. Ce monument est au moins de la IV^e dynastie et il surpasse, pour le modelé des chairs et l'expression générale du personnage, tout ce que vous avez vu jusqu'ici, même de ce qu'on appelle la bonne époque. La photographie que je vous en ai envoyée a mal rendu ces formes si naturelles, et vous ne devez pas la regarder comme une copie exacte du modèle.

J'ai jusqu'ici livré au gouvernement égyptien* 656 monuments, et je m'arrange de manière à passer pour n'en garder aucun par devers moi, ce qui, entre nous, est tout de la contraire de la vérité. Son Altesse* sera enchantée quand elle apprendra mon empressement à obéir à ses ordres et elle n'en sera que plus disposée à nous faire plus tard un second cadeau. Mais pour cela je pense qu'il faudrait, dès-

^{40.} La fin du mot est écrite par-dessus un autre mot illisible.

-à-présent, que le nouveau consul-général* d'Egypte* (de qui tout dépend) fût instruit par le Ministre des Affaires Etrangères* de l'importance que le gouvernement français* attache aux fouilles du Sérapéum*, afin qu'il ne soit plus, comme M^I Le Moyne*, qu'on a laissé un an sans instruction, exposé à pêcher [sic] par ignorance. Causez-en avec M^I Batissier*, et celui-ci vous dira que si le nouveau Consul-général* le veut bien, il peut obtenir de Son Altesse* même le droit de fouiller dans l'Egypte* entière, ce que je désire bien vivement, Monsieur, car il m'en coûterait beaucoup de retourner en France sans avoir visité Thèbes* et la Haute-Egypte*.

M¹ D'Anastasy* est mort il y a quelques jours ⁴¹ et peut-être ses héritiers n'auront-ils pas la même prétention quant à la collection de Livourne*. J'ai déjà écrit à Alexandrie* pour qu'on sonde le terrain à ce sujet et je vous ferai part de toutes les informations que je pourrai recueillir. De votre côté, dites-moi si, avec une réduction considérable de prix, vous seriez disposé à terminer cette affaire.

Rien de nouveau ici. J'attends avec impatience le moment de reprendre les travaux et les souterrains grecs m'empêchent de dormir. Du reste, si on m'accorde des fonds, je pousserai les fouilles avec la plus grande activité, car j'ai hâte d'en finir. En six mois j'espère que tout sera fait.

[2e page, ro]

Mais le plus difficile sera d'emballer les grands lions grecs et les autres statues de même style. Ces objets ont été taillés dans une pierre très-friable qui s'écaille et je ne vois pas de moyen de les ramener sans les briser. Aussi, Monsieur, je m'adresse à vous et je vous prie de me faire savoir si vous ne connaissez pas quelque composition chimique qui rende à la pierre sa dureté primitive. ⁴² Dans ce cas, veuillez me la faire connaître, afin que je l'applique ici, car les monuments dont je vous entretiens, sans être très-précieux au point de vue de l'art, le sont beaucoup pour les archéologues, et dans tous les cas feront toujours au

^{41.} Il s'agissait d'une fausse rumeur (voir la ; Anastasi* mourrut en 1860.

^{42.} En juillet 1851, Rochas publia dans les comptes rendus de l'Académie des sciences une lettre sur le procédé de silicatisation; il mentionnait un voyage en Orient au cours duquel il avait observé les monuments du Sérapéum et échangé avec Mariette à ce sujet (Rochas, « Moyens de conserver indéfiniment les monuments en pierre calcaire »*, Comptes-rendus de l'Académie des sciences, 1851, p. 622 : « Qu'il me soit permis, en terminant cette Lettre, d'appeler l'attention de l'Académie sur les monuments découverts récemment par M. Mariette, dans les fouilles qu'il exécute dans le temple de Sérapis, à Memphis. Au commencement de cette année, lors de mon voyage en Orient, j'eus occasion de visiter sur les lieux les statues, les sphinx, etc., qui étaient à découvert à cette époque. Ces monuments sont la plupart en calcaire tendre de la chaîne arabique, qui offre naturellement peu de cohésion. Je reconnus, qu'étant resté enfoui pendant tant de siècles, ce calcaire était, pour ainsi dire, totalement privé de solidité; en effet, peu de temps après que ces statues eurent été exposées à l'air, après leur exhumation, elles se sont écaillées et détériorées si promptement, que l'on a jugé indispensable de les faire recouvrir de sable.

M. Mariette me fit par des inquiétudes qu'il éprouvait pour la conservation et le transport en France de ces statues; je lui fis remarquer alors qu'il était possible de leur donner sur place, en les silicatisant, la solidité nécessaire pour le transport, et je lui offris de me charger de cette opération. »); le département égyptien du Louvre constitua d'ailleurs en 1853 un dossier à ce sujet - conservé sous la cote 20144775/24 aux Archives nationales. Rochas obtint l'autorisation de faire des essais de son procédé sur des statues égyptiennes du Louvre (voir aussi l'article 20144793/33 des Archives nationales où se trouvent des courriers archivés par le département des sculptures).

Louvre* un excellent fond de salle. En attendant que vous veuillez bien me répondre, ces monuments sont sous le sable à l'abri de toute cause de destruction.

Je ne compte pas vous envoyer toutes les statues! grecques de l'hémicycle de l'Apéum. Elles sont trop mauvaises. J'en ferai un choix d'une ou deux. Mais je vous demanderai à mouler les autres à cause des inscriptions grecques qu'on y lit.

Vous aurez remarqué sans doute dans mon plan général de la tombe d'Apis* et d'Osiris* l'indication, dans la tombe d'Osiris*, de quelques salles éboulées. J'ai oublié de noter, dans mon programme des travaux qui restent à faire, le déblaiement de ces salles. Je les ai bien nettoyées jusqu'à un mètre du sol, mais pas assez pour être sûr qu'ils n'y reste rien. Il existe là en effet d'énorme rochers qui recouvrent peut-être des monuments précieux et que j'ai craint de faire sauter. Je crois bien que ⁴³ des fouilles plus attentives dans cette partie du Sérapéum* pourront ne pas être improductives.

[2e page, vo]

J'ai à vous remercier beaucoup, Monsieur, à vous remercier du fond de mon cœur de ce que vous avez bien voulu [pour ma femme*?] 44. Vous savez bien que mon dévouement et celui de toute ma famille vous est acquis et je n'ai pas besoin de vous exprimer par de plus longues phrases un sentiment que vous savez sincère. Je suis tout entier à vos ordres et prêt pour vous à aller, si vous le voulez, au bout du monde.

Hier j'ai fait cuire des œufs sous le sable. Le soleil nous dévore et le sable est si chaud qu'on ne peut littéralement en tenir une poignée dans la main. Heureusement nous touchons au terme de ces chaleurs accablantes. Le Nil* monte et couvre déjà les campagnes; la fraîcheur vient avec lui. Quel beau pays que l'Egypte* et comme le temps des 45 Ramsès reviendrait pour lui s'il était à la France*. En attendant les Anglais le convoitent bien et ne tarderont pas à en faire leur Algérie*. Adieu alors les antiquités pour le Louvre*, adieu le Sérapéum* que le sable recouvre encore.

Présentez, s'il vous plaît, mes civilités à M^I de Viel-Castel*, à M^I de Longpérier*, à M^I Villot*, à M^I Auguiot*, à M^I Sauzay*, et à bien d'autres que j'oublie sans doute, car depuis bientôt deux ans j'ai eu le temps de laisser ma pauvre mémoire s'envoler avec le vent du désert. Quant à vous, Monsieur, je n'ai pas besoin de vous renouveler l'assurance de tous mes sentiments de respect. Vous savez que je suis tout à vous

Aug. Mariette

^{43.} Mariette* avait écrit « qu' », mais a biffé l'apostrophe et complété en « que ».

^{44.} Si « ma » est assez clair, le premier mot pourrait se lire « fait ».

^{45.} Le mot a été inscrit sur d'autres lettres.

Je vous fais mes excuses pour une bien mauvaise petite boîte qui s'est glissée dans le colis qui vous a été apportée par Batissier*. Cette petite boîte ne contenait que du rebut, et elle a été envoyée par erreur au Caire*.

Faites-moi le plaisir de bien remercier pour moi Batissier* de tous les services qu'il m'a rendu au Caire*. Dieu* veuille que je revoie bientôt cet excellent

ami.

Le 20 août 1852, d'Abousir, à Persigny, ministre de l'Intérieur

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

 $Cote: 20150497/118, \, dossier \, 145 \ll Mariette, \, Auguste \gg (n. \, p.).$

Support: une feuille double.

Thèmes: mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum*.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 28-29 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 20 août 1852.

A Monsieur

Monsieur le Ministre Secrétaire d'État au département

de l'Intérieur*, à Paris*.

Monsieur le Ministre*,

Par ma lettre en date du r^{er} Août dernier, j'ai eu l'honneur de vous faire savoir que je venais de m'entendre avec M^I le Consul-Général* de France* à Alexandrie* à l'effet d'expédier, à destination de Marseille*, trois colis d'antiquités provenant du Sérapéum* de Memphis*. – J'avais alors entre les mains une lettre de M^I le second drogman¹ du Consulat-Général* qui m'autorisait à vous faire cette déclaration, et d'un autre côté je savais officieusement notre honorable consul-général* tout disposé à seconder mes intentions à l'égard du transport de ces mêmes colis.

Mais à l'époque où nous décidions ensemble cette mesure, le vapeur qui devait être chargé du transport n'était pas encore à Alexandrie* et nous ne devions pas supposer qu'un empêchement quelconque pût se présenter. C'est pourtant ce qui advint et il résulte de la copie de la lettre de M^I Le Moyne* jointe ici ⁴⁶ qu'à son arrivée à Alexandrie* le capitaine du bâtiment, consulté à ce sujet, déclara ne pouvoir se charger de l'embarquement

de trois

[1re page, vo]

de trois caisses. J'ai donc à vous prier aujourd'hui de regarder comme non avenue ma lettre du 1^{er} Août; les antiquités que j'eusse désiré expédier en France* le plus promptement possible attendront avec les autres dans les magasins du Consulat-Général* le navire de guerre que je vous supplie de nouveau de vouloir bien nous faire envoyer.

D'ailleurs, Monsieur le Ministre, vous voudrez bien considérer que la fausse démarche que j'ai faite le r^{er} août était inévitable, tant par la nécessité où je me trouvais de vous informer de la résolution prise, que par la distance qui me sépare d'Alexandrie* et l'arrivée tardive du bateau-poste dans le port de cette ville. La lettre de M^I le Consul-Général* porte en effet la date du 4 août; elle m'est ainsi arrivée le 7, c'est-à-dire le jour même du départ du paquebot qui qui emportait ma lettre d'avis. Je ne crois donc pas qu'il y ait de ma faute si la nouvelle que je me suis hâté de porter à votre connaissance a pu exposer vos bureaux à des démarches inutiles.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

 $[2^e \ page, r^o]$

Copie. Agence et Consulat Général* de France* en Egypte*.

Alexandrie*, le 4 avril 1852.

Monsieur Aug. Mariette*, à Abousyr*.

Monsieur,

^{46.} La lettre en question est recopiée par Mariette* à la main sur la deuxième page de la feuille, en-tête compris.

D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois dernier, j'ai prié M¹ le Commandant du paquebot français qui se trouve actuellement dans le port d'Alexandrie* de venir voir les trois caisses que vous désirez faire parvenir aussi promptement que possible en France*; mais ce commandant, après les avoir examinées, m'a dit qu'il n'avait pas à son bord d'appareil assez fort pour soulever et embarquer notamment la caisse n° 40, en un mot, qu'il ne pouvait pas se charger de la prendre à cause de son poids et de sa grandeur; dans cet état de choses, j'ai pensé qu'il y avait d'autant moins d'inconvénients à suspendre l'envoi des deux autres caisses n° 4 et 7 que, sans doute, un bâtiment de l'État* ne devra plus beaucoup tarder maintenant à venir chercher tous vos monuments. Du reste lorsqu'il s'agira de leur départ, je me chargerai volontiers de les adresser à M¹ l'Agent du Ministère des Affaires Etrangères* à Marseille* pour les consigner à M¹ Eug. Pastré*

Agréez, Monsieur - etc.

Signé A. Le Moyne *.

Le 3 septembre 1852, d'Abousir, à Persigny, ministre de l'Intérieur

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support: une feuille double.

Thèmes: contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte).

Note:

- La lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, au crayon rouge et au coin supérieur gauche : « lettres de M^I/Mariette »; et au crayon gris : « A classer »;
- Une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{0s} 30-33 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 3 septembre 1852.

A Monsieur

Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur*

à Paris*.

Monsieur le Ministre*,

J'ai déjà eu souvent l'occasion de vous entretenir de la position difficile qui résulte pour moi des conventions arrêtées au mois de février dernier entre le pacha* d'Egypte* et le gouvernement français*. En vertu de ces conventions, mon droit de fouiller ne s'étend pas au-delà du Sérapéum* de Memphis* et chacun des objets découverts appartient de droit au gouvernement égyptien* qui s'en empare aussitôt trouvés et les fait transporter à la Citadelle* du Caire*. Deux officiers d'état-major de l'armée égyptienne* stationnent continuellement sur les lieux, enregistrent jour par jour les résultats obtenus et veillent à ce que rien ne soit détourné. C'est ainsi que, depuis le mois de février jusqu'au mois de juin, j'ai été forcé de livrer à ces agents 656 objets antiques.

Je viens de vous dire que ces conventions me faisaient une position très-difficile. En effet, d'une part, je ne crois pas devoir vous cacher mon désir d'aller visiter, après l'achèvement des travaux du Sérapéum*, les ruines de la Haute-Egypte* que je n'ai jamais vues et que, pour moi qui fais profession d'égyptologie, il serait trop dur de ne jamais voir après les avoir approchées de si près; or un voyage de cette sorte, entrepris en érudit plutôt qu'en touriste, exige toujours quelques petites déblaiements, puisque la plupart des inscriptions de l'Egypte* ne peuvent être copiées et étudiées qu'à condition d'écarter le sable qui les couvre, ce qui, depuis près d'une année, est formellement interdit à tous les voyageurs. D'autre part je suis obligé de vous rappeler que les circonstances me forcent à violer ces mêmes conventions arrêtées entre

les deux

[1re page, vo]

les deux gouvernements et que loin de livrer au pacha* les monuments découverts je lui laisse ceux de ces objets qui me semblent n'avoir aucune valeur, et que j'organise pour les autre un système de contrebande qu'à cause même de sa hardiesse je crains toujours de voir s'écrouler. C'est là, Monsieur le Ministre, ce qui me fait la situation dont je me plains, situation sur laquelle j'appelle toute votre attention, parce qu'elle est très-délicate et en même temps très-périlleuse.

Je viens donc vous prier de vouloir bien, dans le cas où vous adopteriez ces vues, vous entendre avec M^I le Ministre des Affaires Etrangères* et faire donner au nouveau Consul-Général* de France* en Egypte* des instructions au nom desquelles cet agent pourrait travailler à faire obtenir, en ce qui me concerne, des conditions un peu plus libérales. Je crois devoir vous faire observer à ce sujet que ce que j'ai l'honneur de vous proposer me paraît d'autant moins dangereux à solliciter du Vice-Roi* que le gouvernement français*, en m'envoyant l'ordre exprès de livrer les objets découverts, a reconnu par là même le droit de S. A.* et a donné en même temps la preuve de son désir d'entretenir avec elle des relations amicales. Les 656 objets que j'ai livrés me paraissent ainsi un argument en notre faveur. – D'un autre côté, peut-être les conditions dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui ne sont-elles plus les mêmes qu'au mois de février dernier. Mes travaux, vous vous le rappelez, étaient suspendus depuis le 21 novembre, et le 12 septembre auparavant

l'ordre m'avait été donné, de la part du Vice-Roi*, de livrer tous les monuments que j'avais en magasin. Mais le Vice-Roi* n'était, en quelque sorte, pour rien dans cette affaire; il était poussé aux mesures un peu violentes dont je fus alors l'objet par son conseiller ordinaire, M¹ le Consul-Général anglais*. C'est n'est pas en effet que le pacha* attache un grand prix aux antiquités qui couvrent son royaume et qu'il ait regardé mes découvertes comme une spoliation de son propre bien : vous savez au contraire avec quelle désolante persévérance ses agents détruisent un à un les vénérables témoins de la grandeur des Pharaons. Ce n'est pas non plus qu'il eût eu sérieusement l'idée, ou de s'approprier mes monuments, ou de m'empêcher de continuer mes travaux; je crois que si nous avions résolument cédé devant des exigences, en réservant notre recours à l'opinion publique,

[2e page, ro]

nous eussions été moins embarrassés de notre défaite que M^r Murray* et lui d'une victoire qu'ils ne cherchaient pas, qu'ils ne désiraient pas, parce que $le\ droit\ seul\ ^{qu'ils\ \hat{invoquaient}}\ ne\ suffisait\ pas\ pour\ prendre\ violemment\ possession\ des\ monuments$ acquis avec l'argent de la France* et l'autorisation régulière du pacha* lui-même. Ce qu'on voulait au contraire, c'était que par nos fautes nous créassions [un ?] droit nous-mêmes un droit nouveau à S. A.*, et pour cela on a affecté de traiter directement avec moi sans passer par l'intermédiaire obligé du Consul-Général*, afin de profiter de mon inexpérience et de faire naître par ma propre incapacité une raison légitime de garder les monuments confisqués et de m'interdire l'accès du Sérapéum*. Deux mois après, les Anglais se fussent installés sur les ruines que, selon eux, nous n'eussions pas su garder et les 515 monuments confisqués eussent bientôt après pris incognito le chemin de Londres* avec ceux que la continuation des fouilles eût fait découvrir. Je vous répète donc, Monsieur le Ministre, que tout cela a été le résultat d'une intrigue anglaise; mais j'ajoute que peut-être aujourd'hui les réclamations de notre consul-général* ne trouveraient pas S. A.* dans les mêmes dispositions.

En tout cas, M^r Sabatier* pourra sans doute à son arrivée sonder le terrain et je pense, Monsieur le Ministre, que si le moment venait où ce fonctionnaire croirait pouvoir risquer la demande que j'ai l'honneur de vous soumettre, il devrait d'autant mieux saisir l'occasion que le changement tout récent de Moudir de la province de Gyzeh* va amener un mouvement dans le personnel de mes officier et que je ne sais pas s'il me sera toujours possible d'échapper à la surveillance de ces gens et de sauver au profit du Louvre* les monuments nouveaux que la reprise des travaux pourra me faire découvrir.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

[2e page, vo]

P. S. Après avoir rappelé au commencement de cette lettre les conditions qui nous sont imposées par le gouvernement* du pacha*, je crois devoir vous faire connaître celles que, dans les mêmes circonstances, le Vice-Roi* a consenties en faveur du gouvernement anglais*. Il y a un an environ, la Société Géologique* de Londres* manifesta le désir de faire quelques excavations sur le sol des anciennes capitales de l'Egypte*. L'enceinte d'Héliopolis* fut explorée l'été passé, et la saison actuelle a été occupée par de grandes fouilles sur l'emplacement de Memphis*. Mais, ainsi que j'ai pu m'en assurer par des visites presque quotidiennes, la géologie n'est, à Memphis* du moins, que l'accessoire de l'archéologie, et c'est le Musée Britannique* qui, surtout, profitera de ces travaux. En effet de longues tranchées ont été ouvertes autour du colosse de Ramsès II* à Myt-Rahyneh* et poussées dans toutes les directions à travers les buttes de décombres qui recouvrent Memphis*. Chacune de ces buttes a été ouverte, et en ce moment même les travailleurs de la Société*, chassés des terres cultivées par l'inondation, viennent s'installer au milieu des sables de la nécropole avec lesquels la géologie ne peut avoir rien à faire. Ces recherches, poursuivies avec persévérance depuis cinq mois, n'ont pas été vaines; l'emplacement et les limites du temple de Ptah* sont reconnus, les restes d'un nombre incroyable de colosses en granit sont retrouvés, et le British Muséum* va s'enrichir d'une cinquantaine de statuettes de toute matière, débris de l'ancienne splendeur du fameux temple de Vulcain*. - Or ces recherches se font toutes exclusivement aux frais du gouvernement égyptien*. Aussitôt que l'intention de la Société Géologique* a été connue, S. A.* s'est empressée de mettre à la disposition de M^t Murray*, outre S. E. Hékékyan-bey* comme directeur, un capitaine d'état-major comme surveillant-général, trois ingénieurs détachés pour ce service du divan des Travaux Publics*, et des ouvriers en aussi grand nombre qu'il pourrait en désirer. Le traitement de ces agents et des hommes à leurs ordres constitue, avec les frais d'approvisionnement, de campement, de machines, d'outils etc. - une dépense de près de 6 000 fr. par mois que le pacha* supporte en faveur de l'Angleterre*. Ajoutez que, loin de contester à M^r Murray* le droit de posséder les antiquités provenant de ces fouilles, S. A.* fait les frais de leur transport jusqu'à Alexandrie*. Enfin Hékékyan-bey* devant incessamment porter ses recherches sur Abydos* et Thèbes*, le gouvernement égyptien* met à sa disposition un bâteau [sic] à vapeur. - Tels sont, Monsieur le Ministre, les avantages faits en cette circonstance à l'Angleterre*. Je n'établis pas ce parallèle parce que je désire jouir des mêmes facilités que Hékékyan--bey*, et je ne crois pas non plus que la France* se soucie beaucoup de la collaboration d'Abbas-Pacha*. Ce que je demande, c'est que le gouvernement égyptien* ne mette pas d'empêchement à mes travaux; c'est aussi que - maintenant que nous avons suffisamment reconnu le droit de S. A.* en lui livrant 656 objets - Le Vice-Roi* veuille bien, en étendant mon firman à toute l'Egypte*, me permettre de disposer des objets que j'aurai découverts. -

Le 4 septembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double de petit format.

Thèmes: financements; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Sérapéum*.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{0s} 34-35 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Abousyr*, le 4 septembre 1852.

Monsieur*,

Ayez la bonté de faire remettre à la Direction des Beaux-Arts* les deux plis ci-joints. Comme je désire que leur contenu ne soit pas ignoré de vous, je devrais, ou vous en envoyer un duplicata, ou les rédiger pour vous-mêmes à votre propre adresse. Mais à force d'attendre le courrier de France* qui est pourtant arrivé à Alexandrie* le 31 du mois dernier, je me trouve acculé à la dernière heure du courrier qui part, et le temps me manque. Veuillez donc prendre connaissance de ces deux lettres, les cacheter, et les envoyer au Ministre* [rature] - . Je serais très-aise, dans le cas où vous approuveriez la demande qui fait l'objet de l'une de ces lettres, que vous voulussiez bien l'appuyer de votre influence.

Comme je viens de vous le dire, le courrier ne m'a rien apporté, et il me faut

[1re page, vo]

remettre à 10 jours le plaisir d'avoir de vos nouvelles. Il me tarde pourtant bien de reprendre les travaux. Heureusement cela ne peut plus tarder et permettez-moi de vous dire que je compte surtout sur vous.

Dans le cas où le Ministère* aurait de l'argent à m'envoyer, priez M^I Fleury Hérard* de me permettre de tirer à vue sur lui, au lieu de me remettre des lettres de crédit sur M^I Aïdi*. Quoique celui-ci me fasse ses paiements en pièces de 5 paras, qui sont la monnaie principale du pays, il veut s'obstine à convertir toujours les paras en piastres et à me payer ces piastres en pièces de cinq francs. Il en résulte un tripotage auquel je n'entends rien. D'un autre côté un négociant du Caire*, qui m'est recommandé spécialement par M^I Le Moyne*,

m'offre de me solder en francs, comme si nous étions à Paris*. J'aime mille fois mieux cette offre vraisemblable qui me permet de voir clair dans mes

[2e page, vo]

comptes, et je voudrais pouvoir l'accepter. J'écrirais à M^I Fleury Hérard*, si peut-être il n'était déjà trop tard. Dans tous les cas, si vous veniez à le rencontrer, ayez la bonté de l'entretenir de cette affaire sur laquelle d'ailleurs Batissier* vous donnera tous les renseignements désirables.

Je clos à la hâte ce billet dont je vous prie d'excuser le désordre. Il se fait tard et le courrier n'attend pas. Veuillez présenter mes civilités à ces Messieurs et en particulier à M^I de Rougé*, et croyez-moi

Votre bien dévoué

Aug. Mariette

Ayez la bonté de dire à Batissier* que j'attends toujours de ses nouvelles et que je n'ai pas reçu la brochure ⁴⁷ de M^I Brunet de Presle*. Le fils de M^I Le Moyne* (Auguste*) a été en danger de mort; il va heureusement mieux. Ceci me remet en mémoire ce pauvre M^I D'Anastasy* qui se porte mieux

[2e page, vo]

que jamais et que les bruits du Caire* avaient enterré fort mal-à-propos.

Les 23 nouveaux colis sont prêts. Si j'avais de l'argent, ils seraient dans huit jours à Alexandrie*. Pressez néanmoins l'envoi d'un navire de guerre. Je crois que j'expédierai le tout au Hâvre* [sic]. Avec les 23 colis s'en vont tous les objets que j'ai trouvés jusqu'ici. Il

^{47.} Sans doute Brunet de Presle, Wladimir, « Mémoire sur le Sérapéum de Memphis* », Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. l'e série Sujets divers d'érudition 2, 1852, p. 552-576; l'auteur, helléniste, y détaille les mentions du Sérapéum qu'il a trouvé dans les papyrus du Louvre* (« Je serais heureux si quelques-uns des textes que je vais citer pouvaient guider M. Mariette* dans ses recherches, comme ils recevront certainement de ses découvertes le plus utile commentaire »).

ne reste que les grosses pièces encore sous le sable. Mais vous savez pour quels motifs je les réserve. Demandez à M^I de Rougé* s'il veut d'une grande stèle! avec le cartouche de Se[son?]-en-ra ⁴⁸.

Le 12 novembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support: deux feuilles doubles.

Thèmes : financements; fouilles du Sérapéum; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Séra-

Note : la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et au coin supérieur gauche : « Vu ».

[1er feuillet, 1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 12 Novembre 1852.

Monsieur*,

Je savais par les journaux et les nouvelles de Batissier* votre absence de Paris*. Je n'apprends pas plus tôt votre retour que je m'empresse de vous écrire. Non pas que j'aie grand'chose à vous apprendre. Mais je sais qu'en un temps mon long silence vous a paru de l'indifférence, et je tiens par dessus tout à ce que vous ne me jugiez pas tel. Tout au contraire je suis et je reste toujours votre dévoué serviteur et je saisis toutes les occasions de vous le prouver.

Il semble que la fatalité poursuit ma malheureuse mission. Les fonds me manquent de nouveau et voici, pour la dixième fois, mes travaux interrompus. Je vous supplie de considérer que l'inaction ici me coûte très-cher, que je suis obligé de vivre dans le désert, d'avoir des gardiens, de faire venir de bien loin mes moyens de subsistance, et que quand vous m'envoyez des fonds, ces fonds me suffisent à peine à payer les dettes que j'ai faites pendant que, faute d'argent, j'ai passé quelques mois à vivre à rien faire dans le désert. C'est ce qui vient d'arriver avec les 3000 fr. que M^I Fleury Hérard* a mis à ma disposition il y a deux mois. Depuis le mois de mai j'étais sans un liard et du mois de mai au mois de septembre j'ai passé mon temps à emprunter de droite et de gauche sans subvenir aux frais de séjour qui, même dans l'inaction, sont énormes. Les 3,000 fr. arrivés, il m'a fallu rembourser les sommes empruntées et je me suis trouvé presque sans rien pour reprendre les fouilles. Voilà pourquoi, comme je vous l'annonçais tout-à-l'heure, mes travaux sont de nouveaux interrompus.

^{48. «} Setep-en-Rê » ($stp-n-R^c$) était un composant fréquent dans le nom royaux, mais la graphie ne semble pas correspondent à « Setep »; il ne suffirait de toute façon pas à identifier le personnage en question.

Du reste, Monsieur, si réellement vous avez l'intention de compléter notre œuvre et de consacrer encore 50 000 fr. au Sérapéum*, faites, je vous en supplie, que cette affaire se termine le plus tôt possible. Je vous le demande pour moi-même d'abord : un été passé pour la 3^e fois dans le désert me serait mortel et je vous assure que je ne me sens plus le courage d'affronter pendant cinq mois 48 degrés Réaumur et un soleil dévorant contre lequel mes chameaux eux-mêmes ne luttent pas impunément. Je vous le demande ensuite pour le succès même de l'entreprise. Le Nil* est encore haut, mais l'inondation baisse et dans un mois tous les fellahs seront occupés à l'ensemencement des terres et c'est avec beaucoup de peine que je réussirai à réunir quelques ouvriers. Les travaux ne pourront donc être repris qu'avec lenteur, sans résultats, et c'est vous-même alors qui m'en gronderez. Je vous renouvelle donc ma prière : ne me laissez pas plus long-temps [sic] dans cette position épineuse; avec des charges inévitables, auxquelles il m'est impossible d'échapper, je me trouve absolument sans ressources et dans ma position ici, alors que tant de regards sont fixés sur moi, j'en suis très souvent honteux. Permettez-moi, Monsieur, de compter sur vous.

Je vous prie aussi de faire en sorte que le fameux navire arrive enfin à Alexandrie*. Mes colis vous attendent depuis six mois et je donnerais tout au monde pour les voir au Louvre*.

```
Voici la note générale de ce que vous avez dû recevoir jusqu'ici :

colis n° 50 – envoyé comme dépêche diplomatique
colis n° 49 – confié à M¹ Batissier*.

colis n° 4 – confié à Madame Le Moyne*.

colis n° 7 – — idem —

colis n° 51

55
51 bis
55 bis
```

Plus une petite caisse confiée à M^r Bray de Buyser*.

```
[1er feuillet, 2e page, vo]
```

Veuillez m'accuser réception de tout ceci. De mon côté je vais vous envoyer les bordereaux du contenu de chaque caisse avec la description sommaire de chaque monument et l'indication de l'endroit où il a été trouvé. Je vous serais très-obligé de garder les bordereaux dans vos archives. A mesure que les caisses partiront, je vous en enverrai [rature] pour chacune d'elles. De cette façon, quand tous les colis seront parvenus à destination, vous aurez mon catalogue complet, tel que je l'ai rédigé sur les lieux.

Les découvertes nouvelles que j'ai faites pendant les travaux que je viens d'interrompre me mettent dans un embarras cruel. Je ne sais plus où j'en suis. Jusqu'ici j'avais toujours cru que mes souterrains étaient purement pharaoniques et que la série des tombeaux et des stèles, commençant à Ramsès II*, s'arrêtait

à Nectanébo*, c'est-à-dire à la seconde invasion des Perses. Et en effet sur 1000 stèles je n'avais pas trouvé un seul nom ptolémaïque et pas un mot de grec au milieu des innombrables inscriptions dont les murs sont couverts. D'un autre côté, comme chacun des sarcophages sont [sic] tous beaucoup plus larges que les portes d'entrée de la tombe, j'en devais conclure que les portes sont toutes postérieures à l'introduction des sarcophages. Or ces portes sont aussi couvertes d'inscriptions, et dans ces inscriptions pas un seul nom de Ptolémée. Il me semble donc que je devais avoir raison en soutenant que ma [porte/série?] s'arrêtait aux Perses, que les Perses avaient, sous [Ochus?]*, démoli la tombe d'Apis* et que les Ptolémées en avaient creusé une autre autre part pour leur dieu favori. – Mais voilà l'autre jour qu'en déblayant les souterrains pour la visite de Soliman-Pacha* et de M^I Sabatier*, je trouve deux stèles! dédicatoires hérissées de Ptolémées, de Cléopâtres, et d'Arsinoë. - C'étaient les deux

[1er feuillet, 2e page, vo]

premières stèles ptolémaïques que j'y eusses jamais trouvées. D'où viennent-elles? ont-elles été apportées par hazard [sic] du dehors? Mes souterrains ne commenceraient-ils pas à Ramsès II* pour finir sous les Romains et n'y aurait-il pas eu sous les Grecs seulement une loi qui en interdisais l'entrée aux profanes? Mais alors si les sarcophages introduits sous les Grecs sont plus grands que les portes qu'on a dû [rature] bâtir après leur introduction, pourquoi ces portes ne portent-elles que des noms de pharaons? Vous voyez là, Monsieur, tous mes embarras, car, à part la question scientifique, il s'agit là d'une dizaine de 1000 fr. de plus ou de moins, puisque si mes souterrains sont ptolémaïques je n'ai plus besoin de dépenser de l'argent pour les chercher autre part. Veuillez donc, je vous prie, demander pour qu[?] moi à M^r de Rougé* qu'il aie la complaisance de me dire, le plus tôt possible, de quelles dates sont les stèles! enfermées dans le colis nº 7 que vous devez avoir : les stèles sont démotiques et, outre que je lis à peine un cartouche dans le démotique, je n'ai pas eu le temps de les étudier, pressé comme je le suis de faire disparaître tout à mesure que je le trouve. Je voudrais donc bien que je M^r de Rougé* me rendît le service de me dire s'il n'y a pas là des dates et des noms propres ptolémaïques. La question sera alors tranchée pour moi. Les sarcophages auraient été introduits, tous ensemble, sous Ramsès II*, je suppose, et auraient servi au fur et à mesure de la mort d'un Apis*. Quandt ⁴⁹ à la destruction de la tombe, elle serait contemporaine de l'abolition même du culte de Sérapis*. Du reste tout ce que je viens de vous dire est un peu, comme on dit, en l'air, et il me faudrait plus d'explications que je n'en puis donner ici pour vous prouver que si j'ai des doutes ils sont réellement fondés.

J'ai encore trouvé une salle comme celle des bijoux que vous avez, et inviolée. Malheureusement le roi inconnu qui l'a fait creuser dans la montagne y a mis une économie désespérante

^{49.} Le t a été écrit par-dessus le d.

et si j'y ai recueilli des renseignements scientifiques très-importants, le Louvre* n'y gagnera rien du tout, que quatre beaux canopes à têtes humaines de près d'un mètre de hauteur et ornés de beaux hiéroglyphes 5°.

J'attends avec impatience de nouveaux ordres pour les travaux. L'ennui me tue. Je me recommande vivement à vous. Entouré comme je le suis de visiteurs de tous les pays, préoccupé du soin de mettre en ordre mon catalogue, je n'ai pas réussi à écrire ni à M¹ de Rougé*, ni à M¹ de Viel-Castel*. Veuillez, s'il-vous-plaît, présenter tous mes respects à ces Messieurs. Comment M¹ de Rougé* a-t-il trouvé la stèle¹ du colis nº 4? comment avez-vous trouvé mes deux statues rouges 5¹? Que de choses, Monsieur, se cachent encore sous [nos?] sables, et si j'avais de l'argent et la permission comme je vous ferais bien vite le plus beau Musée du monde!

Permettez-moi, en terminant, de vous serrer la main dans toute l'affection de mon cœur.

Votre bien dévoué Aug. Mariette

P. S. Pour la visite dont je vous ai parlé, j'ai fait nettoyer en entier le grand sarcophage! d'Amasis*, en granit rose. Il est vraiment magnifique. M^r Linant* a eu la complaisance de le cuber et estime son poids à environ cent mille kilos – le tiers de l'obélisque. Il a en hauteur totale presque 13 pieds. Une bande de beaux hiéroglyphes rehaussés de vert court autour de la cuve. Je ne crois pas qu'il existe au monde un sarcophage plus grand et d'aspect plus saisissant. Aussi viens-je vous

annoncer que je vous en demanderai un jour officiellement le transport, car si vous ne le prenez pas les Anglais le prendront. De même aussi, je vous demanderai à sortir l'autre sarcophage [décrit?], celui dont vous avez les inscriptions. Il me semble que ces deux colosses, uniques au monde, méritent les honneurs du Louvre* et pour ma part je regretterais beaucoup qu'ils n'y arrivassent pas. – Malheureusement vous savez qu'ils ne sont pas à nous et il m'est absolument impossible de vous les faire passer en contrebande ou de les adjoindre à la donation officielle du Vice-Roi*. Je reviens donc sur la demande que je vous ai communiquée il y a deux mois et que j'ai adressée par votre intermédiaire à l'Intérieur*. – M^I Sabatier* est au Caire* et [rature] peut-être pourrait-on lui adresser des instructions pour

^{50.} Peut-être les canopes N 394 $\scriptstyle\rm I$ A à D* (du règne d'Amenhotep III*) ou N 394 $\scriptstyle\rm 2$ A à D* (du règne de Toutân-khamon*)?

^{51.} Vraisemblablement le « Scribe accroupi »* et une des statues de Sékhemka (A 102* ou A 103*?).

qu'il ait à demander ces deux monuments à S. A.* J'ai livré maintenant près de 900 objets au gouvernement égyptien* et il me semble que le Vice-Roi* doit être content.

J'ai reçu un plan calqué et je vous en remercie. J'ai l'intention d'exécuter une carte bien complète de la nécropole de Memphis* depuis Abousyr* jusqu'à Dashour*. Je veux qu'elle soit plus exacte que celle* de M^I Lepsius*. Mais de celle-ci vous ne m'avez envoyé qu'une seule feuille et je voudrais avoir les deux qui sont en relations aux Pyramides d'Abousyr* et aux pyramides de Dashour* 5². Je vous serais par conséquent obligé si vous vouliez bien me les faire calquer et me les envoyer le plus tôt possible.

Mes 22 nouvelles caisses attendent toujours ici le moment d'aller rejoindre les 50 qui sont à Alexandrie*. Mais je n'ai pas d'argent pour fréter une barque. Les 4 nouveaux canopes

[2e feuillet, 2e page, ro]

sont emballés et j'attends une occasion pour les expédier en contrebande.

Vous avez dû recevoir la stèle de Cambyse* dont je vous ai parlé. En la faisant nettoyer, je me suis aperçu que ce n'est ni l'an 7 ni l'an 23 qu'il faut lire, mais l'an 6. M¹ de Rougé* vous dira toute l'importance de ce monument, si vilain en apparence. C'est 4 ans après que mourut le bœuf qui succéda à celui que Cambyse* blessa de sa main, et le sarcophage dans lequel furent enfermés les restes de ce jeune Apis* est précisément le petit sarcophage dont vous voyez la place dans mon plan général en face du Rond-Point. J'ai retrouvé 8 fragments de la stèle dédicatoire¹ qui est, bien entendu, au nom de Darius*. Il me tarde vivement que tout ici arrive au Louvre* et vous verriez alors si, au point de vue de l'art comme au point de vue de la science, vous risquez quelque chose à consacrer encore quelques milliers de francs au déblaiement du Sérapéum*.

Il y a encore dans les caisses d'Alexandrie* 5 statues de la fournée des deux rouges 53 que vous avez. Deux de ces cinq sont en granit – et l'une d'elles est d'un travail superbe.

Je termine ce long post scriptum en vous priant de nouveau d'agréer tous mes hommages. J'attends avec impatience l'accusé de réception de ce que vous avez et l'avis de M^I de Rougé* sur les 39 stèles démotiques¹ du colis n° 7.

^{52.} Les cartes des nécropoles memphites occupent les pl. 32 (Abousir), 33 (Saqqarah), 34 (Saqqarah-sud et Dahchour-nord) et 35 (Dahchour) des *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien* de Karl Richard Lepsius (Berlin, Nicolaische Buchhandlung, 1849-1859, *Tafelwerke* 1, t. 1).

^{53.} Les « deux rouges » peuvent se référer au « Scribe accroupi »* et à une des statues de Sékhemka (A 102* ou A 103*?); parmi les autres statues annoncées se trouvent peut-être les autres statues de Sékhemka (A 104* ou A 105*, en granit).

Le 28 décembre 1852, d'Abousir, à Persigny, ministre de l'Intérieur

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double.

Thèmes : contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Séra-péum*.

Notes:

- la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et dans la marge gauche de la première page: « [B-A*. 16.?]/7206 »; et un tampon à l'encre noire: « Ministère de l'Intérieur*, de l'Agriculture et du Commerce/20 janvier 1853 »;
- une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{0.6} 36-38 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 28 Décembre 1852.

A Monsieur

Monsieur le Ministre, Secrétaire d'État au Département de

l'Intérieur*.

Monsieur le Ministre*,

J'ai eu souvent occasion de vous entretenir de la donation, faite par le Vice-Roi* d'Egypte* en faveur de la France*, de 513 des monuments découverts dans l'enceinte du Sérapéum* de Memphis*. Cette donation eut lieu en février 1852, ou plutôt c'est à cette époque que le Divan* en fit passer les titres officiels à M^I l'Agent et Consul-Général* de France*.

Conformément aux instructions que vous m'avez transmises alors, j'ai immédiatement procédé à l'emballage de ces antiquités, et j'ai l'honneur de vous annoncer que 90 colis sont aujourd'hui à votre disposition.

De ces 90 colis, 9 doivent être à Paris*,

48 sont en dépôt dans les magasins du Consulat-Général* de France* à Alexandrie*,

4 sont en dépôt au Caire*, 29 enfin sont encore sous ma main.

Les 33 derniers iront sous peu se joindre à ceux qui sont à Alexandrie* depuis le mois de Mai dernier, et vers la fin de Janvier prochain, la collection

de toutes les caisses que nous conservons encore en Egypte* sera, dans cette dernière

ville,

ville, toute prête à partir pour France*. – Je vous prie donc, Monsieur le Ministre, de vouloir bien faire donner des ordres pour qu'un bâtiment de l'Etat* vienne les y prendre.

Quant au contenu du colis, il est de 490 objets, – du moins pour le gouvernement égyptien* qui les a fait vérifier par des commissions *ad hoc* envoyées du Caire*. Nous avons encore droit par conséquent à 23 objets qui sont tous de fortes dimensions et dont l'expédition ne pourra être faite qu'ultérieurement. Dès que ces 23 nouvelles caisses seront confectionnées, je m'empresserai de vous en donner avis.

Mais les 90 colis achevés ne contiennent pas seulement 490 objets. Je joins ici, sur 90 feuilles, l'état général de tous les monuments qui forment mon premier envoi, et vous y verrez que le total se monte à 4026. – La liste de S. A.* est donc dépassée de 3536 objets. – Ceci, Monsieur le Ministre, résulte de la décision que j'ai cru devoir prendre d'éluder en partie les conditions consenties au mois de février dernier entre le gouvernement français* et le gouvernement égyptien*. La plus sévère de ces conditions m'imposait en effet l'obligation de livrer au Vice-Roi* toutes celles des antiquités découvertes ou à découvrir qui ne serait pas comprises dans la liste des 5153, et j'ai pensé qu'exécuter à la lettre cette condition serait manquer au mandat même que vous m'avez confié. L'évènement [sic] a justifié mes prévisions. Forcé par les circonstances et désireux d'ailleurs de ne pas donner au gouvernement égyptien* raison de se plaindre, j'ai effectivement livré aux officiers turcs qui surveillent mes fouilles pour le compte du Vice-Roi* un millier environ de mauvais objets qui passent ici pour l'ensemble des monuments découverts depuis février 1852 et que les agents égyptiens croient d'une grande valeur précisément parce qu'ils viennent de moi et qu'ils savent par les journaux l'importance que la France* ellemême leur accorde. Or j'ai le regret de vous annoncer que tous ces monuments sont aujourd'hui perdus, les uns pour nous, les autres pour tout le monde.

Les premiers ont été donnés à Fuad-effendi* à son passage au Caire*; ce sont les sphinx, les statues, les momies et quelques autres gros morceaux de la collection. Les seconds, déposés dans un vestibule du Ministère de l'Instruction Publique*, gisent au milieu des ustensiles de ménages des employés subalternes de cette administration, et je crois pouvoir affirmer que le recensement de ces antiquités n'en ferait plus reconnaître une seule dans l'état de conservation où elle était lorsque je l'ai livrée aux officiers surveillants. Tous d'ailleurs, transportés du Sérapéum* au Caire* sans aucune espèce de soin, abandonnés le plus souvent sur la route pendant des jours et même des mois entiers, ne sont arrivés au Ministère* que couverts de boue, mutilés ou brisés. J'ai donc lieu de m'applaudir d'avoir gardé par devers moi, en contrebande, ceux des monuments qui ont quelque valeur, et vous avez pu du reste, Monsieur le Ministre, juger déjà par vous-même de l'opportunité de la décision que j'ai prise si vous avez vu ceux des objets que j'ai réussi à faire passer à Paris*. Aucun de ces objets ne figure sur la liste officielle des 513, et je considérerais comme un malheur pour le Louvre*, comme un malheur irréparable pour la science, qu'ils eussent été livrés au gouvernement égyptien*, et que nous en eussions ainsi été privés à tout jamais. – Telles

sont les raisons pour lesquelles les 91 54 caisses prêtes, quoique ne contenant pour tous que 490 objets, en renferment réellement 4026. 55

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Aug. Mariette

La surveillance dont je suis ici l'objet m'engage à vous prier de ne laisser donner aucune publicité à l'arrivée des caisses à Paris*.

Vous remarquerez que la séries des factures ci-jointes commence à 1 et finit

à

à 88; mais les deux caisses 51 bis et 55 bis complètent les 90 colis.

Comme les caisses doivent arriver et être ouvertes au Louvre*, je vous serais obligé si vous vouliez bien faire passer le dossier qui accompagne le présent rapport à M^r le Directeur Général* des Musées Impériaux*.

Le 1^{er} janvier 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double.

Thèmes : contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); objets découverts au Séra-péum*.

Notes:

- la lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, à l'encre et au coin supérieur gauche : « Vu », suivie de ce qui ressemble peut-être à un « V »;
- une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f⁰⁸ 39-42 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

[1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 1er Janvier 1853.

Monsieur*,

^{54.} Le texte de la lettre du 1^{er} janvier 1853 donne le chiffre de 90, qui est plus cohérent avec ce qui précède.

^{55.} À partir de « La liste de S. A.* » et jusqu'à « en renferme réellement 4026 », le texte est copié presque à l'identique dans la lettre du 1^{er} janvier 1853.

J'ai enfin terminé, il y a trois ou quatre jours seulement, ce que j'appelle mon premier envoi. Il se compose de 90 caisses que je tiens dès-à-présent à votre disposition. De ces 90 caisses

9 doivent être chez vous au Louvre* 48 sont en dépôt dans les magasins du Consulat -- Général* de France* à Alexandrie* 4 sont en dépôt au Caire* 29 enfin sont encore sous ma main.

Ces 33 dernières iront sous peu se joindre à celles ⁵⁶ qui sont à Alexandrie* depuis le mois de mai dernier, et vers la fin de Janvier prochain, ou plutôt de Janvier courant, la collection de toutes les caisses que vous conservez encore en Egypte* sera, dans cette dernière ville, toute prête à partir pour France*.

Je viens de vous dire que j'appelais ces 90 colis mon premier envoi.
Je parle ainsi eu égard aux 513 monuments que nous a donnés le
Vice-Roi*. Je ne vous envoie pas en effet la totalité de ces 513
objets, puisque les 90 colis ensemble sont censés n'en contenir
que 490 ainsi qu'il résulte de procès-verbaux dressés par les agents
turcs. Mon premier envoi se compose donc, officiellement, de
490 monuments, et mon second envoi se composera par conséquent
de 23 objets seulement qui épuiseront ainsi la liste de S. A.* –
Dès que ces 23 nouvelles caisses seront confectionnées, je vous en
donnerai avis, tout en vous avertissant dès aujourd'hui qu'elles
ne peuvent être prêtes avant quelques mois d'ici.

[1re page, vo]

Mais vous pensez bien que les 90 colis achevés contiennent, *pour nous seuls*, autre chose que 490 monuments. J'envoie en effet aujourd'hui même, par l'entremise du Consul-Général*, l'état du contenu de chacune de ces caisses (état adressé pour vous à M¹ le Ministre de l'Intérieur* et que je vous prie de réclamer) et vous y verrez que le total des objets emballés se monte à 4026. En voici le détail approximatif:

Statues de divinités	– en bronze –	1170
	– en d'autres matières –	IIO.
Statues de rois	-	2
Sphinx de rois	-	9
Statues de princes	-	72.
Statues de particuliers	-	15
Statues funéraires de tout genre	-	1596
Stèles	-	763
Tables à libations	-	II
Vases Canopes	-	12.
Médailles et monnaies	-	59.
Vases à inscriptions	-	7.
[Animaux?] en pierre employés comme objets d'art		8.
Objets divers.		192
		4026

^{56.} Mariette* avait écrit « ceux » et a réécrit par-dessus la fin du mot.

La liste officielle de S. A.* est donc dépassée de 3536 objets qui sont ainsi de la contrebande. – Ceci, Monsieur, résulte de la décision que j'ai crue devoir prendre d'éluder les conditions consenties au mois de février dernier entre le gouvernement français* & le gouvernement égyptien*. La plus sévère de ces conditions m'impose en effet l'obligation

[2e page, ro]

de livrer aux agents du Vice-Roi* toutes celles des antiquités découvertes ou à découvrir qui ne seraient pas comprises dans la liste des 513, et j'ai pensé qu'exécuter à la lettre cette condition serait manquer au mandat même qui m'a été confié. L'évènement [sic] a justifié mes prévisions. Forcé par les circonstances et désireux d'ailleurs de ne pas donner au gouvernement égyptien* raison de se plaindre, j'ai effecti--vement livré aux officiers turcs qui surveillent mes fouilles pour le compte du Vice-Roi* un millier environ de mauvais objets qui passent ici pour l'ensemble des monuments découverts depuis février 1852 et que les agents égyptiens croient d'une grande valeur précisément parce qu'ils viennent de moi et qu'ils savent par les journaux l'impor--tance que la France* elle-même leur accorde. Or j'ai le regret de vous annoncer que tous ces monuments sont aujourd'hui perdus, les uns pour nous, les autres pour tout le monde. Les premiers ont été donnés à Fuad-effendi* à son passage au Caire*; ce sont les sphinx, les statues, les momies et quelques autres gros morceaux de la collection. Les seconds, déposés dans un vestibule de ce qu'on appelle le Ministère de l'Instruction Publique*, gisent au milieu des ustensiles de ménages des employés subalternes de cette administration, et je crois pouvoir affirmer que le recensement de ces antiquités n'en ferait plus reconnaître une seule dans l'état de conservation où elle était lorsqu'on l'a prise de mes mains. Tous d'ailleurs, transportés du Sérapéum* au Caire* sans aucune espèce de soin, abandonnés le plus souvent sur la route pendant des jours & même des mois entiers, ne sont arrivés au Ministère* que couverts de boue, mutilés ou brisés. J'ai donc lieu de m'applaudir d'avoir gardé par devers moi, en contrebande, ceux des monuments qui ont quelque valeur, et vous avez pu du reste juger déjà de l'opportunité de la décision que j'ai prise, en voyant ceux des objets que j'ai réussi à faire passer à Paris*. Aucun de ces objets ne figure sur la liste officielle,

[2^e page, v^o]

et je considérerais comme un malheur pour le Louvre*, comme un malheur irréparable pour la science, qu'ils eussent été livrés au gouvernement égyptien* et que nous en eussions ainsi été privés à tout jamais. Demandez à M^{I} de Rougé* ce qu'il aurait dit le jour où il aurait su que les objets d'or, que les belles stèles d'Ouaphris* 57 et de Scheshonk* 58, que les jolies statues rouges 59 qui sont maintenant à Paris*, ont été envoyés à la Citadelle*, puis brisés, puis donnés à je ne sais qui.

^{57.} Stèle Louvre N 405*.

^{58.} Stèle Louvre N 413*, N 481*, N 488* ou IM 3736*?

^{59.} Vraisemblablement le « Scribe accroupi »* et une des statues de Sékhemka (A 102* ou A 103*?).

Je vous répète donc que j'aurais considéré comme un malheur que j'eusse suivi à la lettre les instructions de [notre?] ⁶⁰ gouvernement*, et telles sont les raisons pour lesquelles les 90 ⁶¹ caisses prêtes, quoique ne contenant *pour tous* que 490 objets pris sur les 513 donnés par S. A.*, en renferment réellement 4026. ⁶²

Vous voyez par le chiffre auquel atteint ma contrebande la justesse de la demande que je vous ai déjà faite de ne rien laisser transpirer dans le public de ce que je vous envoie. J'apprends par une lettre de M^r de Rougé* que cette demande a été accueillie; je vous en remercie. Quand j'aurai les mains vides et que tout sera fini ici, on pourra dire tout ce qu'on voudra. Mais jusque-là je pense qu'il est prudent de faire le mort.

Vous pensez bien, Monsieur, que je n'oublie pas le devoir que m'impose la date que j'ai écrite en tête de cette lettre. Recevez, je vous en prie, tous mes souhaits de nouvel an et laissez-moi en même temps profiter de l'occasion pour vous exprimer la reconnaissance dont je suis pénétré et que je vous dois pour les services que vous m'avez rendus et l'intérêt si vif que vous voulez bien porter à mes travaux. Faites agréer aussi l'expression de mon dévouement à M¹ de Longpérier* et M¹ de Viel-Castel* et croyez-moi

votre bien dévoué serviteur Aug. Mariette

Le 6 mai 1853, d'Abousir, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine Cote : 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.). Support : une feuille double de papier bleu de petit format. Notes :

- La lettre porte, d'une autre main que celle de Mariette, au crayon et au coin supérieur droit : « 6 mai 1853 » ;
- Cette lettre est évoquée par une note du 3 septembre 1853 de Rougé* à Nieuwerkerke*, glissée dans le même dossier : Rougé* lui renvoyait une lettre de Mariette* (vraisemblablement celle du 10 août 1853) qu'il lui avait confiée et en profitait pour lui transmettre également ce mot, qu'il avait décacheté par mégarde : « il se trouvait avec d'autres notes, dans une petite caisse, où était emballée la belle tête de basalte vert dont il vous parle. Je n'ai vu l'adresse qu'après l'avoir décacheté et je vous en demander excuse; cela était tout chiffonné dans l'emballage et je ne m'attendais pas à trouver là une lettre pour vous. »

[1re page, ro]

Monsieur*,

^{60.} Ou « votre »?

^{61.} Le texte de la onne « 91 ».

^{62.} À partir de « La liste de S. A. » et jusqu'à « en renferme réellement 4026 », le texte est également copié presque à l'identique à l'adresse du ministre de l'Intérieur* dans la lettre du 28 décembre 1852.

C'est pour vous que je me décide à enfermer dans cette petite caisse le fragment de statue ci-joint. Vous en jugerez, je pense, la figure digne de toute votre attention. Malgré la dureté de la matière, les moindres détails des chairs y sont indiqués avec une flexibilité de ciseau que, pour moi ignorant des procédés de l'art, je regarde comme admirable.

Si cette jolie figure flatte vos yeux, peut-être voudrez-vous la faire tailler en buste et la planter sur un petit piédestal en marbre. Vous pourrez ainsi la garder sur votre bureau comme un souvenir de ma mission qui s'est accomplie par vous & sous votre administration, et comme un gage en même temps de mon profond dévouement et de ma reconnaissance. J'aimerai toujours, Monsieur, à saisir toutes les occasions, si minimes qu'elles soient, qui peuvent vous prouver que je sais apprécier tout ce que vous avez fait pour moi.

La figure est du temps d'Apriès*; le nom propre

[1re page, vo]

du personnage n'y est pas. Mais, si mes souvenirs ne me trompent pas, ce doit être le même qu'un certain individu de basalte noir*, agenouillé et tenant devant lui une triade arrangée par les restaurateurs d'antiques, lequel se nomme, je crois, Ensahor*. Ce dernier monument est au Louvre*, dans la salle Henry IV.

Veuillez, s'il vous-plaît [sic], présenter mes civilités à ces Messieurs, et me croire

Votre bien dévoué Aug. Mariette

Du désert d'Abousyr*, le 6 Mai 1853.

Le 30 juillet 1853, du Caire, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine Cote : 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.). Support : une feuille double de papier fin. Notes :

- la lettre porte, au crayon et d'une autre main que celle de Mariette, au coin supérieur gauche « a classer », et au coin supérieur droit, de lecture difficile : « Rechercher/miss. scientifique/25 » (le premier mot pourrait tout aussi bien être « Recherches » et « scientifique » en fait au pluriel);
- le verso de la lettre porte l'adresse: « Monsieur/Monsieur le Comte E. de Niewerkerke*,/Directeur-Général des Musées Impériaux*,/Intendant des Beaux-Arts* de la Maison/de l'Empereur*/au Palais du Louvre/à Paris* »; on y a aussi ajouté, sur trois lignes, une addition d'une autre main que celle de Mariette (455[+]14[=]469);

— une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), fo 43 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres.

Le Caire*, le 30 Juillet 1853.

Monsieur*,

Cette lettre vous sera remise par M^I Delaporte*, notre consul au Caire*.

Dans tous les désagréments qu'au commencement de mes fouilles

m'a suscités le mauvais vouloir du gouvernement égyptien, M^I Delaporte* a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à aplanir les difficultés, et au mois de Juillet 1851 c'est même à M^I Delaporte*, à ses démarches réitérées et à son influence que j'ai dû d'obtenir la reprise de mes travaux qu'un ordre exprès du Vice-Roi* avait suspendus.

Me voici au Caire* aujourd'hui pour faire mes adieux à M^r Delaporte* qui part pour France*, et je n'aurais pas voulu que M^r Delaporte* vous vît (sans vous rappeler (car vous les connaissez déjà) les services qu'il m'a rendus.

M^r Delaporte* rapporte du reste d'Orient une foule d'armes et d'ustensiles qu'il destine à votre Musée Ethnographique*, et à tous ces titres réunis j'espère que vous voudrez bien lui faire le bon accueil qu'il mérite.

Je retourne tout-à-l'heure à mon désert, car M^I Delaporte* vous dira le peu de temps que je reste toujours ici, et si le courrier ne part pas trop tôt, je compte vous écrire un peu plus longuement.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement le plus sincère.

Votre serviteur : Aug. Mariette

Le 10 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

 $In stitution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine$

Cote : 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double et une feuille simple, de papier fin.

Thèmes: contexte politique et diplomatique; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); financements.

[1er feuillet, 1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 10 août 1853.

Monsieur*,

Je désire dans cette lettre, qui sera peut-être la dernière que je vous écrirai d'Egypte*, être aussi clair et aussi franc que possible, puisqu'il s'agit (permettez-moi ce mot pour la première fois) d'intérêts grave pour moi-même et peut-être aussi pour vous.

M^I de Rougé* a fait imprimer dans le *Moniteur** ⁶³ que ma mission touche à sa fin, et d'un autre côté Batissier* me fait savoir aujourd'hui même d'Alexandrie* que vous lui avez écrit afin qu'il m'engageât à ne pas prolonger mon séjour en Egypte*.

Si j'en crois ces symptômes, je serai bientôt rappelé en France* et par conséquent mon départ est prochain.

Or au moment de mettre un terme à un travail que j'ai poursuivi pendant trois années, j'éprouve le besoin, non pas de récapituler mon histoire pendant ces trois années, mais de vous dire dans quelles circonstances particulières cet ordre de rentrée m'arrive, et ceci, notez-le bien, pour que vous ne puissiez pas me reprochez, à mon arrivée à Paris*, de ne pas vous avoir fait connaître la position dans laquelle je me trouve ici.

Je vous déclare d'abord que je suis prêt à rentrer sans vous demander un sou, et quoi qu'en un pays où l'imprévu est tout il soit assez difficile de compter sur [des?] actions de lendemain, j'ai cependant été assez heureux pour arriver juste en même temps au bout de mon argent et au bout de mes travaux. Ainsi jusqu'à présent vous devez être content de moi.

Mais si pour rentrer en France* je n'ai pas un sou à vous demander, j'ai à vous faire connaître que des circonstances nouvelles et inattendues m'obligent à laisser derrière moi en partant plus de monuments que je ne l'aurais voulu. Voici ces circonstances :

A la suite des lettres de M^r de Rougé* qui m'engageaient à rechercher un des tombeaux antiques du style de celui dont je vous ai envoyé des échantillons, je me suis convaincu que ces tombeaux ne pouvaient se trouver qu'aux Grandes Pyramides* et je me suis adressé à M^r Sabatier* pour avoir le firman nécessaire.

[1er feuillet, 1re page, vo]

Son Altesse* fut brutale. Consultée par M^I Sabatier*, elle répondit qu'elle accordait le firman, mais qu'elle savait que je m'appropriais tout ce que je trouvais et qu'elle entendant absolument que dorénavant je n'enlevasse rien. [rature]

Jusqu'ici rien que de très naturel. C'est un parti pris contre les Chrétiens et les français en particulier et je ne suis pas consul-général pour le combattre.

Mais voici que M^I Sabatier* me fait écrire par Batissier* que lui-même tiendra désormais la main à ce que je n'enlève rien et qu'à la première contravention il me fera suspendre mes travaux.

Ici les choses s'aggravent. Vous comprenez que je me soucie peu des colères et des ordres de S. A.* Je maintiens avec obstination le pavillon tricolore sur ma maison et S. A.* sait qu'au besoin je me protégerais moi-même. D'un autre côté comme, en cet aimable pays, tous les

^{63.} Vraisemblablement une référence à « Ouverture des salles égyptiennes du premier étage, au Louvre. Nouveaux monuments envoyés par M. Mariette* », n. p., *Le Moniteur*, 8 juillet 1853, p. 2 : « L'exploration du Sérapion* [sic] sera bientôt terminée, et M. Mariette* s'empressera de communiquer au public tous les résultats de ses pénibles travaux ».

agents de S. A.*, grands et petits, sont à vendre, je ne vois pas pourquoi je me priverais de les acheter quand j'en ai besoin. Les ordres de S. A.* ne m'empêcheront donc pas de faire de la contrebande, mais c'est autre chose quand ces mêmes ordres me sont donnés par le consul-général*.

Voilà la position nouvelle en face de laquelle je me trouve et si vous vous étonnez qu'en ces circonstances (qui ne m'effrayent pas d'ailleurs) M^I Sabatier* non seulement ait laissé faire S. A.*, mais encore l'aide à faire, je vous répondrai que de mon côté je ne puis vous donner sur ce sujet aucune explication parce que depuis trois ou quatre ans l'Egypte* est devenue une mine chargée et que je ne veux pas être celui qui, d'un mot, mettra le feu à la poudre.

Vous comprenez maintenant que je sois obligé de laisser des monuments en arrière. Avec du temps je les aurais eus, parce qu'ici tout est caprice et que la loi d'aujourd'hui est oubliée demain. Mais du moment où je suis rappelé et où je n'ai plus le temps d'agir sur [ces Messieurs?], je ne je puis m'engager à vous expédier des objets ensevelis sous 50 pieds de sables, qu'il faut [par conséquent?] tirer de leurs trous devant tout le monde et qu'au contraire il faut faire arriver ensuite à Alexandrie* en contrebande. Si S. A.* ne le voit pas, le Consulat* au moins le verra, et me voici un lièvre poursuivi par deux chasseurs à la fois.

[1er feuillet, 2e page, ro]

Je vous répète donc que je suis prêt à rentrer, mais que je vous avertis en même temps qu'il est devenu impossible de vous expédier tout ce que je vous ai promis et que, bien que j'ai *droit* encore à quelques monuments sur les 513, il m'est impossible de n'en pas laisser derrière moi.

Ainsi jusqu'à présent tout est clair et en supposant que j'arrive demain à Paris*, vous [ne m'en?] recevrez pas le reproche à la bouche.

Cependant en écrivant ces lignes qui sont mon testament quant à cette pauvre et vieille Egypte* que j'aime tant, je vous avoue que je me sens involontairement le cou serré. Après tout, Monsieur, mettez -vous à ma place. J'aime l'Egypte* parce que j'y ai eu mon premier et peut-être mon dernier succès; mais j'aime l'Egypte* surtout parce qu'il y a des ruines et qu'en me voyant assis au milieu de ces ruines, invoquant de grands noms et de grands hommes chers à mes souvenirs, j'éprouve en même temps des émotions que je ne retrouverai plus. Or voir la Haute-Egypte* est devenu mon rêve de tous les jours et si vous voulez me permettre des impressions personnelles, je vous avouerai que je rentrerai en France* bien triste parce que je n'aurai pas vu, même en touriste, ces belles ruines que j'aurai pourtant approchées de si près.

Un autre chagrin se mêle à celui-là. J'avais arrangé mes petites affaires ainsi : vous me donniez les 25,000 fr. que je vous ai demandés, je vous envoyais le sarcophage¹ d'Anubis*, le cercueil¹ d'Entef*, un beau tombeau des Pyramides*, trois autres sarcophages en granit, les paons et les lions symboliques grecs, et tout cela expédié je rentrais en France* tout-à-fait content. Or en partant maintenant pour France* il me semble que je laisse ici la moitié de [rature] moi-même et c'est là ce qui fait mon chagrin.

Mais je renonce à tous ces rêves et comme je dois à mes dépens que les circonstances ne s'arrangent pas toujours au gré de mes désirs, je prends mon parti et puisqu'il faut m'en aller, je m'en irai.

Vous ai-je jamais, Monsieur, avant aujourd'hui ennuyé de moi-même, vous ai-je poursuivi, comme tant d'autres l'auraient fait, de

mes réclamations, [rature] me suis-je fait valoir plus qu'il ne convenait pour le succès même de mon entreprise? Non, Monsieur, c'est précisément ce qui fait mon embarras en ce moment, car cette fois j'ai demande [sic] à vous faire.

Je voudrais que le Louvre*, à la fin de ma mission et en témoignage de sa satisfaction, me donnât 5,000 fr. et voici ce que j'en ferais.

Je consacre d'abord 3000 fr à un voyage dans la Haute-Egypte*, et quand les temps deviendront meilleurs, à l'expédition de quelques-unes des caisses que je laisse derrière moi.

Les 2000 autres francs seraient donnés, en votre nom et à titre de gratification, à un français qui depuis deux ans est avec moi gratuitement, qui m'aide de sa collaboration, et en se chargeant de tout ce qui est soins matériels, me dit amasser de grands soucis et me permets de me consacrer tout entier aux seules fouilles. Ce Français s'appelle M¹ Bonnefoy*. M¹ Bonnefoy* était un ingénieur au service de Son Altesse*, et quand, il y a deux ans, je le recueillis chez moi, il venait d'être, avec tous les employés européens [du barrage?], renvoyé de son poste sans explication. Or M¹ Bonnefoy* n'a jamais touché un centime & ses services sont tous gratuits. Maintenant, au moment de me séparer de lui, je veux lui faire le cadeau dont je vous parle, et s'il n'y a pas absolument droit, au moins il est juste que je fasse ce que je puis pour ne pas passer pour un ingrat.

Voilà l'emploi que je voudrais faire de 5000 fr. que je vous demande. Je termine ici cette lettre, et en la fermant je vous demande la permission d'être aussi franc qu'un commerçant.

Vous savez déjà que du moment où vous me refusez les 25000 fr. je dois rentrer le plus tôt possible en France*. J'espère donc que vous ne verrez que le désir de bien faire dans la prière que je vais vous adresser

Cette lettre partira du Caire* le 15 août et vous arrivera au commencement de septembre. En confiant votre réponse à la poste avant le 18 septembre, je puis avoir cette même réponse ici le 2 octobre. Comme j'ai juste assez d'argent pour aller jusqu'à ce moment, je dois donc vous dire que si, au courrier du 2 octobre, je n'entends pas parler de vous, je regarderai votre silence comme un refus à l'endroit des 5 000 fr. et que je partirai immédiatement et sans attendre, quelque pénible qu'il soit ou plutôt qu'il pourra être pour ma santé de quitter le feu d'un désert auquel trois ans d'existence m'ont habitué pour la pluie, la neige et le froid de votre hiver de Paris*.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de tout mon respect et de tout mon dévouement.

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette Puisqu'il me reste de la place je ne puis m'empêcher de vous communiquer une remarque que je fais à M^r de Rougé*. C'est qu'après mon retour le temps sera bientôt venu où, par nos publications comme par le classement et l'exposition des objets nouveaux, Abbas-Pacha* ne tardera pas à savoir que, sous la protection du consul-général* et avec approbation, je l'ai affreusement mis dedans sur le nombre des objets envoyés à Paris*. On ne manquera pas d'exploiter cette circonstance et vous pouvez compter sur une de ces colères rancunières qui caractérisent le Vice-Roi*. Il s'ensuivra qu'il n'en sera que plus sévère sur les antiquités et qu'il vous refusera tout ce qu'on pourra lui demander. Maintenant comment ferez-vous pour avoir le sarcophage d'Amasis*, et [mon?] ⁶⁴ beau tombeau des Pyramides* et [rature] les objets que je laisse ici. Abbas-Pacha* est un barbare et soyez sûr qu'il se fera une joie de vous refuser tout. Ne vaut-il pas mieux prendre tout ce que nous pourrons pendant que j'y suis, et user et abuser du firman pendant que nous l'avons. Je n'y vois réellement pas et je vous

demande pardon de mon écriture.

Le 28 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : quatre feuilles doubles (après la première, elles sont numérotées par Mariette de 2 à 4 au coin supérieur gauche de la première page).

Thèmes: Anecdotes; contexte politique et diplomatique; financements; objets découverts au Sérapéum*; mission de Mariette (1850-1854, Égypte); santé de Mariette.

Note : une copie non datée de cette lettre se trouve dans les papiers Mariette conservés au sein du fonds Maspero à la bibliothèque de l'Institut de France (ms. 4061 (2), f^{os} 44-47 pour cette lettre). Ces copies ne sont pas de la main de Mariette ni de Maspero, mais correspondent à une écriture ancienne (parmi elles, la lettre copiée la plus récente est de 1869). Elles mentionnent parfois que l'original se trouvait aux archives du Louvre. Cette copie n'est pas toujours très fiable, notamment pour les noms propres..

[1er feuillet, 1re page, ro]

Du désert d'Abousyr*, le 28 août 1853.

Monsieur*,

Me voici depuis deux jours de retour d'un voyage à Alexandrie* que j'ai entrepris dans des circonstances dont je dois vous rendre compte.

Vous savez que sur les 513 objets donnés par le Pacha*, j'en ai soi-disant déjà pris 492, en sorte que nous n'avons plus droit qu'à 21.

Ces 21 objets, parfaitement décrits dans la liste, sont tous sous le sable. Ils sont de fortes dimensions et il est de toute impossibilité de les faire passer en contrebande.

Mais ces 21 objets n'épuisent pas la liste de ce que j'ai à vous envoyer

^{64.} Ou peut-être « un »?

pour ne rien laisser ici du Sérapéum*.

Outre ces 21 objets j'en ai encore une centaine, tous enfermés dans 24 caisses. – Pour ceux-ci je n'ai aucune espèce de droit.

Or, il y a quinze jours encore, voici comment je comptais m'arranger pour expédier tous ces monuments : – j'aurais fait vérifier officiellement ceux auxquels j'ai droit, et pour les autres je les aurais fait écouler peu à peu pour Alexandrie* en profitant des occasions qui se seraient présentées.

Dans mes calculs cette double opération m'aurait mené à la fin de mon crédit, et je n'aurais rien laissé derrière moi que les sarcophages et aussi les 86 proscynèmes démotiques de la porte n° 5*.

Mais c'est alors que je reçus de Batissier* la lettre qui m'informait que ma contrebande étant éventée par le Pacha*, que M^I Sabatier* *tiendrait la main* désormais à ce que je me renferme dans les conditions

de mon firman et qu'à la première occasion lui-même, M^r Sabatier*, *me ferait interdire mes travaux.*

Je vous avoue que je fus un peu étourdi. Cependant je n'hésitais pas long-temps [sic]. J'empruntais à Hékékyan-bey* ses outils et en deux jours et deux nuits, la porte n° 5* fut démontée, sciée, emballée. Puis les 24 caisses furent remaniées, les plus petites furent réunies en un seul colis et bientôt je me trouvai à la tête de 28 caisses prêtes à partir, la porte n° 5* comprise.

Mais du même coup, mes plans d'argent étaient, comme vous le voyez, dérangés. Le démontage de la porte nº 5* et l'expédition de 28 caisses d'une seule fois et à travers des obstacles qu'on ne renverse ici que par l'argent, n'étaient pas prévus dans mon budget, et les 21 gros objets risquaient fort de rester en arrière. Cependant comment faire? Puisque je ne pouvais pas prendre tout faute d'argent, fallait--il laisser les 21 objets ou les 28 caisses? Je pensais qu'en ces circonstances le plus pressé était de sauver les 28 caisses auxquelles nous n'avons pas droit et de laisser en place les 21 objets pour lesquels nous avons un droit qui défie le consul* et le Pacha*. - Si j'enlève les 28 caisses, notre droit existe toujours pour les 12 objets et le départ de ceux-ci n'est plus qu'une question d'argent, laquelle se vide toujours tandis qu'un droit perdu ne s'acquière plus; si au contraire j'enlève ostensiblement les 21 objets – (et toujours avec la même somme pour chaque opération) – je laisse derrière moi 28 caisses qui ne sont pas à nous et qu'il deviendra de plus en plus impossible d'emporter.

J'ai donc cru bien faire en prenant la décision de sauver d'abord ce qui est le plus susceptible d'être atteint par [le feu?], et de le

sauver promptement, résolument, – en premier lieu parce qu'il ne faut pas attendre que le nouveau système de surveillance de S. A.* soit organisé; – en second lieu parce qu'une fois débarrassé de ces 28 caisses il ne me reste du Sérapéum* que des monuments qui sont officiellement à nous et que conséquemment la nouvelle

surveillance ne peut atteindre.

Voilà donc la décision qu'en présence de la position fausse dans laquelle la lettre de Batissier* m'a mis, j'ai cru devoir prendre, et quoique cette décision ait pour résultat immédiat de me forcer à retirer la promesse que je vous ai faite de vous envoyer avec mon crédit les grosses statues que vous connaissez (je n'aurai pu d'ailleurs vous les envoyer *toutes*), je n'espère pas moins que vous m'approuvez. En tous cas j'ai fait pour le mieux.

Reste maintenant la mise à exécution de cette décision, et c'est en ceci que vous allez voir que mes dépenses ont dû effectivement doubler.

Une barque ordinaire avait ses inconvénients. Les antiquités sont prohibées en Egypte* et conséquemment ne peuvent pas voyager. Aussi, à toutes mes autres expéditions, a-t-il fallu, pour la douane à Boulaq*, celle d'Atfih* et celle d'Alexandrie*, un laissez-passer spécial signé du Vice-Roi*. Ici je n'avais pas de laissez-passer à attendre, et comme la douane est très-curieuse, elle n'aurait pas manqué de flairer du premier coup ma contrebande.

Au contraire une dahabieh de voyageur européen et surtout français est [exempte?], quand elle le veut bien, des visites de la dou douane : on passe outre bravement en laissant les douaniers crier, ou bien on tourne la difficulté en leur payant ce qu'ils appellent un café.

[1er feuillet, 2e page, vo]

Je pris donc une dahabieh et j'allai porter moi-même les 28 caisses à Alexandrie*.

Voilà comment, Monsieur, j'ai fait le voyage que je vous annonçais en commençant, et comment les 28 dernières caisses sont allées rejoindre les 92 qui se trouvaient déjà à Alexandrie*. En ceci j'ai fait mon possible pour trier le meilleur parti d'une position difficile et plus j'y pense plus je reste convaincu que je ne pouvais faire autrement que je ne l'ai fait. Maintenant mon argent est à peu près dépensé et j'ai le regret de ne pouvoir vous envoyer les gros monuments que je vous avais promis. Mais enfin comment faire autrement, et qu'aurait dit M^r de Rougé* a si j'avais laissé ici, pour être emportés à la citadelle*, les jolies stèles royales qui sont contenues dans les 28 caisses? Ne valait-il pas mieux sauver ces caisses et réserver les grosses statues qu'on ne peut pas emporter à la citadelle* et qui d'ailleurs sont officiellement à nous? J'espère donc que, dans cette affaire délicate, vous ne me blamerez [sic] pas de ce que j'ai fait, et que vous apprécierez au contraire la hardiesse que j'ai dû déployer, surtout quand vous saurez qu'en définitive, en partant de Bédréchyn*, je ne savais pas du tout si, après ce que m'avais écrit Batissier*, M^E Sabatier* voudrait seulement me recevoir, - moi et mes 28 caisses.

Quoi qu'il en soit, c'est une affaire finie, et je vous annonce que dès maintenant vous avez à Alexandrie* 120 caisses qui vous attendant. Je vous en écrirai d'ailleurs spécialement demain.

J'ai à vous entretenir maintenant d'une autre affaire. Comme vous le pensez bien, j'ai profité des 12 heures pendant lesquelles

j'ai vu M^I Sabatier* à Alexandrie* pour causer avec lui de la lettre de Batissier* et de la position très-gênante dans laquelle les nouveaux ordres de S. A.* me mettent.

A mon grand étonnement, M^I Sabatier* m'a déclaré qu'il n'avait pas autorisé Batissier* à m'écrire tout cela, qu'il n'avait pas dit qu'il tiendrait la main à ce que je ne fasse plus de contrebande – etc – qu'à la vérité S. A.* lui avait bien déclaré qu'elle savait à quoi s'en tenir sur ma fidélité à remplir mes engagements vis-à-vis elle, qu'elle allait me faire surveiller (il est bien temps), – mais que lui, M^I Sabatier*, ne s'était pas engagé du tout à prêter la main à S. A.* – et qu'en résumé je pouvais tout aussi bien qu'avant me livrer à mon métier de fraudeur, seulement que c'était à mes risques et périls.

Ainsi ma dernière lettre est, par ce fait, non avenue, et je n'en suis pas fâché. C'est une distraction de Batissier* qui a tout produit, et comme en définitive, cela m'a donné occasion de tirer au clair ma situation qui, en ce qui concerne mes rapports avec le Pacha*, me semblait s'abstenir de plus en plus, je n'ai pas à me plaindre. J'ai au contraire à m'en louer, car, tout compte fait, si la lettre de Batissier* n'était pas venue éveiller mon attention, la surveillance de S. A.* se serait organisée autour de moi sans que je m'en aperçusse et il serait venu un temps où le départ du plus petit objet en contrebande serait devenu impossible.

Du reste si je retire ce que j'ai dit dans ma dernière lettre sur M^I Sabatier*, je n'en persiste pas moins dans mes conclusions quant à Abbas-Pacha* et à ses tendances anti-françaises. A son point de vue – musulman – il a raison et je suppose qu'il n'est pas plus aise de voir des chrétiens occuper les premiers postes de son pays

que notre Empereur* ne serait satisfait de voir des Anglais ou des Prussiens à la tête de ses administrations, et comme ce sont les français qui, sous Méhémet-Ali*, avaient la haute main sur tout, ce sont les Français qui, sous Abbas-Pacha*, sont les premières victimes du nouvel ordre des choses. – Cela, il est vrai, n'explique pas et n'excuse pas ses sympathies anglaises. Mais Abbas-Pacha* n'est pas tenu à beaucoup de suite dans ses idées et on ne devient pas nécessairement logique parce qu'on a en main le sceptre des Sésostris et des Ramsès. C'était bon autrefois.

En vous écrivant ma dernière lettre, j'étais sous le poids de telles préoccupations & de si grands éblouissements produits par cette vilaine [ophthalmie?] qui ne me quitte que pour revenir, que je ne sais pas, non seulement si je vous ai dit tout ce que je voulais vous dire, mais encore si j'ai bien dit le peu que je vous ai dit. Dans tous les cas, pour éviter tout malentendu, je vais vous résumer les parties essentielles de cette lettre.

Vous avez dû vous apercevoir, par ma correspondance de ces derniers temps, que, tout en vous avouant que les fouilles du Sérapéum* étaient à peu près terminées, je manifestais cependant le désir de ne pas rentrer en France* immédiatement. En effet pour que je rentrasse en France* avec le contentement de moi-même, je voudrais avoir bien fini les petites choses qui me restent à faire ici, vous avoir expédié quelques bons sarcophages, mes grosses statues, et un bon tombeau comme celui dont vous avez des échantillons. Une fois cela fait, je m'en irai faire mon tour

[2e feuillet, 2e page, ro]

dans la Haute-Egypte*, ce qui est un voyage qui me manquera toujours si je ne le fais pas, et au mois de février prochain vous me verriez bien heureux et n'amenant avec moi aucun regret de ce que je laisse ici. Voilà ce que je voudrais, voilà mon rêve de tous les jours et je considérerais tout cela comme une très-belle fin de ma mission.

Pour en arriver là, il suffirait du crédit de 25000 fr. que je vous ai demandé. Je ne dis pas que ce crédit me mettrait bien à mon aise; mais enfin en me retranchant un peu d'un côté et d'autres j'arriverais à mon but.

Dans le cas où ce crédit ne pourrait m'être accordé, je sollicite du Louvre* un cadeau de 5000 francs. Après tout ce serait bien cruel pour moi de ne rien voir de la Haute-Egypte* et je n'y pense qu'avec une vive et sincère douleur. Je voudrais donc employer 3000 fr. à ce voyage, et réserver les 2000 autres francs pour M^E Bonnefoy*. Ce n'est pas que je doive cette somme à M^E Bonnefoy*. Je n'ai aucun engagement envers lui et à la rigueur je ne lui dois rien. Mais enfin, comme mes plans ont été depuis long-temps [sic] dérangés en ce qui concerne l'emploi des fonds que je pouvais me destiner personnellement, il me serait désagréable de quitter M^E Bonnefoy* sans lui rien donner. Au surplus, c'est à votre disposition et je me soumets d'avance à tout ce que vous voudrez bien ordonner.

Si maintenant je me suis permis de fixer un terme à la réponse que vous voudrez bien me faire, ce n'est pas que j'ose prendre sur moi de vous poser des conditions. Au contraire vous me rendrez bien cette justice d'avoir toujours subordonné mes désirs à vos volontés. Mais en cette circonstance j'ai dû agir ainsi, parce que dans le cas où vous auriez dû me répondre par un refus et où cette

[2e feuillet, 2e page, vo]

réponse se serait fait attendre, j'aurais été obligé, pour attendre cette réponse, de faire des dettes qu'il [rature] vous aurait fallu payer. Dans le cas où je n'aurais plus de fonds à espérer de vous, je ne puis donc demeurer en Egypte* après le 2 octobre et voilà pourquoi je me suis permis de vous dire que si votre réponse n'était pas arrivée pour cette époque, je regarderais votre silence comme un refus et je serais forcé de rentrer immédiatement en France*.

Du reste, Monsieur, laissez-moi vous dire que j'espère bien qu'il n'en sera pas ainsi. Si vous saviez que de belles choses il y a encore à faire en Egypte*! et les fouilles coûtent si peu quand on a l'argent devant soi et qu'on peut en disposer à point nommé! Mais ce ne sont même pas des fouilles que je veux faire maintenant : c'est un simple voyage d'amateur, la plume à la main. Me le refuserez-vous?

29 août –

J'avais laissé le bas de cette lettre en blanc pour le terminer dans la soirée, quand un évènement [sic] imprévu est venu déranger mes plans.

Mon premier mouvement aurait été de n'en rien dire. Je n'aime pas beaucoup à insister moi-même sur les choses qui peuvent me faire valoir et je vous avoue que j'éprouve toujours un certain embarras à raconter des affaires qui, parce qu'elles me sont personnelles, me paraissent ne pas devoir intéresser beaucoup les autres. Cependant, comme c'est la seconde fois que pareille aventure m'arrive et que, en définitive, il est bon et raisonnable que vous sachiez au juste, pour vous et pour moi, à quoi vous en tenir sur ma position exacte ici, je vais me risquer à vous faire le récit de ce fameux évènement [sic] qui me force à terminer cette lettre autrement que je n'en avais d'abord l'intention.

J'ai l'habitude tous les soirs de [rature] monter à cheval et de faire une promenade à travers le désert jusqu'au bord des terres cultivées. Hier au soir je cheminais philosophiquement au milieu des buttes de sable amoncelées par les anciennes

fouilles des Arabes, quand à 50 pas à mon côté gauche éclata un coup de fusil. J'avais la tête à d'autres pensées, et bien que j'aie entendu la balle ou les plombs siffler dans l'air, je ne fis attention à ce coup de fusil que pour me faire remarque à moi-même du peu d'agrément que doit avoir un chasseur de sanglier ou de hyène dans cette nuit obscure. Cependant, tout en marchand, je me mis à réfléchir que pas un fellahs n'est armé, qu'aucun musulman n'oserait chasser la nuit, et en outre que c'était la première fois de ma vie que je voyais un arabe s'aventurer seul dans l'obscurité au milieu des tombeaux. J'en étais là de ces réflexions, et je commençais à m'inquiéter et à m'étonner, quand tout-à-coup, à dix pas devant moi, j'aperçois un arabe accroupi se dresser subitement, m'ajuster et faire feu. C'était bien et dûment une tentative d'assassinat.

L'éclair qui illumina la nuit, la détonation, les cris si singuliers dont l'homme fit suivre son coup de fusil, effrayèrent mon cheval qui se cabra, tourna sur lui-même, et, prenant son élan à la turque, se rua en avant comme un tourbillon.

L'Arabe criait toujours, mais je n'étais plus maître de mon cheval qui avait le mors dans les dents. Il ne s'arrêta qu'au village même de Sakkarah*.

Tel est, Monsieur, l'inconcevable attentat qui a failli, comme vous le voyez, me coûter cher. Quel en est le but, quels en sont les auteurs? je ne saurais le dire. Ce que j'affirme, c'est [rature] que ce ne sont pas des fellahs: les fellahs sont menteurs et voleurs, mais leur genre d'intelligence ne les porte pas à attendre quelqu'un au coin d'une rue pour le tuer et d'ailleurs ils ne se servent jamais de fusil. Sont-ils des Bédouins du désert qui voyant un Européen tout seul, sans armes, sur un cheval, et supposant qu'en sa qualité de chercheur d'or, cet Européen doit en avoir plein ses poches, se sont dit: tuons-le pour avoir son cheval et son or. – La chose est possible parce qu'elle est dans les mœurs de ces gens. Mais cependant les cris qu'a poussés l'homme du second coup de fusil ne sont pas des cris de Bédouins. Je croirais plutôt que ces deux

Messieurs sont deux de ces arnaoutes dont l'indiscipline est proverbiale, et en effet je me rappelle parfaitement avoir entendu, dans les fantasias et au milieu des exercices du djirid, les Arnaoutes pousser ces cris étranges dont j'ai encore plein les oreilles.

[3e feuillet, 1re page, vo]

Quoi qu'il en soit, voilà où j'en suis et vous voyez que ce n'est pas très-agréable. Le soir même de l'évènement [sic], j'ai eu la visite du secrétaire principal du Moudir qui était précisément à Sakkarah* en tournée d'inspection. Il s'est très-bien conduit. Il a passé sa nuit à faire des recherches dans la montagne et ce matin il a fait arrêter deux individus que la rumeur du village a désignés comme les auteurs du coup. C'est d'abord un Turc établi barbier à Sakkarah* depuis un an environ, puis un gros vilain Arnaoute qui se grise de hachich et n'en est pas moins contre les chrétiens d'un fanatisme outré. Les deux accusés nient, bien entendu.

Quand [sic] à moi, je vous avoue que cette affaire me laisse dans une indifférence complète. Je serais assez disposé à faire une plainte officielle au divan*. Mais à quoi cela m'avancera-t-il? il est évident que le gouvernement égyptien* aura des yeux tout paternels pour l'arnaoute qui fait partie d'un corps très-redouté ici, et surtout pour le Turc – qui est un Turc. Ce sont alors les pauvres Sheikhs el-belled qui paieront pour les coupables qu'on déclarera ne pas avoir trouvés – (c'est la loi qui le veut ainsi) et alors comment voulez-vous que je m'expose à faire pendre ces pauvres diables, sans motif? Je ne bouge donc pas et si la justice égyptienne me fait demander mon témoignage – ce qui est douteux – je le lui donnerai et voilà tout.

Du reste tout dépendra de la manière dont le Moudir prendra l'affaire.

31 août 1853.

J'ai appris hier matin que le secrétaire du Moudir avait reconnu mes deux individus innocents et qu'il les avait relâchés – que de plus, en sortant, l'un des deux accusés avait déclaré qu'il allait recommencer.

J'avais eu jusqu'alors de la patience; je vous avoue qu'alors elle m'échappa.

Je montai donc à cheval, et j'allai au village dans l'intention de voir moi-même l'arnaoute et le Turc et de leur parler un peu à ma façon.

J'entrai dans le village à pied. J'avais à ma ceinture une paire

de gros pistolets et je portais sur l'épaule une carabine de Vincennes*, le sabre luisant au bout ⁶⁵, – une vraie tournure d'insurgé.

L'arnaoute n'y étais pas. Mais j'aperçus un Turc assis sur

^{65.} Le « fusil de Vincennes » est un modèle produit entre 1759 et 1761 dans cette ville; sa longueur importante atteignait 2,3 m avec la baïonnette. Au mécanisme complexe et d'entretien délicat, il tomba vite en désuétude et fut abandonné avant même la fin du XVIII^e siècle.

un banc de pierre au milieu d'une rue, en compagnie d'une nombreuse société et à côté d'un certain pèlerin à turban jaune qui m'a une fois accusé d'avoir donné le mauvais œil à sa maison et d'avoir fait mourir au moyen de ce mauvais œil son âne et son chameau, ce qui fait que, tout sacré qu'il soit, il peut bien avoir trempé dans mon affaire.

J'avais la tête montée. Je m'approche du groupe et abaissant militairement mon fusil de Vincennes*, je fais sonner l'arme sur le pavé. Puis je m'adresse en ces propres termes à mon individu : fils de Juif, est-ce toi qu'on appelle [Aessek?] ⁶⁶ le barbier? – Il me répond : oui – et en même temps il se lève pâle et respectueux, mais digne. Les femmes se mettent à crier et, découvrant leur visage, elles se l'[inondent?] de poussière, car il est évident pour moi que ces gens craignaient que j'allais me faire justice moi-même et exécuter sur place le pauvre diable. Je me contente de lui enjoindre de me suivre, lui et le turban jaune et nous voilà partis pour ma maison, suivis de tout le village.

Arrivés chez moi, je dispose sur une table mes deux pistolets, je mets mon fusil dans un coin, et j'entame la discussion. Ce que je leur dis précisément, je n'en sais rien. Tout mon arabe y passa. Je me rappelle seulement qu'à la fin, après leur avoir fait savoir que si je le voulais dans huit jours ils seraient tous les deux partis pour le [Fezaghan?] ^{67!}, je saisis un pistolet de chaque main, et le leur mettant sur le nez de manière à leur faire sentir le froid du fer, j'ajoutai : maquereaux que vous êtes, si jamais je vois encore l'un de vous dans la montagne, de jour ou de nuit, vous n'aurez pas le temps de faire un pas en avant que je vous aurais [sic] tués comme deux chiens. –

[3e feuillet, 2e page, vo]

J'étais en colère et mes gens avaient peur. Tout le monde dans la chambre se taisait. Je résolus alors tout-à-coup d'en finir par une scène à la mode du pays.

Me tournant vers le Turc, je lui dis : vois-tu là-bas cette porte avec une traverse au milieu? prends ce midjidi (pièce de cinq francs turque) et vas le [sic] appliquer sur la porte à l'endroit de la traverse. – Le Turc obéit. J'ajoute : maintenant regarde, maladroit que [rature] tu es! – Je prends un pistolet, je vise, et je passe à deux pouces de la pièce. Je prends le second pistolet et cette fois la balle force la pièce d'argent à passer à travers la planche sur laquelle elle était appuyée. –

Le Turc était pâle. Il comprit que, le cas échéant, il avait beaucoup de chance de ne pas être manqué, et prenant ma main dans les siennes, il la porta successivement à ses lèvres et à son front. L'assemblée cria *Allah*!*. C'était la soumission du vaincu, je fis apporter le café et tout fut dit. [rature]

Pour moi, quand je fus seul, je ne sais ce que je ressentis, mais je me pris à pleurer comme un enfant. Hélas! Monsieur, pourquoi Dieu* a-t-il fait les hommes si méchants, alors qu'il lui était

^{66.} La dernière lettre pourrait aussi bien être un t ou un h.

^{67.} La première lettre pourrait être un Z ou un J; le h un l.

plus facile encore de les faire bons?

Mais j'ai tort et ces détails tout personnels ne peuvent pas vous intéresser. Déchirerai-je cette lettre pour la recommencer? Vous cacherai-je absolument cette aventure, comme je vous en ai caché tant d'autre, parce que c'est une mission scientifique que vous m'avez donnée, et non une mission de chevalier errant? Je ne la déchirerai pas. Vous saurez au contraire par ces détails dans quel milieu je vis et tout ce que je souffre, Monsieur, pour mieux mériter votre bienveillance et votre protection pour ma pauvre petite famille qui, depuis trois ans, a bien souffert de mon absence. Les gredins de Turcs! Savez-vous que je tiendrai parole et que le premier que j'attrape dans la montagne avec un fusil et des intentions équivoques, je le tue comme un loup.

[4e feuillet, 1re page, ro]

1^{er} septembre 1853.

Voici deux affaires essentielles que je vous recommande tout particulièrement :

1°: – La frégate à vapeur l'*Albatros** étant arrivée il y a un mois à Alexandrie* et pensant s'en retourner immédiatement en France*, reçut à son bord, par ordre de M^r Sabatier*, les 82 caisses d'antiquités qui étaient alors en dépôt dans les magasins du Consulat-Général*.

Depuis cette époque M^r Sabatier* a porté lui-même à Alexandrie* 10 autres caisses qui, ajoutées aux 28 miennes, forment un total de 38.

On allait embarquer ces 38 nouvelles caisses et les joindre aux 82 autres, quand le commandant de l'*Albatros** annonça qu'il avait l'ordre du Ministère* de stationner plusieurs mois à Alexandrie* et qu'il n'avait l'espérance de quitter la station que pour celle de l'Archipel¹, en sorte que, loin d'embarquer les 38 caisses, il serait plutôt disposé à débarquer les 82 autres.

Les choses en sont là : 82 caisses sont à bord de l'*Albatros** et 38 dans les magasins du Consulat-Général* – en tout 120.

Le reste vous regarde: voulez-vous faire donner par le Ministère de la Marine* l'ordre à l'*Albatros** de s'absenter pendant 15 jours d'Alexandrie* pour aller porter les 120 caisses à Marseilles*; – ou voulez-vous solliciter du même Ministère* l'envoi d'un navire *ad hoc.* Dans les deux cas, faites en sorte, je vous prie, que la question soit promptement résolue, car les caisses souffrent beaucoup de la chaleur, les bois se fendent et je crains pour les objets qui y sont contenus.

2º Vous savez que nous n'avons droit ni aux grands sarcophages

[4e feuillet, 1re page, vo]

de la tombe d'Apis*, ni au tombeau que je pouvais trouver ou plutôt retrouver à Gyzeh*, en sorte que si vous voulez avoir ces objets, il faut en faire la demande à Son Altesse*.

J'ai profité de mon voyage à Alexandrie* pour demander à M^I Sabatier* qu'il [sic] voulait faire cette demande à Son Altesse* sur un simple avis de moi, ou s'il fallait que le gouvernement français* lui écrivît officiellement pour le charger de faire cette démarche

auprès du Vice-Roi*.

M^r Sabatier* me répondit qu'il était prêt à faire cette démarche, qu'il était même sûr qu'elle aurait du succès, mais qu'il ne pouvait la faire sans avoir à montrer une lettre du Ministère* qui l'invite à solliciter les objets d'Abbas-Pacha*.

M^I Sabatier* m'a donc prié de vous écrire dans ce sens. De votre côté faites dire, soit par le Ministère des affaires Etrangères*, soit par le Ministère de la Maison de l'Empereur*, à M^I Sabatier*:

que le mission de M^I Mariette* touchant à sa fin, la Direction Générale des Musées Impériaux* ⁶⁸ désirerait posséder quelques-uns des objets antiques découverts par M^I Mariette*, objets qui, suivant les conventions faites en février 1852 entre le gouvernement égyptien* et M^I Le Moyne*, appartiennent à S. A. le Vice-Roi*.

Ces objets sont :

quatre des quarante sarcophages découverts dans la plaine de Sakkarah*;

un sarcophage découvert dans la plaine de Gyzeh*; les quatre murs d'une petite chambre trouvée dans la même plaine;

enfin cinq des stèles transportées à la Citadelle*.

[4e feuillet, 2e page, ro]

En tout onze objets.

Avec une lettre dans ce sens M^E Sabatier* fera la demande. Il est bien entendu que si vous ne m'accordez pas les 25 000 fr. en question, cette lettre sera inutile. Mais il est bien entendu en même temps que si le crédit de 25000 fr. m'arrivait par exemple demain, je n'en mettrais pas moins la main à l'ouvrage pour amener au moins les objets jusqu'au bord de l'eau. Il faudrait alors, pour les embarquer, attendre que votre lettre arrive de Paris*, et vous voyez que c'est une raison pour vous presser, car le temps passe vite ici et les eaux n'attendent pas.

Il ne me reste, avant de fermer cette lettre, qu'à vous envoyer de nouveaux, Monsieur, l'expression de tout mon respect et de tout mon dévouement. Vos lettres sont bien rares, et si vous saviez la force et la joie qu'elles me donnent quand elles m'apportent quelques mots d'approbation de vous, je suis sûr que vous m'écririez plus souvent.

Présentez, s'il vous plaît, mes compliments à ces Messieurs et croyez-moi

Votre bien dévoué serviteur Aug. Mariette

^{68.} Mariette* avait initialement écrit « nationaux » et à réécrit par-dessus le mot.

Je relis ma lettre et je trouve qu'en rapportant ma conversation avec le Turc, ma plume a laissé échapper un gros mot. Mais je ne l'efface pas parce qu'il donne à la chose la vraie couleur locale et que ce terme est effectivement un de ceux dont on fait le plus d'usage en arabe.

On me prévient du Caire que le courrier part plus tôt qu'on ne s'y attendait. J'avais préparé une lettre pour M^r de Rougé* que je ne puis par conséquent finir. Je n'ai que le temps d'expédier la présente et je ne sais même pas si elle arrivera

en temps.

M^E Sabatier* m'a recommandé de nouveau d'être très-discret avec les journaux sur tout ce qui concerne nos affaires. Il paraît qu'on ne traduit pas très-fidèlement à S. A.* ce que nous voudrions lui faire savoir. ⁶⁹

Le 26 janvier 1855, de Paris, à Fortoul, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.). Support: une feuille double de grand format.

Thème: mission de Mariette (1855, Royaume-Uni et Prusse).

Notes : La lettre porte les annotations à l'encre : « une note pour le Ministre. Ch. F » au coin supérieur gauche et au coin supérieur droit « f⁰ 37. ».

[1re page, ro]

Paris*, le 26 Janvier 1855.

A Son Excellence

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique

à Paris*.

Monsieur le Ministre*,

Au mois d'août 1850, un* de vos prédécesseurs a bien voulu me charger d'une mission scientifique qui a eu pour résultat la découverte du Sérapéum* de Memphis*. A la suite de cette découverte, des travaux de déblaiement ont été ordonnés, et ce n'est qu'après quatre années employées tout entières à ce travail difficile et coûteux que j'ai pu, il y a quelques semaines, rentrer en France*.

Mon premier soin est, tout naturellement, de publier le résultat de mes recherches et l'explication des monuments nombreux qui enrichissent d'une manière si imprévue le domaine de l'Egyptologie.

Mais

^{69.} Ce dernier paragraphe est inscrit le long du bord vertical gauche de la feuille.

Mais je me trouve, en quelque sorte, arrêté dès mes premiers pas par la nécessité de connaître les monuments relatifs à Apis* et à Sérapis* qui existent déjà dans les autres Musées de l'Europe*, et notamment à Londres* et à Berlin*.

Dans ces circonstances, j'ai donc recours à Votre Excellence pour la prier de m'accorder une indemnité de mille francs qui me permette de me rendre dans ces deux villes. Une absence de deux mois me mettra à même, je l'espère, d'achever mon travail, et à mon retour à Paris* je m'empresserai d'adresser à Votre Excellence mon rapport sur la nouvelle mission qu'elle aura daigné m'accorder.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Excellence,

Monsieur le Ministre,

Le très-humble et très-obéissant serviteur : Aug. Mariette

Le 12 juillet 1855, de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.). Support: une feuille double de petit format.

Thème: mission de Mariette (1855, Royaume-Uni et Prusse).

Paris*, le 12 Juillet 1855.

Monsieur!,

Par un arrêté émané de S. E. M^I le Ministre* de l'Instruction Publique, j'ai été chargé d'une mission scientifique qui devait successivement me conduire dans les Musées de Londres* et de Berlin*.

Je viens de remplir la première partie de cette mission, et au moment où je comptais sur la présence de M^I le Ministre* pour obtenir l'ordon-nancement des 500 derniers francs qui m'ont été alloués, j'apprends que M^I le Ministre* est absent de Paris*.

Dans ces circonstances, Monsieur, j'ai recours

à votre obligeance habituelle et vous prie de vouloir bien faire mettre cette somme à ma disposition, afin que je puisse, le plus tôt possible, me rendre à Berlin*.

A mon retour, je m'empresserai de mettre sous vos yeux le résultat de cette double exploration. J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

> Votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Le 6 août 1855, de Paris, à Fortoul, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* », datée du palais du Louvre.

Note: La lettre porte un tampon « ministère de l'Instruction publique et des Cultes*. Enregistré le [...?] août 1855 » et de brèves annotations à l'encre illisibles en partie supérieure (vraisemblablement de simples mentions de classement).

Thème: publications de Mariette; financements.

[1re page, ro]

Palais du Louvre, le 6 août 1855.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes

Monsieur le Ministre*,

A la suite d'une lecture que j'ai eu l'honneur de faire devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, cette savante Compagnie a bien voulu charger son Bureau de vous écrire à l'effet d'appeler votre attention sur l'importance des monuments qu'ont produits les fouilles du Sérapéum* de Memphis* et l'intérêt qu'il y aurait à les livrer à la publicité – Vous-même, Monsieur le Ministre, dans une première audience que vous m'avez accordée, vous m'avez assuré de tout votre bon vouloir et de l'empressement que vous mettriez à seconder les vœux de l'Académie des Inscriptions*.

Encouragé par ces assurances, je me suis donc occupé sans retard du soin de réunir mes matériaux, et une première préoccupation a été celle de me mettre en rapport avec des éditeurs. Mon

intention

intention, dans le cas où les pourparlers auraient abouti, était de me présenter devant vous avec un devis tout préparé et de vous demander votre concours.

Mais les seuls éditeurs que j'aie pu rencontrer (MM. Gide* et Baudry*) ont élevé des prétentions tellement exorbitantes que j'ai compris immédiatement que ces Messieurs avaient eu connaissance de la démarche de l'Académie* et que leur but était d'exploiter à leur profit une publication dont ils supposent Votre Excellence disposée à faire les frais à tout prix. – Vous en jugerez par les deux lettres ci-jointes. Par la première MM. Gide* et Baudry* demandent à votre Ministère* environ cent dix mille francs. Par la seconde ils déclarent que 80,000 francs leur sont nécessaires.

Je n'ai pas cru devoir, Monsieur le Ministre, donner suite à cette affaire qui devient trop visiblement une mine que MM. Gide* et Baudry* se proposent d'exploiter. Mais comme, tout en sauvegardant les intérêts de votre Administration*, je dois en même temps sauvegarder ceux de la science, je ne pense pas qu'il faille tout-à-fait abandonner l'entreprise. C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter de Votre Excellence une nouvelle audience dans laquelle je me propose de lui faire connaître les moyens les plus certains et les plus économiques d'arriver au but que nous nous proposons.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre, de Votre Excellence.

> le très-humble et très-obéissant serviteur Aug. Mariette

Le 12 décembre 1855, de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* », datée du palais du Louvre.

Note : La lettre porte les annotations suivantes, à l'encre et d'une autre main : « Classer » au coin inférieur gauche; « f^0 32 » au coin supérieur droit.

Thème: mission de Mariette (1855, Royaume-Uni et Prusse).

Palais du Louvre, le 12 Décembre 1855.

Monsieur!,

Des circonstances impérieuses m'ont forcé à faire en deux fois le voyage à Berlin* dont S. E. M^I le Ministre de l'Instruction Publique* m'avait chargé, et c'est à mon retour seulement qu'avant-hier j'ai trouvé la lettre par laquelle vous m'invitez à vous adresser mon rapport sur ma visite aux collections scientifiques de l'Angleterre* et de la Prusse*.

Je vais m'occuper sans retard du soin de rédiger mes notes et j'aurai l'honneur de vous adresser mon travail aussitôt qu'il sera terminé, c'est-à-dire dans quelques jours.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Votre très-humble serviteur : Aug. Mariette

Le 11 février 1856, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de grand format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* », datée du palais du Louvre.

Thème: financements; financements.

Note: Le ministère envoya une réponse négative à Mariette le 27 février 1856 indiquant que tous les crédits de publication avait déjà été absorbés par d'autres projets (Archives nationales, F/17/2988/1, dossier « Mariette »).

[1re page, ro]

Palais du Louvre, le 11 février 1856.

A Monsieur

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes

à Paris*.

Monsieur le Ministre,

Au mois de septembre 1850, j'ai eu l'honneur d'être chargé par M.M. les Ministres de l'Instruction Publique* et de l'Intérieur* d'une mission scientifique pour l'Egypte*.

Comme Votre Excellence le sait déjà, cette mission a produit ses fruits. Le Sérapéum* de Memphis* a été découvert, et ce temple célèbre, fouillé dans toutes ses parties, nous a mis entre les mains plus de trois mille monuments inconnus jusqu'alors.

Mais les travaux de déblaiement, achevés depuis dix-huit mois, attendent encore aujourd'hui leur complément indispensable. Le monde savant ignore en effet les résultats de cette grande entreprise pour laquelle le gouvernement français* à déjà dépensé plus de

cent-ving-mille francs. Quelques-uns des monuments sont, à la vérité, entrés dans les collections du Louvre*; mais les plus intéressants d'entre eux sont encore enfouis dans les sables de l'Egypte*. D'un autre côté, ces matériaux si nombreux, sans les explications qui les font connaître, perdent toute leur importance, et restent comme autant d'énigmes. Je crois donc, Monsieur le Ministre, que la publication des documents artistiques et scientifiques provenant de l'exploration du Sérapéum* est la suite nécessaire des travaux qui ont été exécutés dans l'enceinte de cet édifice, et comme une publication de ce genre dépasse les ressources dont je puis disposer, je viens vous demander de me fournir les moyens de l'entreprendre.

[1re page, vo]

Je [donnerais?] ici à Votre Excellence divers détails, 1° sur la nature et la composition de l'ouvrage; 2° sur les dépenses que la publication occasionnera.

Le *Sérapéum** se composera d'un fort volume in-4° de texte, et d'un atlas de cent grandes planches, accompagné d'un index de vingt-deux feuilles.

Le volume imprimé sera lui-même divisé en deux Livres, précédés d'une introduction. – Dans l'introduction, je donnerai le journal abrégé des fouilles; je montrerai le Sérapéum* tel que je l'ai retrouvé je décrirai l'état des chambres inviolées, pleines de statues, de bijoux et de pierres précieuses, que j'ai eu la fortune d'ouvrir; la topographie du temple, la disposition des immenses souterrains consacrés à la sépulture d'Apis seront l'objet de cette introduction. – Avec le premier Livre, commencera l'étude de Sérapis* proprement dit. Mais je désire, dans cette partie de l'ouvrage, n'étudier Sérapis* que dans les seuls écrivains de la tradition classique. Apis*, de son côté, sera l'objet d'une investigation spéciale. Au moyen des auteurs grecs et latins, nous pénétrerons aussi loin que nous le pourrons dans le mythe de ces deux divinités. De Memphis* qui fut leur berceau nous les suivrons à Alexandrie* où elles s'établirent sous les premiers Ptolémées; de là nous les montrerons, sous les Empereurs, prenant part au grand mouvement religieux des premiers siècles de notre ère, et s'élançant des bouches du Nil* pour aller en quelque sorte s'abattre sur toutes les parties du monde connu. La critique des documents que nous possédons sur cette grande histoire, le récit des diverses tentatives religieuses auxquelles Sérapis* fut mêlé, sa lutte avec le christianisme seront le sujet de ce premier Livre. - Dans le second Livre, nous com--mencerons l'étude des monuments que le Sérapéum* lui-même nous en a restitués, et nous essaierons de voir dans quelles limites l'opinion que nous nous étions formée d'Apis* et de Sérapis* d'après le seul témoignage des auteurs classiques doit être modifiée. Ici nous étudierons surtout le Sérapis* égyptien, au moyen des textes hiéroglyphiques. Le Sérapis* grec ne fut après tout qu'un dieu égypto-grec inventé par les Ptolémées au profit de leur religion nationale. Le Sérapis* égyptien, au contraire, resta sous les Lagides

tel que les Pharaons, pendant trois mille ans, l'avaient connu et adoré. Quelle influence le vieux Sérapis* égyptien avait-il sur le Sérapis* grec? En quelles parties les deux religions grecques et égyptiennes avaient-elles assez de points de contact pour qu'un dieu ait pu être, pendant un certain temps, commune à toutes les deux? quel était en définitive le vrai dogme de Sérapis*, celui que les prêtres enseignaient dans les sanctuaires vingt siècles avant la conquête d'Alexandre*? Ce sera l'objet de notre second Livre, qui se terminera par le résumé de l'histoire de Sérapis* et la recherche du point de vue définitif sous lequel la science doit désormais envisager la mystérieuse divinité de Sinope*.

Quant à l'atlas, il se composera de cent planches gravées que j'ai déjà indiquées. Cette partie de l'ouvrage sera divisée en deux sections. Dans la première, j'introduirai touts [sic] les monuments provenant du Sérapéum* proprement dit. La seconde sera consacrée à la publication des monuments trouvés dans les souterrains du Sérapéum*, c'est-à-dire dans la tombe d'Apis*. Chacun de ces deux sections sera du reste formée d'un nombre à peu près égal de feuilles. Vingt de ces feuilles seront en couleur. Les plans du Sérapéum*, les dessins des quarante statues grecques découvertes en avant du temple, quelques vues pittoresques destinées à donner une idée générale des lieux, un assez grand nombre d'inscriptions égyptiennes, grecques et phéniciennes forment cette première partie. La seconde comprendra la reproduction des statues, des bijoux, des amulettes précieuses, des tombeaux, et deux ou trois cents des principales stèles provenant de la sépulture des Apis*, et cette seconde partie sera, au point de vue de la science, la plus importante des deux, puisque tout l'intérêt historique, chronologique et religieux du Sérapéum* est contenu dans les proscynèmes découverts au fond des souterrains de ce temple.

Tel est, Monsieur le Ministre, le plan général de l'ouvrage que je désire consacrer au Sérapéum* de Memphis*. La publication sera divisée en 25 livraisons composées de 4 planches et de 2 ou 3 feuilles de texte. Le prix de chaque livraison sera de 11 fr. 20, soit pour l'exemplaire complet 280 francs. Mais MM. Gide* et Baudry*, auxquels je me suis adressé pour établir le devis de ces dépenses, déclarent qu'ils ne peuvent se charger de l'entreprise

[2e page, vo]

si je ne leur assure le placement de 250 exemplaires. C'est donc, au total, 70,000 francs dont il est nécessaire de faire l'avance.

Votre Excellence comprendra qu'en présence d'une pareille somme je sois obligé d'avoir recours à elle. Mais je me hâte d'ajouter que ce n'est pas 70,000 francs que je viens demander. M^I le Ministre d'Etat* serait en effet disposé à accorder la moitié de cette somme si Votre Excellence consentait à fournir l'autre. D'un autre côté, les 35 000 francs que votre département donnerait pourraient être divisés en cinq annuités, de sorte qu'en résumé c'est une somme annuelle de sept mille francs pendant cinq ans que je prends la

liberté de solliciter.

Si vous voulez bien, Monsieur le Ministre, vous rendre au désir que j'ai l'honneur de vous exprimer, MM. Gide* et Baudry*, assurés pendant cinq ans du paiement de l'allocution annuelle ci-dessus spécifiée, n'en mettront pas moins tout l'empressement possible à faire paraître l'ouvrage qui pourra être terminé en deux ans

Je joins à cette demande le devis détaillé dressé par MM. Gide* et Baudry*.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie, Monsieur le Ministre, de recevoir l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

le très-humble et très-obéissant serviteur : Aug. Mariette

Le 11 décembre 1856, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique

 $Institution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine.$

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de grand format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* », datée du palais du Louvre.

Note: La lettre porte trois annotations à l'encre en partie supérieure de la première page: « M. Mariette a déjà été chargé en 1855 d'une mission en Angleterre [...?] à Berlin pour étudier les monuments relatifs au culte d'Apis, et a reçu pour cette mission une [...?] de 1,000 f et aucun rapport n'est parvenu à l'Adm^{on} »; « Précédemment (en 1850) M. Mariette a déjà reçu 4000 f sur les fonds de l'Inst^{on} publique pour rechercher des manuscrits en Egypte et quelqu'ont été les résultats de la 1^{re} Mission de M. Mariette ces résultats n'ont rien rapporté au Ministère de l'Instruction publique. »; « Il est impossible d'accorder de nouveaux [crédits?]. ».

Thème: mission de Mariette (1857, Italie).

[ro]

11 Décembre 1856

A Son Excellence,

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique

Monsieur le Ministre*,

La découverte du Sérapéum* de Memphis* et des nombreux monuments que le déblaiement du temple a mis au jour m'impose le devoir de rendre compte au monde savant des résultats que cette découverte nous a fournis. L'histoire de l'Egypte* ancienne, la chronologie, la religion, la philologie surtout, trouvent dans les matériaux que j'apporte un secours inattendu, et peut-être ai-je le droit de me croire autorisé à dire que, de toutes les découvertes archéologiques faites depuis un grand nombre d'années, il n'en est pas qui ait été plus féconde que celle du Sérapéum* retrouvé sous les sables de la nécropole de Memphis*. Je dois donc au public qui prend intérêt aux progrès de la science l'ouvrage qui est la suite nécessaire de mon séjour en Egypte*, et c'est à cet ouvrage que travaille [sic] en ce moment.

Mais je suis arrivé aujourd'hui à un point qu'il m'est impossible de franchir, si Votre Excellence ne vient à mon aide. En 1826, des fouilles faites par M^I Drovetti* aux environs des collines de sable sous lesquelles

[vo]

je devais plus tard diriger mes travailleurs, ont en effet amené la découverte de certains monuments, stèles, papyrus, sarcophages, qui proviennent de la sépulture de divers administrateurs et employés du Sérapéum*, et qui, depuis cette époque, ont été transportés à Turin*. Rien de plus intéressant que ces monuments qui mettent la vie intérieure du temple à nu, et nous livrent sur le culte de Sérapis une foule de détails intimes qu'on demanderait en vain aux autres objets recueillis dans l'enceinte sacrée. Il est donc essentiel que je connaisse et que je copie ces documents dont une partie seule a été publiée par le savant M[‡] Peyron*, que je les étudie sur place et me mette à même de les comparer, soit à ceux que nous possédons au Louvre* et à la Bibliothèque Impériale*, soit à ceux que j'ai déjà eu occasion de voir à Londres*. Dans ce but, Monsieur le Ministre, je viens vous demander de m'allouer une somme de mille francs qui me permette d'aller explorer, au profit de mes études sur le culte de Sérapis*, les richesses que possède le magnifique Musée* de Turin*.

Si Votre Excellence veut bien m'accorder la faveur que je sollicite, j'aurai l'honneur de lui adresser, dans les quinze jours qui suivront mon retour à Paris*, un rapport détaillé sur ma mission.

En attendant une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

le très-humble et très-obéissant serviteur Aug. Mariette Conservateur-adjoint du Musée Egyptien* du Louvre*.

Le 31 décembre 1856, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/I, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de grand format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* », datée du palais du Louvre.

Note : La lettre porte une annotation à l'encre au coin supérieur droit : « f^o 37 »

Thème: publications de Mariette; financements.

[1re page, ro]

Palais du Louvre, le 31 Décembre 1856.

A Son Excellence

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, à Paris*.

Monsieur le Ministre*,

Votre Excellence a bien voulu me faire demander par M^I Michel Chevalier* quelques renseignements sur l'ouvrage dans lequel je désirerais consigner les résultats scientifiques de la découverte du Sérapéum* de Memphis*. Je m'empresse de transmettre à Votre Excellence ces renseignements, que j'essaierais de rendre aussi brefs et aussi clairs que possible.

L'ouvrage dont j'ai l'honneur de vous entretenir, Monsieur le Ministre, est rendu nécessaire par l'importance même et la nouveauté des monuments qu'il est destiné à faire connaître. La découverte du Sérapéum* de Memphis* est en effet, s'il m'est permis de le dire, un des grands faits archéologiques de notre temps. Je n'en veux pour preuve que la lettre dont une copie est ci-jointe et qui a été adressée à l'honorable prédécesseur de Votre Excellence par l'Académie des Inscriptions* à la suite d'un vote spontané et unanime de cette savante Compagnie. Vous y verrez, Monsieur le Ministre, qu'effectivement

les matériaux recueillis dans l'enceinte du Sérapéum* ont une valeur qu'il est difficile de méconnaître. L'histoire y trouve des séries entières de rois; la chronologie y remonte par des jalons sûrs jusqu'à vingt siècles avant notre ère; la religion égyptienne surtout s'illumine d'un jour nouveau, et pour la première fois nous voyons clair dans les mystérieuses profondeurs de cette philosophie que les Platon*, les Pythagore*, les Solon* n'avaient pas dédaigné de venir apprendre en Egypte*. La science a donc à gagner beaucoup à la publication que je désirerais faire sous les auspices de Votre Excellence, et j'ose dire qu'en France*, en Angleterre*, et surtout en Allemagne*, cette publication est attendue avec la plus vive impatience.

Votre Excellence me permettra de ne rien dire de plus sur cette partie de la question, et de consacrer le reste de cette lettre aux seuls détails qui concernent l'ouvrage en lui-même et les dépenses à faire pour l'exécuter.

L'ouvrage, tel que je le conçois, serait composé :

- 1° de deux volumes de texte in-8°, ou d'un gros volume in-4°; le journal abrégé des fouilles, la description et l'interprétation des monuments, les résultats qu'ils fournissent à la science seront réservés à ce texte;
- 2º d'une suite de grandes planches gravées, d'un nombre qui variera selon l'importance du crédit mis à ma disposition; le format adopté est celui de l'atlas de la publication consacrée par M^I Lajard* aux souvenirs du culte de Mithra*;
- 3° d'une index explicatif de 25 feuillets, donnant, au fur et à mesure de la publication des livraisons, une description sommaire de chacune des planches et des monuments qu'elles représentes.

Tel serait, Monsieur le Ministre, le plan général de l'ouvrage. Si Votre Excellence désire le réaliser, elle a à choisir entre les trois devis suivants, dressés par MM. Gide* et Baudry*, libraires-éditeurs à Paris*.

[2e page, ro]

Le premier devis comprend les deux volumes de texte, l'index explicatif, et un gros atlas de 250 planches in-fol., reproduisant près de 4,000 monuments, c'est-à-dire l'ensemble de tous les objets, sans exception, recueillis pendant le déblaiement du temple; la dépense totale se monterait à 113,000 francs

Dans le deuxième devis, le texte imprimé a le même nombre de feuilles, mais un choix a déjà été fait parmi les monuments à graver, et l'atlas ne contient plus que 160 planches; la combinaison que présentent le nombre et l'arrangement de ces planches est certainement la meilleure; la dépense totale serait couverte par une allocation de 85,000 francs.

Le troisième devis comprend les deux volumes de texte, l'index et 120 planches in-fol. gravées et tirées sur papier de Chine*: l'atlas ne contient ici que les monuments qu'il est indispensable de publier; l'ouvrage, construit sur cette base, suffirait cependant au but que nous désirons atteindre; la dépense, réduire en quelque sorte au strict nécessaire, se monte encore à 70,000 francs.

Je laisse à Votre Excellence le choix à faire entre l'une de ces trois combinaisons. Je serais très-heureux que la seconde fût adoptée; je dois dire cependant que j'ai l'assurance de faire connaître du Sérapéum* tout ce qu'il est nécessaire de publier, si la troisième vient à être acceptée par Votre Excellence.

En somme, l'ouvrage coûterait donc au minimum 70,000 francs. Mais je me hâte d'ajouter, Monsieur le Ministre, que ce n'est pas 70,000 fr. que je viens vous demander. Dans le cas, en effet, où vous ne croiriez pas devoir faire de cette dépense l'objet d'un crédit spécial, S. Exc. M¹ le Ministre d'Etat* serait disposé à accorder la moitié de la somme, si vous-même, Monsieur le Ministre, consentiez à fournir l'autre. D'un autre côté, les 35,000 francs que vous m'accorderiez pourraient être divisés en cinq annuités, de sorte qu'en résumé c'est une somme annuelle de 7,000 francs pendant cinq ans que je prends la liberté de solliciter.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les renseignement que M^I Michel Chevalier* m'a chargé de vous transmettre. En terminant cette lettre, je prends la liberté de m'autoriser de toutes les personnes honorables et savantes qui prennent intérêt à mon ouvrage, pour me recommander à vous et vous prier de me fournir les moyens de donner enfin son complément indispensable à une découverte pour laquelle le Gouvernement Français* a déjà dépensé près de cent vingt mille francs.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence,

le très-humble
et très-obéissant serviteur :
Aug. Mariette
Conservateur-adjoint des Musées Impériaux*

Le 3 janvier 1857, de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de petit format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* », datée du palais du Louvre.

Note : La lettre porte une annotation à l'encre au coin supérieur droit : « fo 37 ».

Thème: publications de Mariette.

[1re page, ro]

Palais du Louvre le 3 Janvier 1857.

Monsieur!,

J'ai l'honneur de vous adresser la note que M¹ le Ministre* avait demandée à M¹ Michel Chevalier*. Cette note concerne mon ouvrage sur le Sérapéum* et réunit tous les détails relatifs à la publication dont je vous prie de faire les frais. J'oserai, Monsieur, vous recommander cette affaire avec instance.

M¹ le Ministre* a bien voulu dire à M¹ Michel Chevalier* que ma demande relative à une petite mission à Turin* avait été accueillie avec faveur et que l'arrêté serait pris dans un bref délai. Si je ne craignais de vous importuner, je vous demanderais, Monsieur, de hâter la solution de cette affaire. Je désirerais en effet faire coïncider mon voyage à Turin* avec un congé dont je jouis en en ce moment. D'un autre côté,

[1re page, vo]

les monuments que je dois étudier là-bas commencent véritablement à me faire défaut. Vous me rendriez donc service si vous pouviez avoir égard à la petite demande que je prends la liberté de vous faire en ce moment.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Le 20 février 1857, de Paris, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.)

Support : une feuille double de moyen format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées Impériaux* », datée du palais du Louvre*.

Thèmes: carrière; mission de Mariette (1857, Italie).

Note : la lettre porte les annotations suivantes, d'une autre main que celle de Mariette : « accordé » (au crayon, partie supérieure gauche), « fait le 21 février » (à l'encre, partie supérieure gauche); « 0 28 P » (au crayon, partie supérieure droite).

Palais du Louvre*, le 20 février 1857. 70

Monsieur le Directeur*,

Son Excellence M^r le Ministre de l'Instruction Publique* vient de me faire l'honneur de me choisir pour aller remplir à Turin* une mission scientifique. Comme cette mission ne peut qu'agrandir mes connaissances et me rendre ainsi de plus en plus digne des fonctions que je remplis au Musée du Louvre*, j'espère, Monsieur le Directeur, que vous ne vous refuserez pas à m'accorder le congé de quinze jours dont j'aurais besoin pour satisfaire au vœu de M^r le Ministre de l'Instruction Publique*.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur le Directeur,

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette

^{70.} Seuls « 20 février » et ... « 7 » ont été écrits à la main pour compléter l'en-tête.

Le 1^{er} avril 1857, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : quarante feuilles simples de grand format, glissée dans une grande feuille formant une couverture avec le titre « Rapport de M. Mariette*. Monuments d'Apis* et de Sérapis* ».

Note: La couverture porte l'annotation à l'encre : « Accuser reception. 12 juin 1857 ». Le revers arrière (troisième de couverture) porte l'annotation : « Ce rapport ne peut être publié dans les archives 1° à cause de la trop grande quantité de caractères à fondre - 2° pour les comparaisons??? ».

Thème: mission de Mariette (1850-1854, Égypte); mission de Mariette (1857, Italie); fouilles du Sérapéum; publications de Mariette; mission de Mariette (1855, Royaume-Uni et Prusse).

[1re page]

Paris*, le 1er Avril 1857.

A Son Excellence Monsieur le Ministre, Secrétaire d'État au Département de l'Instruction Publique et des Cultes*.

Monsieur le Ministre*,

Au moment où, il y a deux ans, l'attention se portait sur la divinité fameuse dont le temple venait d'être retrouvé sous les sables de la nécropole de Memphis*, j'ai eu l'honneur de lire devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* un travail par lequel je me suis efforcé de mettre en relief un fait que je demande à Votre Excellence la permission de lui rappeler. Tant que l'Egypte*, disais-je alors, resta, sous les rois prédécesseurs des Lagides, maîtresse de ses destinées, il n'y eut sur les bords du Nil* qu'un seul Sérapis* et un seul Sérapéum*. Apis* mort, c'est-à-dire Apis* rentré à sa mort dans le sein d'Osiris*, tel était Sérapis*; la tombe du taureau divin, tel était le Sérapéum*, et comme les lois sacrées attachaient le culte de ce taureau à la ville de Memphis*, je faisais voir que, par une conséquence naturelle, il n'a jamais pu y avoir d'autre Sérapis égyptien et d'autre Sérapéum que le Sérapéum* et le Sérapis* de Memphis*.

[2e page]

Mais quand la conquête d'Alexandre* eut anéanti pour toujours la puissance des Pharaons on vit tout-à-coup un nouveau Sérapis* apparaître. Celui-ci n'est plus Apis* mort; aussi n'a-t-il plus ses autels à Memphis*. Si le Sérapis* des dynasties nationales a des quelques points de ressemblance nombreux avec

(1) Καιέχως ... ἐφ' οὖ οἱ βόες Άπις ἐν Μέμφει καὶ Μνεῦις ἐν Ἡλιουπόλει καὶ ὁ Μεν-δήσιος τράγος ἐνομίσθησαν εἶναι θεοί. ⁷¹ Africain, apud Syncell., Chronogr.* p. 54, 55, Dindort.

le Bacchus* à tête de bœuf d'Argos* et d'Elée*, le Sérapis* qui siège à Alexandrie* est plutôt le Jupiter* l'Adès* des traditions helléniques. Il y eut donc en Egypte* deux Sérapis: l'un que Memphis* adorait depuis le règne du Céchoüs* de Manéthon* (1), et que, sous les Pharaons, sous les Ethiopiens, sous les Perses, sous les Grecs et même sous les Romains, reste sans mélange Apis* mort; l'autre qui, sous l'un des premiers Ptolémées, arriva, dit-on, de Sinope* à Alexandrie* et inaugura dans cette capitale de l'Egypte* grecque [rature] le culte du dieu cosmopolite auquel le monde connu des anciens devait bientôt rendre des hommages.

Cette situation, Monsieur le Ministre, est le point de départ de la mission dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte. Le Sérapis* égyptien, qui n'existait que par les momies conservées dans la tombe d'Apis* n'a pas en effet habité un autre temple que le Sérapéum* de Memphis*, et conséquemment nous n'avons pas à demander à d'autres Musées que le Musée du Louvre* des souvenirs de son culte. Mais il n'en est pas ainsi du Sérapis* d'Alexandrie*. Celui-ci a eu des autels dans toutes les parties de l'Egypte*, en Syrie*, en Grèce*, en Sicile*, en Italie*, dans les Gaules*, et les monuments qui nous parlent de lui peuvent ainsi se rencontrer dans toutes les collections archéologiques de l'Europe*. D'un autre côté, si le déblaiement

71. « Kaiéchôs ... sous le règne duquel les bœufs Apis à Memphis et Mnévis à Héliopolis, et le bouc de Mendès étaient considérés être des dieux. »

[3e page]

du Sérapéum* nous a fait connaître Apis* mort sous ses véritables traits, nous avons encore bien des choses à apprendre sur Apis* vivant. Là est un nouveau sujet d'étude dont les matériaux doivent être cherchés et recueillis. Ainsi, interroger les Musées sur les monuments du Sérapis* grec; comparer ces monument à ceux que le Sérapéum* de Memphis* nous a mis entre les mains; de--mander à ces mêmes Musées l'explication du culte rendu, non seulement à l'Apis* des tombeaux, mais aussi à l'Apis* vivant et nourri dans le temple célèbre si vanté par les Grecs, telle est, au moment où je rassemble et coordonne les éléments d'une histoire générale de Sérapis*, la tâche que je me sens obligé d'accomplir, et tel est en même temps, Monsieur le Ministre, l'objet, restreint aux seules collections de l'Angleterre*, de la Prusse*

et du Piémont*, de la mission dont j'ai été honoré et sur laquelle je vais fournir à Votre Excellence quelques explications.

Je ferais tort au résultat lui-même que je me suis proposé d'atteindre en demandant cette mission si j'entrais ici dans tous les détails du problème difficile dont les Musées de Berlin*, de Londres* et de Turin* m'ont livré la solution. Autant les notes dont je me suis enrichi gagneront à prendre leur place naturelle dans mon travail sur le Sérapéum*, autant elles perdraient à être détachées de l'ensemble auquel elles appartiennent et se trouveraient ici dépaysées. J'ajoute donc soigneusement toutes ces notes à celles que je possédais déjà, et, en attendant que des circonstances favorables me permettent de les publier avec l'ouvrage qui est la conséquence nécessaire de la découverte du Sérapéum*, je vais, si Votre Excellence le veut bien, réserver l'état de mes connaissances actuelles

[4e page]

sur les trois divinités dont je faisais plus haut la distinctions à savoir Apis* vivant, Apis* mort et Sérapis*.

§ 1. D'Apis* vivant

C'est à Memphis* même, dans une partie réservée du grand temple de Phtah*, qu'Apis* était nourri (1). Si nous en croyons Manéthon*, le culte de cette divinité fut inauguré sous Céchoüs*, l'un des rois de la IIe dynastie. Une inscription hiéroglyphique du temps de Mycérinus* (2) vient à l'appui de cette assertion de l'historien national, en nous montrant dans une phrase ainsi conçue UUn 3m № 1774 panégyrie d'Apis* dans le sanctuaire, que déjà, sous la II^e dynastie, les autels du dieu étaient debout. La trace d'Apis* ne se perd pas dans les dynasties qui suivent. Des stèles du Musée Britannique* nous font connaître quelques personnages, hommes & femmes, qui, de la IIe dynastie à la XIXe, s'appelaient Hapi* comme le dieu* (3). De la XIX^e dynastie aux derniers Ptolémées, la persistance du culte d'Apis* est assurée par les nombreux proscynèmes découverts au milieu des ruines du sérapéum* et aujourd'hui conservés au Louvre* (4). Sous

(1) Hérodote*, II*, 183; Diodore* de Sicile*, I*, 85; Strabon*, l. XXII*, c. 4 § 14.

(2) Voyez le grand recueil de planches que le Roi* de Prusse* a fait publier par M^r Lepsius* sous le titre de Denkmaler [sic] aus Aegypten und Aethiopien ... nach dasen landern gesendeten und in den jahren 1842-1845 aus gefuhrten wissen--schaflichen expedition*, Berlin*, 1849. Un des fils du roi Snéfrou*, de la Ve dynastie, était III 72 gardien? d'Apis* (Denkm. Abth. III, Bl. 16, 17). Ce titre correspond peut--être à celui de βουκόλος τοῦ Ὀσοράπι 73 si connu par les papyrus grecs. Voy. Brunet de Presles*, Sur le Sérapéum* de Memphis**, p. 15; [rature] Description of the Greek papyri in the British Museum*, part. I*, p. 33; Letronne*, Inscr. gr. et lat. de l'Eg.* t. 1, p. 297. (3) Confer S. Sharpe*, Egyptian inscriptions from the British Museum* and other sources*, Londres*, 1840, 1ère série, pl. 19, 20, 86, et Lepsius*, Denkmaler* [sic], Abth. II, *Taf.* 23, 32, 112, 123, 138.

^{72.} Hm Hp « servant (prêtre?) d'Apis* ».

^{73. «} Bouvier d'Osiris-Apis/Osirapis ».

```
(4) Renseignements sur les soixante-quatre Apis* du Sérapéum* publiés dans le Bulletin Archéologique, tère année, p. 45, 53, 66, 85, 93 et 2º année p. 58, 74.*
(5) Pline*, VIII*, 71; Ammien Marcellin*, XXII*, 14; Tacite*, Annal.* II, 59.
(6) Suétone*, [Tit.?]*, ch. 5.
(7) Spartianus*, in Adrian.*, ch. 12.
```

74. Ḥb Ḥp m cḥ « fête d'Apis* dans le palais ».

. . .

(1) Zoega*, Numi Aegypt.*, p. 139-148, tab VII, 4^{to} Rome* 1787; Tochon* d'Annecy*, Méd. des nomes*, p. 139 [rature].

- (2) De nat. anim.* XI, 10.
 (3) III*, 28.
 (4) XXII*, 14.
 (5) Polyhist.*, XXXII.
 (6) De Is. et Osir.* XXXVII.
 (7) Ap. Euseb.*, Prep. Evangel.*, III, 13.
 (8) Strabon*, Géogr.* * XVII, c. 1, § 14; Pomponius Mela*, de situ orbis*, I, 9; Pline*, VIII*, 46.
- (9) *Loc. cit.* (10) *Loc. cit.**
- (11) Pour des représentations en couleur d'Apis*, voyez la Table Isiaque* et la plupart des stèles du Sérapéum* au Louvre*. J'ai publié une de ces images dans le Bulletin archéologique, ière année, p. 54*. [ratures] Conf. Birch*, Observation on a bronze figure of a bull, found in Cornwall**, p. 10.

 (12) Birch*, Gallery of antiquities selected

les Romaines même certitude. Apis* refusa, dit-on, de manger de la main de Germa-nicus* (5), et, à la vue de ce triste présage, les prêtres osèrent prédire au prince sa fin prématurée. Titus* alla aussi visiter le dieu à Memphis* et lui rendre un hommage (6). Sous l'empereur Adrien* qui lui-même vint s'incliner devant l'étable sacrée ⁽⁷⁾, on frappa à Alexandrie* et à Memphis* des médailles au

[5e page]

type d'Apis* (1). Sous l'empereur Julien* un Apis* se manifesta, et l'édit seul de Théodose* dispersa les adorateurs du taureau divin et mit fin pour toujours au culte qui lui était rendu. Ainsi l'antique autel élevé sous Céchoüs* par des générations presque contemporaines du déluge, résista, chose incroyable, à l'effort de quarante siècles, et ne tomba que sous les coups du christianisme. Apis* était un taureau dont certaines marques révélaient l'origine céleste. Ces marques étaient au nombre de vingt-neuf Marcellin* (2). Hérodote* (3), Ammien Marcellin* (4), Solin* (5) les ont en partie décrites. Plutarque* (6), Porphyre* (7) et d'autres auteurs (8) en font des empreintes du soleil & de la lune. Quant aux monuments, ils nous montrent le plus souvent Apis* sous la forme d'un taureau couvert de tâches [sic] blanches et noires. Les proscynèmes du Sérapéum* offrent de très-nombreux exemples de ces représentations tâches [sic] que j'ai retrouvées sur une stèle du Musée* de Berlin* et qu'on distingue encore jusque sur l'Apis* de la fameuse Table Isiaque* à Turin*. Le front du dieu est orné d'un triangle blanchâtre dont parlent Hérodote* et Strabon* (9). Sur le poitrail paraît le croissant lunaire de Pline* (10). Un autre croissant se dessine sur le flanc, et enfin les poils de la queue sont doubles [rature], c'est-à-dire qu'ils sont alternativement blancs & noirs. (11). Un bronze du Musée Britannique* (12) et les nombreuses figurines de toutes matières que nous possédons aujourd'h au Louvre* depuis la découverte du Sérapéum* nous font voir certaines autres marques que les images peintes ne nous montrent pas. C'est ainsi que

[6e page]

from the British Museum*, pl. 26*. (1) Ou plutôt le vautour.

(2) Hérodote* et Pline*, loc. cit.

(3) Loc. cit.* (4) Loc. cit.*

- (1) Je ne saurais fixer la position de la ville ainsi nommée. Un certain *Ahmès**, dont j'ai retrouvé le sarcophage dans la riche collection* de Berlin*, était prêtre du temple de ce lieu.
 (2) Stèle de la XXII dynastie au nom de Pétisis*, salle d'Apis*, au Louvre*.
- (3) C'est par cette expression, dont les stèles du Sérapéum* offrent quelques autres exemples,

l'aigle (1) d'Hérodote*, les ailes éployées, est parfaitement reconnaissable sur les statues en ronde-bosse d'Apis*. La présence de la divinité dans le corps du taureau était donc révélée aux prêtres par les marques extérieures que l'animal portait. Les uns était produits par la couleur de la robe; les autres consis--taient en épis. Par un usage qui remonte aux temps les plus reculés, les Arabes ont encore aujourd'hui les même croyances et attachent des propriétés heureuses ou néfastes à certaines combinaisons des épis de leurs chevaux qui leurs paraissent former une lance, un luth ou une tente. L'aigle, l'escabot (κάνθαρος) d'Apis* (2) n'étaient sans doute que des épis dans lesquels les prêtres initiés savaient voir les symboles exigés de l'animal divin.

Je crois que la manifestation d'Apis*, ce que les Grecs appelaient la θεοφανία, s'entendait du premier veau qui, pourvu de vingt-neuf marques, venait au monde après la mort d'un Apis*. Les fêtes par lesquelles cet évènement [sic] était célébré dans toute l'Egypte* ont été décrites par Diodore* (3) et Elien* (4). Mais les contradictions qu'on que l'on remarque dans les récits de ces deux auteurs ne sont pas écartées par le témoignage des textes égyptiens recueillis dans le Sérapéum*. La question est, à mon avis, une de celles qui ne sont pas encore résolues. Tout ce qu'on peut jusqu'à présent affirmer, c'est que Diodore* ne s'est pas trompé en disant qu'à la mort d'un Apis* les prêtres se mettaient à la immédiatement à la recherche d'un

[7^e page]

nouveau, recherche qui fut souvent longue puisque, comme le dit une stèle du Sérapéum*: 'The Periodic Comme le dit une stèle du Sérapéum*: 'The Periodic Comme le dit une stèle du Sérapéum*: 'The Periodic Comme le dit trouve à Hat-schat-[avat?]* (1) après que, pendant trois mois, on eût parcouru toutes les vallées de la Haute-Egypte* 77 et les îles de la Basse-Egypte* (2). Le voyage du dieu à Héliopolis* (et non pas à Nilopolis*) est une autre assertion de Diodore* que les monuments sont venus confirmer. Enfin les fêtes de la proclamation et de l'installation définitive d'Apis* dans le temple de Vulcain* trouvent dans les témoignages réunis des écrivains de la

que l'on désignait le lieu natal d'Apis*. Selon Elien* (loc. cit. *) on bâtissait au dieu, sur l'endroit même qu'il avait choisi pour se manifester, un édifice tourné vers le soleil levant, et on l'y nourrissait de lait pendant quatre mois. Le terme accompli, les prêtres se rendaient en pompes à la demeure provisoire du dieu, et le saluaient du nom d'Apis*. Il était de là emmené dans le temple de Vulcain*. Voy. Jablonski*, Pantheon*, 2e part. p. 185. (4) Ou il accomplissait ses transformations. C'est ainsi qu'Ahmès*, chef des nautoniers, désigne le temps qui s'écoule immédiatement après sa naissance. Conf. de Rougé*, Mémoire sur le tombeau d'Ahmès*, p. 108, (5) La אוֹן de la Bible*, la wu des coptes,

110.
(5) La j'in de la Bible*, la ωu des coptes, traduit "Ηλιοῦ πόλις par la Septante*.
(6) Nom égyptien du Nil*, ce qui aura donné lieu à l'erreur de Diodore* qui substitue Nilopolis* à Héliopolis*.
(7) Diodore* a traduit presque littéralement : θεὸν [rature] ἀνάγουστν εἰς Μέμφτν, εἰς τὸ τοῦ Ἡφαίστου τέμενος ⁷⁵ (I 85).

l'an 28 à l'an 31 et le premier Thot ... L'an 31, le 20 de Thot, il alla à On* (5) dans le temple d'Hapi* (6) jusqu'au 21 (du même mois). Il fut introduit dans le temple de Phtah* (7) le 23 du roi etc. Ainsi les monuments, comme Elien* et Diodore*, placent un certain intervalle entre la manifestation proprement dite et l'arrivée du dieu dans le temple de Vulcain*. Quatre mois selon Elien*, quarante jours selon Eusèbe*, suffisent aux cérémonies qui séparent le premier du second de ces évènements [sic], tandis que nous venons de voir la stèle

[8e page]

d'Evergète II* fixe à deux ans et demi le temps qui s'était écoulé depuis le jour où le taureau naquit jusqu'à celui où il vint occuper, sous le nom d'Apis*, l'étable inoccupée depuis laissée vacante par la mort de son prédécesseur. Ces contradictions laissent debout les difficultés que je signalais en commençant ce paragraphe, et l'on voit que ce côté de la question, encore imparfaitement étudié, aurait besoin de preuves nouvelles pour constituer un

^{75. «} Ils le conduisent ainsi à Memphis, et le font entrer comme une divinité dans le temple de Vulcain », trad. Jean-Chrétien-Ferdinand Hœfer, t. 1, Paris, Charpentier, 1846, p. 96.

^{76.} Gm·n·tw·f r Hwt-šd-3bd m-ht 3bd 3 phr·sn h3wt idhw iww nbw t3-mhw « on le trouva à Hout-ched-abed* après qu'ils eurent parcouru pendant trois mois les lagunes du Delta* et toutes les îles de la Basse-Égypte* ».

^{77.} La traduction de Mariette* offre un parallélisme séduisant qui permet d'englober l'Égypte* tout entière, mais idhw ne peut désigner que la Basse-Égypte*; peut-être a-t-il été induit en erreur en lisant le signe du poisson int (avec un tilapia; d'où sa traduction « vallée »), mais il est plus vraisemblable d'admettre qu'il s'agit d'un oxyrhynque, h3 idhw étant une expression attestée pour désigner les marais du Delta*.

^{78.} Ms hm nir pn šps Mn-nfr m-hnw n hwt-nir n (rnpt) 28 3bd (1) prt hrw 24 n nswt-bity ... hpr·f [?] n hwt-nir Mn-nfr n rnpt 28 r rnpt 31 tpy-3ht ... rnpt 31 tpy-3ht hrw 20 iw·f r Iwnw hpr m hwt Ḥsp nty im n (tpy) 3ht hrw 20 shn·tw·f [iw ?] hwt Pth 23 n nswt-bity « La majesté de ce dieu auguste naquit (à) Memphis à l'intérieur du temple, le 24° jour du premier mois de l'inondation de (l'an) XXVIII du roi ... il se manifesta au temple de Memphis de l'an XXVIII à l'an XXXI, premier mois de la germination ... le 20 (du premier mois de la germination de l'an XXXI, il alla à Héliopolis apparaître dans le temple de Hâpy qui s'y trouve, le 21° jour du (premier) mois de la germination; on l'intronisa (dans?) le temple de Ptah, le 23° jour [du premier mois de la germination de l'an XXXI] du roi ... ». La graphie de hwt « temple », 🗀 à la 4° ligne de cet extrait, est en fait 🖩 (1° signe de la 9° ligne conservée de la stèle*).

ensemble capable de prendre sa place au milieu de faits définitivement acquis à l'histoire. Une fois installé dans l'étable sacrée, le jeune veau était regardé comme un dieu. La vâche [sic] à Memphis*, le bélier à Thèbes*, le crocodile à Ombos*, l'épervier à Héliopolis* recevaient l'hommage des Egyptiens à titre d'animaux sacrés, symboles d'Hathor*, d'Ammon*, de Sébek* et de Pht Phré*; ils n'étaient pas dieux. S'il m'était permis de faire une comparaison que n'autorise peut-être pas la nature opposée des choses, j'essaierais de faire voir $^{\rm montrer}$ que l'Egypte* ancienne, en admettant les animaux dans les temples où ^{elle adorait ses dieux,}, a, dans une mesure différente, obéi à l'idée qui, dans les aux premier siècles de notre ère, introduisait la colombe, le poisson, l'agneau au sein des basiliques chrétiennes. Apis*, au contraire, seul avec Mnévis* de tous les animaux qu'on adorait en Egypte*, était vénéré pour lui-même et prenait rang parmi les divinités. On appellera donc Apis* un animal divin, plutôt qu'un animal sacré, et c'est là, je crois, une distinction d'autant plus légitime que 79 l'antiquité classique semble l'avoir ad déjà connue et admise (1). Quant aux attributs qui caractérisent Apis*, on les trouve énoncés dans divers titres donnés au

(1) Voy. Strabon*, *Géogr.**, Liv. XVII^e, c. 1, §[rature] 10.

79. Mariette avait écrit « qu'on/qu'en/qu'au » puis a barré l'apostrophe et complété « qu... ».

[9e page]

dieu par des monuments qui appartiennent aux Musées de Londres*, de Berlin* et surtout de Paris*. Le titre principal, inséparable en quelque sorte du nom d'Apis*, est celui que les proscynèmes du Sérapéum* répètent à satiété en cette forme 1 4 1 80, et qu'on traduit par soit par Apis*, le revivifié par Phtah*, soit, moins nettement quant au sens naturel philosophique de cette dénomination, par Apis*, la seconde vie de Phtah*. Apis*, dans son caractère essentiel, passait donc pour une émanation de Phtah*; il est quelquefois même o la le propre fils de Phtah*. C'est à Phtah* qu'il doit le jour; c'est le Vulcain* de l'Egypte* qui, prenant la forme d'un feu céleste, féconde la vâche [sic] devenue mère sans le contact du mâle et par conséquent restée vierge. Γίνεται ὁ Ἄπις ἐκ βοός, dit Hérodote* (1), ἥτις οὐκετι

(2) I*, 9. Sur la conception surnaturelle d'Apis, voyez encore Plutarque*, de Is. et Osir.*, XLIII; Sympos.*, Liv. VIII, quest. I; Elien*, loc. cit.*; [Suindos?] in voce "Απιδες et ["Απις?]; Porphyre*, apud Euseb.* Prepar. Evangel. III*, 13, etc.

οἵη τε γίνεται ἐς γαστέρα ἄλλον βάλλεσθαι γόνον. Άιγύπτιοι [sic] δὲ λέγουσι, σέλας ἐπὶ τὴν βοῦν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ κατίσχειν, καὶ μιν έν τούτου τίκτειν τὸν Ἄπιν. 82 Rarò nascitur, dit Pomponius Méla* (2), nec coitu pecoris, ut aiunt, sed divinitùs et cœlesti igne conceptus. 83 – Une autre appellation tout aussi fréquente est celle d'Apis-Osiris, ou d'Osiris-Apis. Au dessus de trois taureaux noirs et blancs comme Apis*, j'ai trouvé sur un papyrus! de Berlin* des légendes qui confirment cette identité du taureau divin et du président de l'Amenti. On lit en effet au dessus du premier taureau 🚍 🕅 🚍 🔠 84 figure cachée d'Osiris* qui s'est orné de cornes; au dessus du second IDa 385 Osiris* qui s'est orné de l'oreille du taureau, et au dessus du troisième = 86 Osiris* qui

- 85. Plutôt spdw msdr Wsir « celui qui a fourni (?) l'oreille d'Osiris »?
- 86. Plutôt sšt3 hr Wsir « celui qui a dissimulé le visage d'Osiris »?

[10e page]

(1) Lepsius*, Auswahl des wichtigsten urkunden des Aegyptischen alterthums* [rature], Taf. XVI.

(2) De Is. et Osir.*, XX.

(3) idem, XXIX.

(4) Loc. cit.*.

change de face. Une grande stèle du Musée Britannique* 87 (1) donne à une figure d'Apis le nom de 1 3 88 Apis--Osiris. La tradition classique tout entière confirme du reste l'identité déjà certifiée par les monuments hiéroglyphiques. « On « entretenait à Memphis*, dit Plutarque* « (2), le bœuf Apis* qu'on regarde comme « l'image d'Osiris*, et qui, à ce titre, doit « être au même endroit que son corps » – « la « plupart des prêtres, dit le même auteur « (3), veulent que le nom de Sérapis* soit « formé de ceux d'Apis* et d'Osiris*, fondé « sur ce point de doctrine qu'ils enseignent « qu'Apis* et l'image d'Osiris* » Strabon* ≪(4) et Diodore* ne sont pas plus

^{80.} Hp whm 'nh n Pth « Apis*, renouvelé de vie de Ptah* ».

^{81.} S3 n Pth « fils de Ptah* ».

^{82.} Le texte habituel est ὁ δὲ Ἅπις οὕτος ὁ Ἔπαφος γίνεται μόσχος ἐκ βοός ἥτις οὕκέτι οἵη τε γίνεται ἐς γαστέρα ἄλλον βάλλεσθαι γόνον. Αἰγύπτιοι δὲ λέγουσι, σέλας ἐπὶ τὴν βοῦν ἐκ τοῦ οὐρανοῦ κατίσχειν, καί μιν ἐκ τούτου τίκτειν τὸν Ἅπιν: « Cet Apis, appelé aussi Épaphus, est un jeune bœuf, dont la mère ne peut en porter d'autre. Les Égyptiens disent qu'un éclair descend du ciel sur elle, et que de cet éclair elle conçoit le dieu Apis. » (trad. Larcher, t. 1, Paris, 1850, p. 247).

^{83. «} Sa naissance est un prodige rare; on assure même dans le pays, qu'il n'est point le fruit d'un accouplement ordinaire, mais que sa mère le conçoit surnaturellement d'un rayon de feu céleste. » (trad. C. P. Fradin, t. 1, Paris, Ch. Pougens – Poitiers, E. P. J. Catineau, 1804, p. 87.

^{84.} Plutôt [Snn?] Wsir spd 'bwy « [image?] d'Osiris aux cornes pointues »? Les signes dessinés par Mariette pour le premier mot ne semblent pas correspondre. Il est possible que le premier mot soit en fait une graphie plurielle, et que les trois extraits soient à lire comme une séquence continue, au pluriel, qui s'applique aux trois taureaux. La traduction de cette expression et des deux citations hiéroglyphiques qui suivent reste de toute façon hasardeuse sans référence plus précise au papyrus permettant de retrouver le contexte de ces extraits.

(5) I*, 85.

explicites. « Quelques-uns, dit le « second de ces écrivains (5), expliquent « le culte d'Apis* par la tradition que « l'âme d'Osiris* passe dans un « taureau, et que depuis ce moment « jusqu'à ce jour elle se manifeste aux « hommes sous cette forme [qu'elle change?] « successivement ». Ainsi Apis* est l'animal d'Osiris*, ou plutôt il est Osiris* lui-même. C'est l'âme d'Osiris* qui l'anime. Sa naissance est célébrée comme la théophanie d'Osiris*; à sa mort on le pleure comme si Osiris* était mort. Apis* est par conséquent Osiris* des--cendu sur la terre, et l'on voit par là que je n'ai pas eu tort de le regarder autre part comme une incarnation du grand juge de l'enfer égyptien. – En résumé, le double d'A rôle d'Apis* est celui-ci; Apis* est le taureau revivifié par Phtah*; il est le fils de Phtah*, tandis que, selon une tradition conservée par Hérodote*

[11e page]

et plusieurs autres écrivains, il a été conçu dans le sein de sa mère par l'opération d'un feu céleste. D'un autre côté, les monuments hiéroglyphiques, d'accord avec la plupart des auteurs de la Grèce* et de Rome*, nous font voir donc Apis* en représentant d'Osiris*, ou plutôt Osiris* lui-même descendu (au milieu des hommes. Apis* sera donc l'invocation d'Osiris* par l'opération de Phtah*; c'est à Osiris* qu'il devra son âme; mais c'est Phtah* qui [rature] aura déposé dans le sein de la vâche [sic] la semence d'où est sorti le corps du fils divin. Tel est Apis* dans son rôle principal; telle est la pensée philosophique qui a créé et soutenu pendant quarante siècles le culte de ce dieu étrange auquel j'appliquerai je serais tenté d'appliquer ici l'exclamation célèbre de [rature] Clément* d'Alexandrie* [rature] : « Les sanctuaires « sont ombragés par des voiles d tissus d'or; « mais si vous avancez pénétrez dans le fond du « temple et que vous cherchiez la statue, « un employé du temple s'avance d'un air « grave en chantant un hymne en langue « égyptienne et soulève un peu le voile, comme « pour vous montrer le dieu. Que voyez-vous « alors? un chat, un crocodile, un serpent « indigène, ou quelque autre animales

^{87.} La stèle EA 886 correspondrait tout à fait à cette description, si elle n'avait été acquise qu'en 1875 lors de la succession Harris.

^{88.} Hp-Wsir « Apis-Osiris ».

(1) Clément* d'Alexandrie*, *Pædagogos**, lib. III, c. 2, p. 216.

(2) VIII*, 46.

(3) [rature]. XXII*, 14, 7.

« dangereux! Le dieu des Egyptiens paraît! « c'est une bête sauvage se vautrant sur « un tapis de pourpre! (1)

La mort d'Apis* donne lieu à de graves problèmes dont je vais essayer de bien poser les termes. C'est , je crois, Pline* qui, le premier, a mentionné un fait sur lequel l'attention s'est, avec raison, depuis long-temps portée. Non est fas, dit Pline* (2): eum (Apidum) certos vitæ excedere annos, mersumque in sacerdotum fonte necant. ⁸⁹ On lit aussi dans Ammien Marcelin* (3): Apis*, quum post vivendi spatium prestitutum sacro fonte è vita abierit, nic enim

89. « Des lois sacrées ne permettent pas qu'il vive au-delà d'un nombre d'années déterminé », trad. Ajasson de Grandsagne, t. 6, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1829, p. 369.

[12e page]

(I) c. 32.*

(2) De Is. et Osir.*, c. 56. LVI.

ultra eum trahere licet ætatem quam secreta librorum præscribit auctoritas mysticorum alter cum publico quaeritur luctu. 90 Ce même usage a été connu de Solin* (1): statum ævi spatium est, quod ut affuit, profundo sacri fontis immersus necatur, ne diem longius trahat, quam licebit. 91 Enfin nous devons à Plutarque* (2) le renseignement qu'on trouvera contenu dans le passage suivant de son utile Traité sur Osiris : ποιεῖ δὲ τετράγωνον ἡ πεντὰς άφ΄ ξαυτής, ὅσον τῶν γραμμάτων παρ΄ Αἰγυπ--τίοις τὸ πλῆθός ἐστι, καὶ ὅσων ἐνιαυτῶν ἔζη χρόνον ὁ Ἅπις. Multiplié par lui--même, le nombre cinq produit un carré égal au nombre de lettres égyptiennes et à celui des années que vit Apis*. Ainsi, par un usage bien extraordinaire, ce dieu dont on célébrait la naissance avec de si grandes manifestations de joie et dont on pleurait la mort avec tant de marques de deuil ne pouvait vivre au-delà d'un certain nombre d'années dont Plutarque* fixe le chiffre à vingt-cinq, et on le noyait dans une fontaine sacrée quand la vieillesse le conduisait à l'âge qu'il lui était défendu de franchir. - On voit déjà d'ici où à quelle conclusion nous mène cette fin inattendue du dieu. « Apis*, dit en effet Plutarque* (3),

(3) De Is. et Osir.*, XXXVII.

^{90. « [}Apis,] après qu'il a vécu le temps prescrit, et que [absent de la citation : *immersus* « plongé »] dans une fontaine, il disparaît (car il n'est permis, ni de le conserver au-delà du terme fixé par l'autorité des livres mystiques [absent de la citation : *necatur choragio pari*; *bos femina, quae ei inventa cum notis certis offertur, quo perempto* « ni de lui donner plus d'une fois l'année une génisse sur laquelle se rencontrent certains signes »]), on en cherche un nouveau avec un deuil universel. » trad. Guillaume de Moulines, t. 2, Lyon, Jean-Marie Bruyset père et fils, 1778, p. 202-203.

^{91. «} Le nombre de ses années est déterminé : quand le temps en est venu, on le fait mourir en le noyant dans la fontaine sacrée, car il ne peut vivre au-delà de l'époque fixée. » trad. Agnant, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1847, p. 249.

(4) Liv. XXII*.

« a plusieurs traits de ressemblance avec
« les [formes/parures?] de la lune par le mélange des
« marques claires et obscures qu'il a sur
« le corps » C'est à la lune elle-même
qu'Apis*, selon Ammien Marcellin* (4) était consacré,
comme Mnévis* au soleil.
C'est encore à la lune qu'il doit en quelque
sorte la naissance, puisque, selon quelques
écrivains à la tête desquels se place
Hérodote*, le feu céleste qui féconde
la vâche [sic]-mère est une [vapeur/partie?] de
la Lune. En s'arrêtant aux seuls
témoignages classiques, Apis* peut pouvait donc,

[13e page]

à la rigueur, revêtir dans une des parties de son dogme des attributs qui le rapprochent de la lune à laquelle il serait plus spécialement consacré. Or les vingt-cinq ans de vie accordés au dieu ne trouvent-ils pas dans ces rapprochements une confirmation régulière? Apis*, divinité luni-solaire mise à mort à vingt-cinq ans, ne représenterait-il pas ce cycle également luni-solaire qui, tous les vingt-cinq ans, ramenant en conjonction (ἀποκατάστασις) le soleil et la lune aux mêmes points du ciel, se serait en quelque sorte personnifié dans Apis*? Apis* ne serait donc, en définitive, que le symbole vivant d'un cycle astro--nomique, et il n'est pas besoin d'appuyer long-temps [sic] sur cette conclusion pour faire voir quel secour inespéré l'histoire et la chronologie trouveraient dans la série des Apis* révélée par le Sérapéum*, s'il était bien prouvé que ces animaux se suivaient de quart de siècle en quart de siècle dans les souterrains du temple. Malheureusement, j'ai le regret de dire que, malgré les doctes investigations de M^I Lepsius*(1), la tombe d'Apis* s'est toujours refusée à nous livrer la moindre trace de la période si désirée, et par conséquent sous du caractère astronomique attribué à Apis*. Sous

Ramsès II*, quatre Apis* sont morts en quatorze ans, et rien ne prouve qu'on ait songé à compléter, par les années de l'un, ce qui manquait à l'autre pour atteindre vingt cinq ans. Il y a plus : à la dernière ligne d'un grand proscynème ' rédigé, sous la XXIIe dynastie au nom d'un certain Pétisis*, petit-fils du roi Osorkon II*, on lit eette phrase :

(1) Die Chronologie des Aegypter – Ein--leitung und erstes Hieil Kritik der quellen*, p. 160, Berlin*, 1849. Conf. Dodwell*, Append. ad dissert. Cyprian.* § 14; Marsham*, Can. Chronic.*, p. 9; Vignoles*, Ann. Aegypt. in Miscell. Berolin.*, t. IV, p. 11. e dieu (fut) de 26 ans, qui, à mon avis et cette phrase ne laisse, ne laisse à mon avis, aucune prise au doute et me paraît devoir nous engager forcer à renoncer

92. ^ch^c(w) nfr n ntr pn rnpt 26, « la durée de vie entière de ce dieu fut de vingt-six ans ».

[14e page]

sans retour à la [période?]. Ainsi, malgré toutes les apparences qui nous engageraient à rapprocher Apis* de la lune et les vingt-cinq années d'Apis* du cycle lunaire qui s'accomplit en ce même nombre d'années, il faut se rendre à l'évidence des faits et reconnaître qu'en ce point l'érudition moderne, égarée par des lueurs trompeuses, avait fait fausse route. Ce qu'on avait appelé la période d'Apis* n'existe par conséquent pas. - Je demanderai à dire sur ce sujet un dernier mot. La mort excep--tionnellement imposée à Apis* est une tradition qui peut-être avait ^a été trop répandue dans l'antiquité pour être de tous points contournée. Par sa parenté avec Sérapis*, le fameux taureau de Memphis* avait presque pris sa place dans le panthéon grec et romain, et il me paraît difficile qu'en pareil cas Plutarque* et Pline* aient été les inventeurs naïfs d'un fait inexact dont chacun pourrait, de leur temps même, vérifier l'authenticité. On doit dont croire que tout, dans la tradition rapportée par ces écrivains, n'est pas faux, et que peut-être la science de Marshaw* et de Vignoles* [virgule barrée] s'est fourvoyée sur les traces du seul Plutarque* pour n'avoir pas suffisamment distingué le cycle lunaire qui n'a rien de commun avec Apis*, et le point de dogme qui forçait les prêtres à donner volontairement la mort au dieu, une fois que celui-ci avait atteint un âge déterminé. Envisagé de cette manière, la question, ce me semble, est ramené à son véritable point de vue. Les rapprochements tentés entre

[15e page]

Apis* et la période luni-solaire sont d'évidence faux, puisque les monuments du Sérapéum*, avec leur autorité souveraine, nous prouvent qu'Apis* pouvait dépasser vingt-cinq ans; mais en devons-nous conclure

que le fait lui-même de la mort du dieu soit dû à la seule imagination et à la crédulité des écrivains qui nous font connaître cet usage? Je ne le crois pas. A mon avis, la fontaine dans laquelle les prêtres noyaient le taureau existait à Memphis*; seulement ce n'est pas à vingt--cinq ans qu'on l'y menait, mais à vingt-huit. Apis* est en effet, comme nous le savons déjà, l'image la plus parfaite d'Osiris*; bien plus, il est Osiris* lui-même naissant, vivant et mourant sur la terre. Or Osiris* fut violemment mis à mort à vingt-huit ans. Dès lors pourquoi Apis* ne serait-il pas mort comme lui, c'est-àdire à vingt-huit ans, et pourquoi serait--il mort autrement que lui à vingt-cinq? d'un autre côté pourquoi aurait-il été permis à Apis* de dépasser un âge qu'Osiris* ne dépassa point? [rature], un Apis* de vingt-neuf ans [rature] aurait-il pu encore être Osiris*, qui n'a jamais eu vingt-neuf ans? Je crois donc qu'effectivement Apis* terminait par une mort violente une vie qu'il ne devait pas prolonger au delà d'un certain temps; mais je crois en même temps que ce terme doit être reculé jusqu'à vingt-huit ans, non parce qu'Apis* aurait été le type vivant d'une période avec laquelle il n'avait absolument rien à faire, mais parce que c'était un point de ressemblance avec Osiris*. Telle est, à mon sens, la solution du fameux problème de la période d'Apis*. Que nos Apis* vivent maintenant huit ans comme celui de Darius I*, seize ans comme celui d'Ouaphris*, vingt-deux ans comme celui d'Evergète II*, ou vingt-six ans comme l'Apis* de Scheschonk IV*, nous n'avons plus à nous en inquiéter;

[16e page]

nos Apis* vivent ce qu'ils peuvent sans qu'on songe à compléter par l'un le cycle commencé par l'autre, et le plus glorieux d'entre eux sans doute est celui qui, image accomplie d'Osiris*, prolonge sa vie jusqu'aux vingt-huit ans après lesquels, à l'exemple de la victime des embûches de Typhon*, il termine son existence dans les eaux du Nil*.

Si, arrivés au point où nous en sommes, nous jetons un regard en arrière sur la route que nous venons de parcourir, il me semble que les traits principaux de la figure d'Apis*, tels que nous les avons recueillis chemin faisant, peuvent se

- (1) Ce qu'une inscription hiéroglyphique du Sérapéum* exprime par ﴿ اللَّهُ اللَّا اللَّهُ اللَّهُ اللَّا اللَّا اللَّا اللَّهُ اللَّا اللَّا اللَّهُ اللَّهُ اللَّا اللَّا ال
- (2) Ou peut-être vingt-huit, le chiffre des années que vivaient Osiris* et Apis*.

résumer ainsi qu'il suit :

- 1º Apis* occupait à Memphis* même une partie réservée du grand temple de Vulcain*;
- 2º Apis* n'avait pas de père (1), ; sa mère dans le sens charnel du mot; sa mère était fécondée par le dieu Phtah* qui prenait la forme d'un feu céleste; elle produisait Apis* sans le contact du mâle; de là le culte de la mère d'Apis* qui, amené à Memphis*, était adorée comme une vâche [sic] divine;
- 3º Apis* se reconnaissait à vingt-neuf marques (2) qu'il devait porter sur le corps; sa manifestation s'entendant du premier veau qui, pourvu de ces marques, venait au monde après la mort d'un Apis*, une fois ce jeune veau signalé et reconnu, il était amené à Memphis* et installé dans en grande pompe dans l'étable sacrée;
- 4º Apis* était regardé comme Osiris* fait chair et vivant au milieu des hommes; il était l'incarnation d'Osiris* par le secours de Phtah*; de là la nécessité pour Apis* d'avoir son temple à Memphis*, ville spécialement consacrée à Phtah*;
- 5º les Apis* mourraient à tous les âges et à l'instant même de leur mort, les prêtres se mettaient en quête d'un successeur sans

[17e page]

s'embarrasser du nombre d'années qu'avait atteint le premier Apis*; mais les Apis* n'avaient pas le droit de dépasser vingt--huit ans, et quand la vieillesse les conduisait à cet âge, les prêtres les noyaient, parce qu'Osiris*, le prototype d'Apis*, était mort lui-même à vingthuit ans.

De l'Apis* vivant adoré à Memphis* dans le grand temple de Phtah*, je passe maintenant à l'Apis* mort conservé dans inhumé dans les souterrains du Sérapéum*.

> §. 2. D'Apis* mort, ou du Sérapis* égyptien.

Dans le système psychologique de l'ancienne Egypte*, l'âme humaine, à sa séparation du corps, s'identifie avec Osiris*. Le mort n'est plus alors un propre tel ou tel individu, prêtre ou roi, soldat ou scribe; il devient Osiris* (1) Dans le grand rituel* de Turin*, Aufankh* n'est jamais Aufankh* tout

(1) [rature].

^{93.} Peut-être *tm hprw* « complet de forme/à la manifestation achevée » (?) plutôt que *tm hpr* « qui n'est pas advenu » (?). Cette citation est sans doute à rapprocher de celle de la 31° page de ce rapport, que Mariette traduit par « incréé ».

(2) J'ai le regret d'être obligé de me séparer sur ce point des conclusions aux--quelles est arrivé M^I François Lenormant* dans son le très-bon travail sur le bien fait qu'il a consacré au *Rituel* et qu'il a inséré au *Correspondant* sous ce titre : [rature] *Les Livres chez les Egyptiens**. court, mais toujours Osiris* Aufankh*, et ainsi de tous les autres rituels, sans aucune exception. Le dieu des morts, chargé de guider l'âme à la lumière divine, force celle-ci à pénétrer et à s'absorber en lui-même, sans que pour cela l'individualité de l'âme soit anéantie (2). - Appliqué à Apis*, cette doctrine nous révèle la vraie signification du culte d'Apis* mort, en même temps qu'il nous fait connaître l'origine du nom du dieu principal d'Alexandrie*. Apis, à sa mort, entre en effet comme tous les défunts dans le sein d'Osiris*, et devient Osiris*-Apis*. Or Osiris*-Apis*, c'est l'Όσόραπις des papyrus, d'où évidemment les Grecs ont tiré le nom de

[18e page]

(1). Voy. Champollion*, *Dict. Eg.**, p. 64; Brunet de Presles*, *Mémoire sur le Sérapéum de Memphis**, p. 9; extrait du tome II de la première série des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions; 1852. la divinité qu'ils ont révélée au monde sous le nom de Sérapis* (1). Le berceau de ce dieu que les Pères appellent le transfuge de Sinope* ne doit donc pas être cherché autre part que dans la tombe d'Apis*; Sérapis* n'est originai--rement qu'Apis* mort, et c'est là un fait qui me semble irrévocablement acquis à l'histoire des religions de l'antiquité. - Mais maintenant faut-il s'arrêter là et ne voir dans Apis* qu'un défunt vulgaire qui, à l'exemple de tout le monde, prend à sa mort le nom d'Osiris*? l'identification d'Osiris* et d'Apis*, déjà sûre de son vivant, n'est--elle pas, si je puis m'exprimer ainsi, d'un degré supérieure? La réponse à cette question n'est pas douteuse. Je disais tout-à-l'heure que la fusion d'Osiris* et d'Aufankh* n'est pas si complète que l'individualité de l'âme disparaisse. Il est remarquable en effet que jamais le défunt ne s'identifie avec le dieu au point de prendre les titres caractéris--tiques de celui-ci; jamais, par exemple, vous ne trouverez 2027 @ 12 المرابعة Aufankh*, المرابعة Aufankh*, le justifié, qui réside dans l'Amenti. Le défunt ne devient donc Osiris* que jusqu'à une certaine limite dans laquelle ne sont point compris les attributs propres à l'essence du dieu. Mais Apis* est-il dans ces conditions? nullement. Si Apis* vivant est Osiris* fait chair; s'il est le divin bienfaiteur par excellence (2) FAIL 96 [rature] [rature]) descendu sur la terre, Apis* mort

(2) « Osiris*, dit Plutarque*, aime à faire du « bien (ἀγαθοποῖος) . . . le second nom qu'on donne

« à ce dieu et qui est celui d'Onuphris (ﷺ sera Apis*, incarnation d'Osiris*, rentré bon) signifie bienfaisant (εὐεργέτης). De Is. et Osir.*, L. III, et suiv.

à sa mort dans le sein du dieu qu'il avait représenté ici-bas; il sera Osiris*

- 94. Wnn-nfr « Ounennéfer » (littéralement « celui qui est continuellement bon »).
- 95. Wsir 'Iw-f-'nh m3'-hrw hnty 'Imntt « l'Osiris Ioufânkh, juste de voix, qui préside à l'Occident ».
- 96. Wnn-nfr « Ounennéfer ».

[19e page]

revenu de son pélérinage [sic] sur la terre. Tel sera Apis* mort. L'égyptien fidèle aux antiques traditions, séparant Osiris-Aufankh* d'Osiris-Apis*, pouvait donc sans s'étonner lire sur des milliers de statuettes funéraires 🛍 🎜 🖫 🗍 Osiris-Apis, dieu grand, qui réside dans l'Amenti; il voyait en définitive dans Apis* mort, non plus un être absorbé en Osiris*, mais Osiris* lui-même dans la personnification de l'un de ses rôles les plus glorieux : celui d'un dieu, type de l'homme, comme l'a appelé M^r de Rougé* (1), mort au milieu des hommes. - Ainsi se révèlent, et le nom véritable de Sérapis*, et la raison d'être du culte de ce dieu qui, loin d'être un produit de l'esprit hellénique à l'un des premiers contacts des deux religions grecques et égyptiennes, et procède au contraire tout entier de cette source tout entière égyptienne qui remonte dans la nuit des temps jusqu'à près de trois mille ans avant la fondation d'Alexandrie*.

Le temple consacré à Apis* mort était le Sérapéum* de Memphis*.

Le Sérapéum* était situé à quelques kilomètres de Memphis* et au milieu de l'un des cimetières de cette ville. En 1850, j'ai eu la fortune d'en retrouver les premiers vestiges entre la grande Pyramide de Sakkarah* et les buttes ruinées d'Abousyr*. Tandis que Memphis* elle-même abritait l'Apiéum proprement dit, le Sérapéum* occupait donc sa place au milieu des tombeaux. Macrobe* (2) avait déjà fait remarquer que les temples de Sérapis* étaient toujours exclus de l'enceinte des villes égyptiennes.

Le Sérapéum* se composait de deux temples, d'époque et d'origines différentes,

(2) Saturn.*, L. I, ch. 7.

97. Wsir-Ḥp, ntr 3 hnty Imntt « l'Osiris Apis, grand dieu, qui préside à l'Occident ».

⁽¹⁾ Notice sommaire des Monuments égyptiens du Louvre*, p. 110.

(1) Je les ai retrouvés dans le même état; seulement en quelques parties de l'allée la couche de sable n'avait pas moins de quatre-vingts pieds d'épaisseur.

(2) Geogr.*, L. XVII, c. 1, § 14.

(3) I*, 18.

réunis par une allée de sphinx qui n'avait pas moins de neuf cents mètres de longueur. Strabon* a mentionné cette allée de sphinx dans un passage célèbre : « On trouve à Memphis*, « dit le géographie, un temple de Sérapis* [rature] « dans un endroit tellement sablonneux « que les vents y accumulent des amas de « sable sous lesquels nous vîmes des sphinx « enterrés (1), les uns à moitié, les autres « jusqu'à la tête : d'où l'on peut conjecturer « que la route vers le temple ne serait « pas sans danger, si l'on était surpris par « un coup de vent (2) » Strabon* n'aurait pas écrit ces lignes que, vraisemblablement, le Sérapéum* serait encore aujourd'hui sous

les sables qui l'ont recouvert pendant

tant de siècles. Le principal des deux temples qui for--maient le Sérapéum* de Memphis* était situé à l'extrémité occidentale de l'allée de sphinx. J'ai la certitude qu'il existait déjà sous Aménophis III*, l'un des rois de la XVIIIe dynastie, et qu'on y venait encore adorer Sérapis* sous Ptolémée Césarion*. Pausanias* (3) a donc pu dire avec raison : « Le plus ancien des temples de Mem Sérapis* est à Memphis* ». Si l'on jette les yeux sur le plan de cet édifice, on s'aperçoit bien vite d'un fait sur lequel il est important d'insister; c'est que le Sérapéum* égyptien a été bâti tout entier pour la tombe d'Apis* et les souterrains ouverts aujour--d'hui à la curiosité des voyageurs. Le dieu adoré dans le sanctuaire du Sérapéum*, c'est-à-dire Sérapis*, est donc bien, comme je viens de l'indiquer, Apis* mort.

Une autre remarque également digne d'attention se tire de l'état actuel

[21e page]

des lieux et de l'impossibilité complète où j'ai été de trouver un seul mot grec dans l'enceinte du Sérapéum*. En vain d'Alexandre* au fils de César* et de Cléopâtre*, les Ptolémées vinrent-ils à l'envi accomplir leurs actes de dévotion dans les temples; en vain, en souvenir soit de ces visites, soit des Apis qui moururent sous le règne de ces princes, le Sérapéum* se couvrit-il de textes égyptiens rédigés au nom des rois grecs de l'Egypte*; en vain tout autour de cet édifice, la langue grecque & le

style grec dominaient-ils dans les restes que j'ai retrouvés; une fois le pylône d'entrée franchi, le grec disparaît totalement, au point que, dans les deux cents proscynèmes ptolémaïques recueillis en diverses parties du temple, on ne trouve pas une seule lettre grecque. La conclusion nécessaire de cet état de choses est celle-ci : c'est que le dieu adoré dans le Sérapéum* de Memphis* se refusa toujours, même pendant la domination grecque, à être grec, et qu'il persista à rester sous les Lagides ce qu'il avait été sous les Pharaons, c'est-à-dire un dieu purement égyptien. - Ainsi déjà se distinguent deux Sérapis* : l'un dont Memphis*, en vertu des lois sacrées, gardait le temple et qui fut le Sérapis* égyptien, ou Apis* mort, sous les Pharaons comme sous les Ptolémées; l'autre que nous ren--controns à Alexandrie*, et qui, par là seul [virgule barrée] n'étant plus Apis* mort, revêt un caractère nouveau qui nous forcera tout-à-l'heure à voir en lui un Sérapis* que le panthéon égyptien ne compte point parmi ses dieux.

A l'extrémité orientale de l'allée de sphinx se trouvait le second des

[22e page]

deux temples dont se composent le Sérapéum*. Celui-ci ne remonte plus à Aménophis III* et n'a pas à l'endroit du grec, le parti pris du Sérapéum* égyptien. Au contraire, architecture, art, écriture, tout y est grec. A son tour l'égyptien est exclu de ces lieux qu'il semble ne point connaître. Evi--demment ce temple servait aux Grecs ainsi qu'aux étrangers établis en assez grand nombre à Memphis* (1) et l'on y sacrifiait au dieu mixte dont les Alexandrins avaient inauguré la statue dans leurs murs. Quoique je n'en aie pas trouvé la preuve directe, j'ai la conviction que le Sérapéum* dans lequel s'accomplirent les faits rapportés par les papyrus grecs! du Musée* de Londres* et de Paris* est le Sérapéum* que nous avons maintenant sous les yeux. Là, à côté d'une chapelle consacrée à Anubis* se trouvait la chapelle dédiée à l'Astarté* des Phéniciens; là, dans les mêmes bâtiments qui logeaient les hiérodules du temple, vivaient les deux choéphores

(1) Duc de Luynes*, Inscription phénicienne sur une pierre à libation du Sérapéum de Memphis*, dans le Bulletin Archéologique de l'Athenæum Français, t. 1, p. 77, 78. (2) Voyez aussi Bernard. Peyron*, Papyri greci del Museo britannico di Londra e della bibliotheca Vaticana*, Turin*, 1841; Reuvens*, Lettre à M^L Letronne*, t. III, p. 84 et suiv.; Letronne*, Inscriptions grecques et latines de l'Egypte*, t. I, p. 208, t. II, p. 482 etc.

sœurs toujours jumelles chargées de représenter Isis* et Nephthys* dans les cérémonies funèbres de Sérapis*; là se voyaient aussi les κάτοχοι, cénobites païens qui, voués à une prison volontaire, prédisaient l'avenir ou guérissaient les malades par des songes; là se tenaient des marchés et se vendaient des denrées de toute nature; là enfin se rencontrait tout le vaste ensemble d'administrateurs, de soldats, de prêtres, de marchands, d'illuminés, qui donnaient au Sérapéum* grec de Memphis* le caractère si bien résumé dans le beau Mémoire* de M¹ Brunet de Presles* (2).

Ces quelques mots suffisent pour montrer qu'il existe entre le Sérapis* d'origine

[23e page]

égyptienne et le Sérapis* d'importation grecque une différence radicale que la nécessité où les Egyptiens se sont trouvés de conserver à chacun d'entre eux un temple spécial fait mieux ressortir encore. Le véritable Sérapis*, le Sérapis* national et antique est, je le répète encore une fois, Apis* mort, et il n'est pas autre chose, ^{même} pendant la domination grecque. Le Sérapis* grec, au contraire, quoique vivant à côté du premier, possède un dogme et des attributs qui l'éloignent de lui et nous forcent à le regarder en quelque sorte comme un dieu nouveau. C'est ce que nous allons voir dans le paragraphe suivant.

> § III. Du Sérapis* grec.

L'origine du Sérapis* grec ne se perd pas, comme l'origine du Sérapis* égyptien, dans la nuit des temps. Le premier des Lagides, Ptolémée Sôter*, vers l'an 300 avant Jésus-Christ*, eut un songe. Il vit un jeune homme d'une beauté merveilleuse qui lui ordonnait d'envoyer dans le Pont* le plus sûr de ses amis y chercher sa statue. La statue du jeune homme fut trouvée à Sinope* et amenée à Alexandrie*. Dès que Timothée* l'interprète et Manéthon* le Sébennyte l'eurent vu, ils conjecturèrent par un cerbère et un [dragon?] qui y étaient représentés que c'était une statue de Pluton*, et ils persuadèrent à Ptolémée* que cette statue de Pluton* ne pouvait être que celle du dieu égyptien

(1) Hist.* L. IV, c. 83, 84.

Sérapis*. Telle est, en résumé, l'origine du Sérapis* d'Alexandrie*, comme nous la trouvons racontée dans les [récits?] ^{ouvrages} de Tacite* (1) et de quelques autres écrivains

[24e page]

(1) De Is. et Osir.*, [rature] XXVI, XXVII.
(2) Protrept.*, p. 13.
(3) Saturn.*, L. I, c. 7. Voy. aussi
Denys le Périégète*, in descript. Orb.*
v. 255; Théophile* d'Antioche*, ad
Autolyc.* L. 1, c. 14; Cyrille* d'Alexandrie*, advers. Julian*, c. 1, p. 13,
etc.

(4) Loc. cit.*

parmi lesquels on peut citer Plutarque* (1), Clément* d'Alexandrie* (2) et Macrobe* (3). Si nous en croyons ces auteurs, le dieu qui plus tard emplit le monde de son nom était donc un dieu emprunté à la religion grecque par les Grecs d'Egypte*, quelques années seulement après la conquête macédonienne; il était Pluton* lui-même qu'une assimilation plus ou moins juste de Timothée* l'interprète et de Manéthon* le Sébennyte identifiaient avec le Sérapis* égyptien, « car ce n'est pas Sérapis*, « dit Plutarque* (4), qu'on appelait ce dieu « à Sinope*, mais arrivé à Alexandrie* il « y reçut ce nom, qui est celui que les « Egyptiens donnent à Pluton* »

La connaissance que nous possédons maintenant de l'antique et véritable Sérapis*, de son origine, de l'idée philo--sophique dont il est le symbole, nous permet-elle d'accepter comme vraie la tradition dont Tacite* s'est fait le principal écho? C'est ici que, tout en reconnaissant l'importance du problème, je dois avouer que je n'en aperçois que confusément encore la solution. Jusqu'à ce que des matériaux mieux étudiés ou plus abondants nous apportent les éléments d'une conviction plus arrêtée, je crois cependant que la tradition dont nous nous occupons ne doit être accueillie qu'avec une grande réserve. Il me paraît en effet difficile d'admettre, en premier lieu que l'élévation soudaine et brillante de Sérapis* se soit accomplie à une époque aussi reculée que celle de Sôter*, en second lieu que Sérapis* ne soit que le Pluton* des traditions helléniques. Des deux parts certains arguments nous amènent à des conclusions contraires. Un mot d'explication le prouvera.

[25e page]

Les inscriptions grecques et latines recueillies dans les diverses parties de l'Egypte* ne d nous donnent pas à penser que la grande faveur dont a joui Sérapis* date du règne de Sôter*. En effet le nom de (1) En l'an 2 de Jésus-Christ*. Voy. Letronne*, Inscript. gr. et lat. de l'Egypte*, t. II, p. 161 et 167.

(1) Letronne*, *Inscr. gr. et lat.* ^{Ibid.*}, t. 1, p. 121, temple de Cysis*, et t. I, p. 427, Mont Claudien.

(2) Ibid.*, temple du Mont Claudien, t. I, p. 153.

(3) Ibid.* Alexandrie, t. I, p. 445.

(4) Ibid.*, t. II, p. 228.

Sérapis* n'apparaît pas une seule fois [virgule barrée] sur les monuments, hors de Memphis*, avant le règne d'Auguste*. Jusqu'alors, toutes les fois qu'un papyrus nous livre le nom de ce dieu célèbre, c'est le Sérapis* égyptien de Memphis* qui est mentionné, et jamais le Sérapis* égyptogrec d'Alexandrie*. A partir d'Auguste*, (1) les proscynèmes à Sérapis* deviennent plus fréquents, et on en trouve d'assez nombreux commençant par la formule si connue Σαράπιδι καὶ "Ισιδι, θεοῖς μεγίστοις 99 sous Trajan* (1), sous Adrien* (2), sous Commode* (3) et jusques sous Gallien* (4). Ainsi les traces de Sérapis* grec ne se rencontrent pas sur les monuments avant notre ère, et si le culte de ce dieu (comme il n'en faut pas douter puisque nous voyons le Sérapéum* de Memphis* accepter dès Philométor* des Grecs et des Phéniciens dans son enceinte) [rature] fut pratiqué par des étrangers Sôter* avant Auguste*, il ne fut pas, [rature] sous les Ptolémées, aussi universellement établi que voudrait nous le faire croire les Grecs. -D'un autre côté ce même résultat est celui auquel nous fait arriver l'étude du caractère propre de Sérapis*. Que Sérapis* soit Pluton*, selon la conjecture des deux personnages que Plutarque* appelle Timothée* l'interprète et Manéthon* le Sébennyte, ce que c'est ce qui n'est pas prouvé. Le rôle de Pluton* est sans doute compris dans celui d'Osorapis* considéré comme maître de l'enfer égyptien++, mais celui

98. Wsir-Ḥp, ntr 53 hnty 'Imntt « l'Osiris Apis, grand dieu, qui préside à l'Occident ».

99. « À Sérapis et Isis, les très grands dieux ».

[26e page]

(1) L'érudition moderne doit à M^I Alfred Maury* un ouvrage très-remarquable que l'on consultera avec beaucoup de fruit sur ce rôle du Dionysos* des traditions grecques. Voyez en effet d'Osorapis* dans son type principal de dieu bon++, mort au milieu des hommes, est bien loin d'être compris dans le rôle de Pluton*. En assimilant Pluton* à Sérapis*, les Grecs ont donc pris le moindre côté de la ressemblance qui existe entre ces deux divinités, et ils ont négligé l'essentiel. Sérapis* sera par conséquent Pluton*, mais il sera surtout Dionysos* sous sa forme de médiateur (1) et c'est en définitive le dogme d'Apis* mort que les Grecs se seront en quelque sorte approprié à l'époque où le culte du grand Sérapis* devient florissant à

100. $\textit{Wnn-nfr} \ll \text{Ounennéfer} \gg (\text{littéralement} \ll \text{celui qui est continuellement bon} \gg).$

Histoire des religions de la Grèce antique depuis les origines jusqu'à leur complète constitution*, t. 1, p. 121.

Alexandrie*. - Maintenant ce dogme avait-il quelque raison de séduire les contemporains de Sôter*, trois cents ans avant Jésus-Christ*? Considérer comme démiurge Phtah*, qui effectivement remplit dans la cosmogonie égyptienne la fonction d'organisateur, et en même temps retrouve dans son titre habituel de Seigneur de la Sagesse le type du λόγος θεῖος ¹⁰¹; avec d'un autre côté dans Osiris*-Ounnofré* le dieu bon par essence, c'est à la vérité une ressemblance qui rapproche la théologie égyptienne des idées philoso--phiques qui avaient cours parmi les Grecs du temps de Sôter*, et cette ressemblance est assez remarquable pour que, quarante ans à peine après que la grande voix de Platon* avait cessé de se faire entendre, les Grecs venus en Egypte* et pénétrant pour la première fois dans les mystères des sanctuaires égyptiens en aient été frappés. A la rigueur le Platonisme dans tout son éclat servirait donc à nous faire trouver le motif de l'empressement des Alexandrins, rencontrant, à leur premier pas sur

101. « Verbe divin. »

[27e page]

la terre d'Egypte*, une divinité qui devait à l'apparence ne leur être point inconnue. – Je concevrais mieux cependant que les récits de Tacite*, de Plutarque*, de Clément* d'Alexandrie* et de Macrobe* s'appliquassent, trois cents ans plus tard, aux premiers temps de notre ère. Alors les philosophes et les théologiens, à la lueur du Néoplatonisme, pouvaient discerner au loin le vrai dogme d'Apis* mort et discuter sur Osiris* qui s'incarne dans un vulgaire quadrupède, sur Phtah* qui féconde la mère du taureau, sur la vâche-mère [sic] que n'a point touché le mâle, enfin sur Sérapis*, forme sensible du dieu descendu parmi les hommes et mort au milieu d'eux. Ce qui ne s'explique qu'avec une certaine difficulté sous Ptolémée Sôter* trouve donc mieux sa raison d'être à une époque postérieure, tout entière empreinte des idées mêmes dont le fameux taureau de Memphis* est le représentant. - Je croirais donc en définitive que le culte de Sérapis*,

(1) quoi qu'on eût pu tout aussi bien opposer à l'Adès* des Grec l'Osiris* égyptien.

éclat au milieu de la nouvelle ville que venait de fonder Alexandre*, ne prit son essor qu'à l'époque des grandes luttes philosophiques dont Alexandrie* fut un brillant théâtre. Sans Sôter* on s'en tient à de vagues points de contact entre Pluton* et Osorapis* (1), et les contemporains de ce prince, satisfaits de rencontrer dans l'antique théologie égyptienne des dogmes philosophiques de loin en loin semblables à ceux qu'ils apportaient eux-mêmes des écoles d'Athènes*, imaginèrent le culte du dieu mixte, amalgamé de grec et d'égyptien, qu'ils appelèrent Sérapis*. Plus tard, les disputes du Néoplatonisme, l'éclat du Christianisme naissant, donnèrent au dogme d'Apis* mort

établi peut-être sans pompe et sans

[28e page]

un à-propos qui servit à la renommée de Sérapis*. Le dieu de Sôter*, humble symbole de la fusion des deux religions grecque et égyptienne, s'envole alors des rivages d'Alexandrie*, s'arrête à Athènes*, à Rome*, dans toutes les frontières du monde connu, et ne succombe après trois siècles de [latin?] que sous les coups du christianisme triomphant. Tel fut Sérapis*. Je n'entrerai pas dans plus de détails sur l'histoire de ce dieu. Je suis dispensé de cette tâche, au profit même de la science, par un excursus sur la matière que nous devons à un savant illustre, M^r Guigniaut* (1). D'ailleurs, quand les inscriptions commencent à ne plus [nommer?] adresser à Sérapis* que l'invocation Διΐ Ἡλίω μεγάλω Σαράπιδι 102; quand les monuments nous montrent ce dieu sous la forme d'un homme aux yeux sévères, à la barbe épaisse, à la tête surmontée du modius, qu'ils nous apprennent à nommer Jupiter* Sérapis*; quand nous entendons un oracle, interrogé par Nicocréon*, roi de Cypre*, décrire ainsi Sérapis* : « je vais te faire connaître « la nature de ma divinité : le cercle « élevé des cieux couronne ma tête; mes « oreilles sont dans l'air; le bassin des mers « est mon ventre; la terre forme mes « pieds; mes yeux sont dans le disque « brillant du soleil (2) », on croit

(1) Le dieu Sérapis* et son origine, ses rapports, ses attributs et son histoire, dissertation jointe aux notes du tome V des œuvres complètes* de Tacite*, par J. L. Burnouf*, Paris*, 1828.

(2) Macrobe*, Saturn.* I, 20.

que le taureau auquel Céchoüs* rendit le premier ses hommages avait, trois ou quatre mille ans plus tard, tellement dévié de sa route qu'il n'est plus le dieu qui nous appartient et auquel nous consacrons en ce moment notre attention. Je m'arrêterai donc là, et en terminant ces courtes remarques, je résumerai en quelques lignes les notions

[29e page]

que nous possédons maintenant sur Apis* mort, ou Sérapis*, comme j'ai résumé plus haut celles que la critiques des textes et des monuments nous avait mises entre les mains sur Apis* vivant :

1º Apis*, incarnation d'Osiris*, retourne à sa mort dans le sein du dieu qu'il avait représenté sur la terre; il devient Osiris*-Apis*, Osorapis* ou Sérapis*; aux yeux des Egyptiens, le taureau dans sa tombe est la forme sensible du dieu qui est venu vivre et mourir au milieu des hommes; c'est là le véritable Sérapis* des traditions égyp--tiennes;

2º ce dogme doit être aussi ancien qu'Apis* lui-même, c'est-à-dire remonter à la II^e dynastie; il persiste jusques sous les Ptolémées qui, même en présence du Sérapis* d'Alexandrie*, tinrent à garder pur de tout mélange le Sérapis* national de l'Egypte*; sous les rois des dynasties pharaoniques comme sous les rois successeurs d'Alexandre*, le Sérapis* de Memphis* fut donc toujours le dieu fait chair;

3° l'histoire nous apprend qu'un autre Sérapis* existe à Alexandrie*; si, comme le prétendant Tacite* et quelques autres écrivains, ce dieu fut amené de Sinope* sous Ptolémée Sôter*, ce qui est douteux et pourrait être l'objet de discussions plus approfondies que celles auxquelles nous pouvons nous livrer en ce moment, il ne fut pas tout-à-fait Apis* mort et ne dut son élévation qu'à certains points de ressemblance que les Grecs crurent remarquer entre Osiris* rapproché d'Adès*, Osorapis* rapproché de Dionysos*, et les idées philosophiques que Platon* venait alors d'émettre; quant à l'éclat dont Sérapis* brille, on ne doit le voir

commencer qu'après l'ère chrétienne; au milieu des docteurs de l'école d'Alexandrie*; Sérapis* était alors plus véritablement Apis* mort, tandis que sous Sôter* il n'a dû être qu'un dieu amalgamé d'Osiris* et d'Apis*, de Pluton* & de Bacchus*; ce dieu cosmopolite eut des autels jusqu'à Memphis*, mais l'entrée du Sérapéum* de cette ville lui fut toujours défendue;

4º Le Jupiter*-Sérapis* que l'on rencontre après Adrien* n'a presque rien conservé de Sérapis*; le culte se maintient pourtant à Alexandrie* jusqu'à l'édit de Théodose* qui étouffa, sur le lieu même de sa naissance, le dieu dégénéré.

Tels sont dans leur ensemble les traits généraux qui caractérisent Sérapis*. Les présenter sous une forme moins confuse était difficile sans faire un livre tout entier; les réunir dans un aperçu et quelques pages sans laisser échapper de regrettables desiderata était également impossible. C'est dire que ce résumé est loin d'être définitif, et que je regarde comme plus importants que les résultats acquis les résultats qui [rature] restent à acquérir. On pardonnera donc, et les fautes inséparables de tout travail plus large que le cadre dans lequel on est obligé de le faire entrer, et le manque de preuves dont quelques--unes des propositions les plus [essentielles?] auraient besoin d'être appuyées. Néan--moins j'espère que les brèves explications dans lesquelles je suis entré auront

[31e page]

laissé une impression générale assez claire sur Apis* vivant et sur Apis* mort. J'espère surtout qu'on n'aura pas vu sans satisfaction la descriptions entraîner vers les régions pures de la métaphysiques cette religion égyptienne que jusqu'ici l'on a presque toujours considérée comme un grossier tissu de fables ridicules. La religion égyptienne (j'en demande pardon au jeune savant dont j'ai eu le plaisir de citer tout-à-l'heure le nom) ne fut pas en effet aussi impure et aussi dégradante (1) qu'on le dit. Si, à l'exemple de toutes les autres formes de paganisme, elle

(1) François Lenormant*, Les livres Egyptiens*, p. 17.

chose remarquable,

(2) Jamblique*, *de Mysteriis**, Sect. VIII, ch. 2.

(3) Comme Ammon* le mari de sa mère, c'est-à-dire le dieu qui se donne la naissance à lui-même. M'
François Lenormant* (p. 19) s'est mépris sur cette appellation toute symbolique, qui n'a conséquemment rien d'obscène.

(≠3) Mémoire, encore inédit, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.

103. $W^c \ll \text{unique} \gg$. 104. $W^c \ll \text{seul} \gg$.

105. Cette citation réunit la particule de négation et le verbe hpr « advenir »; il ne s'agit cependant pas d'un participe (on attendrait l'auxiliaire négatif tm), et il manque un sujet au verbe, mais le contexte manque pour pouvoir analyser cet extrait.

106. *Ḥpr ds·f* « apparu de lui-même ».
 107. *Ḥpr m ḥ3t* « apparu en tête ».

[32^e page]

(1) and 108 : Paouat Neterou, le Seigneur des Dieux.

(1) Ibid.* ch. 3.

Elohim* de la Bible* Genèse*, les Egyptiens ont le plus communément désigné la divinité (1). Ainsi au sommet du panthéon égyptien plane un Dieu digne de l'être, et c'est au dessous de lui seulement qu'apparaissent ces divinités inférieures qu'on trouve à l'état latent dans quelques livres de la Bible* et que Plotin* devait appeler plus tard les puissances de Dieu, δυνάμεις. « Le Dieu égyptien, « dit Jamblique* (1), quand il est considéré « comme cette force active qui amène « les choses à la lumière s'appelle Ammon*, « quand il est l'esprit intelligent qui « résume toutes les intelligences, il est « Esneph (Chneph, Chnouphis)*, quand « il est celui qui accomplit toutes choses « avec art et vérité, il s'appelle Phtah*, « et enfin quand il est le dieu bon

ne sut pas ou ne voulut pas maintenir son culte à la hauteur de dogme, elle eut du moins, presque autant que le Mosaïsme, la perception nette, lumineuse, infaillible de la divinité. Au delà se ses symboles si capricieusement choisis, au-delà du dieu « qui se vautre sur un tapis « de pourpre », elle vit et adora,

un Dieu unique (θεός εἶς), antérieur au premier Dieu (πρῶτος καὶ τοῦ πρώτου θεοῦ), immortel, incréé, invisible et caché dans les profondeurs

inaccessibles de son essence (2). Le

Dieu un ($\stackrel{103}{\leftrightharpoons}$), le Dieu seul ($\stackrel{1}{\leftrightharpoons}$), le dieu incréé ($\stackrel{1}{\i}$ 105) et inengendré

(🛱 🗎 106) (3), le Dieu éternel (🛱 🔊 107)

n'apparaît pas seulement dans un

l'apercevoir dans l'expression par

laquelle, à la manière du Jéhovah-

chapitre célèbre de Jamblique*. Mª

de Rougé* l'a retrouvé dans les textes

hiéroglyphique (#3), et j'ai cru moi-même

108. *Psdt ntrw* « Ennéade des dieux », plutôt que *p3wt ntrw* « origine des dieux »?

« et bienfaisant, on le nomme Osiris* ». Osiris*, Phtah*, Ammon*, Sébek*, Phré* et tous les dieux qui peuplent le ciel égyptien ne sont donc que des divinités partielles, représentant le Dieu ineffable et incompréhensible : ils sont les puissances du Dieu rendues visibles. La notion judicieuse, raisonnée, philosophique de la divinité n'a donc point manqué à l'Egypte*, et si l'Egypte* s'en était tenue là, elle eût presque égalé le Mosaïsme dans la connaissance de Dieu*. En tous cas le polythéisme grec, avec ses dogmes mal définis, son culte à la merci de chacun, n'est pas à comparer pour la grandeur et l'immutabilité de principes avec cette religion égyptienne qui peut tout au moins invoquer, à l'honneur de sa

[33e page]

bonne constitution intérieure, une durée de quatre mille ans. Quand on prend la religion égyptienne à son origine et qu'on voit dans quel sol généreux elle plonge ses racines, il est donc sage de mesurer ses accusations. - D'ailleurs je puiserais au besoin dans le travail* que M^r François Lenormant* a consacré au Rituel la réfutation de l'opinion ^{elle-même} que le jeune écrivain soutient. Que le *Rituel* existât déjà au XVIº siècle avant notre ère, c'est ce qui ne fait pas de doute, et il est probable que des générations bien antérieurs l'ont possédé. D'un bout de l'Egypte* à l'autre, le Rituel était dès cette époque le livre de tout le monde. Le pauvre et le riche tenaient à en voir une copie plus ou moins complète avec leur tombeau. Nul écrit sur les matières religieuses n'était plus populaire. Evi--demment, si un livre de ce genre peut saisir et conserver l'empreinte du peuple pour lequel il a été écrit, nous devons trouver dans le Rituel le reflet de l'Egypte* et de ses croyances, bonnes ou mauvaises; l'impureté et la dégradation y seront, ou elles ne seront nulle part. Or que lisons-nous dans le Rituel? Je ne veux pas prolonger ce débat outre mesure; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que la pensée dominante du Rituel, celle qui plane sur tout le livre et lui donne

le souffle et la vie, est précisément la croyance la plus élevée, la plus morale, la plus divine qui ait jamais été révélée à la conscience de l'homme : celle de l'immortalité de l'âme. Les peuples qui, dès le temps d'Abraham*, faisaient de cette

[34e page]

croyance un dogme national sont--ils nombreux? D'un autre côté abordons sans plus de détours un chapitre fameux; celui où l'âme du mort, présente devant le Ddieu qui va le juger, rend en quelques sorte le compte moral de ses actions sur la terre. Là se développe l'esprit lui-même qui préside à la vie de l'ancienne société égyptienne; là se rencontrent les vertus exaltées et les vices flétris. Que va nous dire le Rituel? L'âme pénètre dans la grande salle de jugement; elle aperçoit son juge et les quarante-deux assesseurs auxquels elle tient ce langage que je traduis directement de l'original (1) : « O « Dieux Seigneurs de la double Justice (2), soyez « (moi) favorables; sois (moi) favorable, ô « là, grand Dieu, Seigneur de la double « Justice! Je suis venu vers toi, et c'est toi « qui m'as conduit pour que (je puisse) « contempler tes beautés! Connaissant ton « nom, je le prononcerai moi-même, et je « prononcerai moi-même le nom de tes qua-« rante-deux dieux qui sont avec toi dans « la salle de la double Justice Je vous « connais aussi, ô Dieux Seigneurs de la « double Justice! Je vous ai apporté la « vérité, et j'ai éloigné de vous les mensonges! « Je n'ai pas commis de fraudes envers mon « prochain! Je n'ai pas été hypocrite « devant un tribunal! Je n'ai pas proféré « de mensonges! Je n'ai pas fait de mal! « Je ne me suis pas fait le chef de tous les « hommes pour les forcer à travailler toute « la journée! Je n'ai pas fait avoir « faim! Je n'ai pas fait avoir soif! Je « n'ai pas fait pleurer! Je n'ai pas assassiné! « Je n'ai pas donné l'ordre de tuer furtivement! « Je n'ai pas augmenté le poids du

[35e page]

« plateau (de la balance)!....Je n'ai pas « ôté le lait de la bouche des petits enfants!

- (1) Voyez l'édition du *Rituel* publiée par M^I Lepsius* sous le titre de *Todtenbuch des Aegypter**, Ch. 125, lignes 1, 2, 3, 4, et suivantes.
- (2) Cette qui frappe et celle qui récompense.

(1) Todtenbuch*, ch. 125, lig. 38.

(2) p. 18.

(3) p. 19.

(ı) p. 18.

Et plus loin (1) le mort ajoute ces phrases empreintes d'une charité si naïve : « J'ai donné à manger à celui qui avait « faim! J'ai donné à boire à celui qui « avait soif! J'ai fourni des vêtements « à celui qui était nu! » . . . « Aucun « orphelin n'a été maltraité par moi », dit à Béni-Hassann* une légende dont j'emprunte la traduction au travail* de M^I François Lenormant* (2), « aucune veuve n'a été violentée par « moi; aucun mendiant n'a été bâtonné « par mes ordres; aucun pâtre n'a été « frappé par moi; aucun chef de « famille n'a été opprimé par moi ». Rien n'est plus clair que ce beau langage. Consultez tout le Rituel et les milliers d'inscriptions qui couvrent l'Egypte*, et vous n'y trouve--rez pas un mot qui dégrade la conscience en l'avilissant. Au contraire les hommages rendus à la plus saine morale se rencontrent à chaque pas. En vain M^r François Lenormant* invoque-t-il la fameuse légende d'Ammon* qui se dit le mari de sa mère, équivalent chaste, dit le jeune savant (3), qui voile la brutalité de l'expression égyptienne. Il n'y a ici ni chasteté, ni brutalité. Ammon*, le mari de sa mère, est le dieu qui s'engendre luimême, qui se donne la naissance à lui-même; c'est le dieu incréé et rien de plus. Je répète donc que la civilisation égyptienne a laissé dans les nombreux vestiges que le

[36e page]

temps a respectés des reflets qui n'accusent pas du tout une religions dégradante. Je n'oserais pas dire, comme M^r François Lenormant* (1), qu'on y rencontre « des aspirations « qui s'élèvent presque à la hauteur « de l'Evangile* »; mais je pense que la société égyptienne, dans sa raideur si peu sympathique aux étrangers, laisse loin derrière elle, sous le rapport des idées morales et religieuses, la société fleurie des Grecs; je pense que jamais, par exemple, les amours des dieux et des déesses, si fréquemment représentés sur les édifices publics et privés de la Grèce*, n'ont blessé les yeux d'un ho égyptien habitué aux figures

de ses temples, figures

(i) Les représentations d'Ammon* ithyphallique sont toutes symboliques et n'ont absolument rien d'obscène. La différence des civilisations nous les fait seule trouver telles. Des figures réellement obscènes par l'intention ne se rencontrent que sur un papyrus* du Musée* de Turin*, [On n'en trouve?] et quelques figurines de nos collections, d'époque grecque.

froides, mais toujours chastes d'intention (1), [de ses?] temples; je maintiens surtout (et c'est là ce que je voulais prouver) que la religion égyptienne, par l'élévation de ses principes, par la pensée fermement conçue qui présida à son organisation, par la fixité de ses dogmes et la pureté de sa morale, n'est pas une religion indigne de ce nom. - Maintenant que cette religion ait dévié de la route dans laquelle nous la voyons s'engager à son point de départ, je ne le nie pas. Son malheur est d'avoir, comme toutes les religions dont le culte est compliqué, enfanté bien des superstitions qui, empiétant sur le dogme, durent souvent le faire oublier. Le vulgaire, mis en présence d'un Dieu qu'il n'apercevait qu'à travers les abstractions derrières lesquelles on le cachait, ne demandait point aux parties retirées du temple l'explication des mystères qui y

[37^e page]

étaient enseignés; il lui était plus commode de sacrifier aux symboles de la divinité toujours présente à ses yeux, et c'est en songeant moins au créateur qu'aux pratiques propres à l'honorer qu'il satisfaisait à ce besoin consolant d'aimer et d'adorer Dieu* qui est dans le cœur de tous les hommes. De là ces apparences singulières qui, de tout temps, ont flotté à la surface de la religion égyptienne, et qu'on est tenté de prendre pour le fond même du dogme. Plus que toute autre parce que l'unité et la simplicité étaient chez elle moins rigoureuses, la religion égyptienne, vue de loin au milieu de ceux qui la cultivaient, peut donc passer pour une religion sans solidité et sans profondeur. Mais les prêtres et les esprits éclairés qui ne manquèrent point au pays où Moïse* trouva son ses instituteurs, ne se sont pas conten--tés de cette nourriture grossière : ils n'ont pas confondu, comme on le [rature] fait si souvent, les pratiques de la piété avec la piété elle-même. C'est pour eux que le Dieu unique, le Dieu sans commencement ni fin, le Dieu créateur de toutes choses, planant dans la partie invisible du sanctuaire;

à première vue

c'est pour le vulgaire que de Dieu* et de sa puissance l'Egypte* descendit aux symboles qui à leur tour per--sonnifient les émanations divines, que Thoth* fut retrouvé dans l'ibis, Horus* dans l'épervier, et que le bélier passe pour représenter Chnouphis*. Ainsi s'expliquent les [...?] superstitions et ces pratiques étranges dont je parlais

[38e page]

tout-à-l'heure. – En résumé, de quelque point de vue qu'on la considère, la religion égyptienne [est si grande?] mérite notre attention, parce qu'au plus haut sommet où elle repose, on rencontre à côté d'elle une preuve vivante de respect que nous lui devons, c'est-à-dire un Dieu digne d'être honoré vraiment [divin?], un Dieu dont la seule présence [...?] épure aux plus lointaines erreurs dans lesquels ses adorateurs se sont plongés. Si une étude mieux réglée [nous rend plus?] montre ces assertions sous un jour plus certain; si elle donne plus d'évidence

et rend moins coupable jusqu'

évidentes à ces erreurs, qui d'ailleurs [rature] ne dénoncent pas plus la dégradation de la religion originelle que le limon apporté à l'embouchure du fleuve par ses affluents ne [rature] n'accuse la pureté de sa source, l'Egypte* avec ses hautes aspirations vers la vérité religieuse, avec son culte public réglé sur les besoins d'un peuple ignorant, me paraîtrait ainsi semblable au colosse du songe de Nabuchodonosor*: tête d'or et pieds d'argile. Mais on voit que ce n'est pas en vain que la Bible* elle-même aura vanté la Sagesse des Egyptiens.

Pour en revenir une dernière fois à Apis*, objet principal de ce débat, on remarquera qu'Apis* occupe au milieu des divinités qui peuplèrent les bords du Nil* une place à part. La théologie égyptienne est un système que j'arrivais à diviser en trois couches superposées à la manière de terrains géologiques : dans la couche la plus profonde, la plus lointaine, celle qui tient aux origines mêmes ^{âges primitifs} de dogme, se dérobe aux regards humains

[39^e page]

le Dieu unique, universel et incréé, le Dieu de la métaphysique; au dessus de lui et dans un contact immédiat se rencontrent ses puissances divinisées, conception déjà p moins pure de l'idée divine; à la surface du sol, apparaissent enfin aux yeux de tous ces mêmes puissances dans les symboles qu'on leur a si curieusement choisis. Quel rang occupe Apis* dans cette hiérarchie? Tous les béliers, de quelque propriété qu'il fussent doués, en quelque partie de l'Egypte* qu'ils vinssent, étaient respectés comme les symboles animés de Chnouphis*, tous les éperviers étaient également sacrés parce qu'on les regardait comme des symboles d'Horus*; mais je me hâte de rappeler que tous les taureaux, sans distinction de forme, de couleur, de lieux, n'étaient pas des symboles d'Osiris*. Apis* était un dieu lui-même, choisi parmi tous les autres animaux de son espèce pour ses qualités propres et individuelles; il était l'animal dans lequel corps duquel Osiris* passait pour habiter; il était en un mot, non pas un symbole, mais une incarnation d'Osiris*, comme Mnévis* était une incarnation de Phré*. Sans être une émanation directe de la divinité et sans représenter, comme Osiris*, Phtah*, Ammon* et les autres dieux, l'une des puissance de l'Etre suprême, Apis* était donc plus qu'un animal sacré. Comme je l'ai dit & comme je le répète en terminant ces trop longues digressions, il était un animal divin, occupant par une exception que le seul Mnévis* partage avec lui, une place intermédiaire entre les dieux et leurs symboles. Tel était Apis*.

[40e page]

J'espère, Monsieur le Ministre, que Votre Excellence aura trouvé les explications qui précèdent la preuve des soins que j'ai eus à remplir la mission qui m'a été confiée. J'espère aussi qu'en présence des résultats importants dont je viens d'exposer la substance, Votre Excellence ne regrettera pas de m'avoir fourni les moyens de compléter mes études sur un sujet si digne de toute notre attention. – J'ajouterai qu'à Berlin*, à Londres* et à Turin*, j'ai trouvé dans les

honorables et savants conservateurs des beaux établissements scientifiques que possèdent ces villes, une complaisance et un dévouement que je signale avec un véritable plaisir à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur Aug. Mariette

Le 26 août 1857, de Paris, à Servaux, chef du bureau des travaux historiques

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux*. Cabinet ».

Note : La lettre porte en partie supérieure les trois annotations suivantes à l'encre : « Mariette », « 37 », « Le Ministère* disait faire les frais de publications du sérapéum* ».

Thème: publications de Mariette.

[1re page, ro]

Paris*, le 26 août 1857.

Mon cher Monsieur Servaux*,

Vous apprendrez avec satisfaction que le Ministère d'Etat* vient enfin de prendre une décision favorable au sujet de ma publication du Sérapéum*. Voici à quelles conditions : M¹ Fould* ne fait que strictement les frais de l'ouvrage, c'est-à-dire qu'il accorde 54 mille francs. Il n'y a pas un centime pour moi dans cette somme. Mais comme les 54 mille francs paient le tirage de 300 exemplaires, il ne m'en demande pour sa part que 200, et m'abandonne les 100 à titre de rémunération pour un droit d'auteur en même temps qu'à titre de récompense pour ma découverte du Sérapéum*. C'est à moi de placer ces 100 exemplaires comme je l'entendrai, et vous voyez d'ici de quel secours vous [rature] allez m'être bientôt.

En attendant je prépare activement les deux premières livraisons que je désire avoir terminées pour l'époque à laquelle se réunit le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique*. C'est vous dire dans quels embarras je suis plongé. Les dessinateurs, les graveurs, les photographes m'[entourent?], et organiser une grande affaire comme celle-là où tout est à faire créer à nouveau n'est pas une petite chose. Aussi mes journées ne suffisent-elles pas.

Je n'ai cependant que de très-bonnes nouvelles à vous donner de mon rapport auquel j'emploie toutes mes soirées. J'y travaille sans relâche, autant que me le permet le surcroît exceptionnel de besogne qui vient de m'arriver, et je fais tout ce que je puis pour l'avancer. J'espère que d'ici à huit ou dix jours, je pourrai avoir le plaisir de vous l'aller porter moi-même. ¹⁰⁹ Je tenais à vous donner cette assurance pour que vous ne pensiez pas que,

^{109.} Si ce rapport a bien été envoyé, il n'a pas été conservé parmi les dossiers de mission de Mariette*.

cette fois-ci encore, j'élude la difficulté au lieu de la résoudre. En tous cas, attendez-moi bientôt au Ministère*.

[1re page, vo]

Je profite de l'occasion, mon cher Monsieur Servaux*, pour vous exprimer tout le plaisir que j'éprouve chaque fois que je vous vois et qu'il m'est permis de vous serrer bien affectueusement la main –

Votre tout dévoué Aug. Mariette

Le 4 octobre 1857, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de grand format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* » datée du palais du Louvre.

Note : La lettre porte en partie supérieure l'annotation à l'encre : « Parvenu au 1^{er} B^{eau} le 9 Octobre. [signature] »; plusieurs passages ont été largement soulignés par l'administration lors du traitement de cette lettre, et ce marquage

n'a pas été repris. Thème : mission de Mariette (1857, Égypte).

Palais du Louvre, le 4 octobre 1857.

A Son Excellence

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes à Paris*.

Monsieur le Ministre*,

Son Altesse le Vice-Roi* d'Egypte*, ayant appris que je devais accompagner le Prince Napoléon* dans le voyage que Son Altesse Impériale doit faire en Orient*, m'a prié de me mettre à sa disposition pendant le temps qui précèderait [sic] le départ du Prince*; Son Altesse le Vice-Roi* désirerait que je préparasse les monuments antiques de l'Egypte* à recevoir l'auguste visiteur qui les attend. Je pars en conséquence pour Alexandrie* le 10 de ce mois.

Mais pendant le séjour que je vais faire sur les bords du Nil*, je compte ne pas oublier les études archéologiques auxquelles je suis voué. D'un autre côté, il me serait très agréable de mettre les résultats que ces études pourront produire sous le patronage de Votre Excellence. Je viens donc, Monsieur le Ministre, vous prier de m'accorder une mission gratuite pour l'Egypte*, au retour de laquelle je promets de vous adresser un rapport détaillé qui pourra être inséré, si vous le jugez convenable, aux Archives des Missions scientifiques*. 110

J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que Votre Excellence daignera se rendre au vœu que je prends la liberté de lui exprimer. En attendant, je la prie d'accepter l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

> Monsieur le Ministre, de Votre Excellence,

^{110.} La fin de ce paragraphe a été soulignée, avec l'annotation « Arrêté et lettre d'avis » en marge gauche. Le rapport en question ne semble pas avoir été écrit.

le très-humble et très-obéissant serviteur : Aug. Mariette Conservateur-adjoint au Musée du Louvre*.

Le 5 octobre 1857, de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de petit format, à en-tête « Maison de l'empereur*. Direction générale des musées impériaux* » datée du palais du Louvre.

Note: La lettre porte un tampon: « Ministère de l'Instruction publique et des Cultes*. Cabinet. 9 octobre 1857 », et en partie supérieure l'annotation à l'encre: « accorder/faire signer/d'urgence/[V?] ».

Thème: mission de Mariette (1857, Égypte).

5 octobre 1857

Monsieur!,

Je prends la liberté de vous adresser et de vous recommander une lettre destinée à S. E. $M^{\underline{r}}$ le Ministre de l'Instruction Publique*.

Un ordre subit de S. A. I. le Prince Napoléon* m'oblige à partir dans le courant de cette semaine. Je vous serais donc particulièrement obligé si vous vouliez bien m'adresser la réponse de S. E.* le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Le 26 octobre 1857, d'Alexandrie, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double de petit format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées Impériaux* », dont la date a été laissée vierge.

Thèmes: carrière; mission de Mariette (1857, Égypte).

Note : la lettre porte au coin supérieur gauche les annotations suivantes, à l'encre et d'une autre main que celle de Mariette : « $\frac{1}{1}$ » et « fait 16. $\frac{1}{2}$ bre ».

[1re page, ro]

Alexandrie*, le 26 octobre 1857

Monsieur le Comte*,

Mon plus vif désir, avant de quitter Paris*, eût été de vous faire mes adieux et de vous serrer la main. Je n'ai pas oublié qu'il y a sept ans, dans ce moment et dans une circonstance pareille, je vous quittais en recevant de vous de bonnes paroles d'encouragement, et je tenais cette fois encore à emporter avec moi ces consolations de voyage. Mais, occupé comme vous l'avez été, je n'ai pas réussi à vous rencontrer, et j'ai dû, malgré mes démarches réitérées, partir sans vous avoir vu. Je suis donc obligé, Monsieur le Comte, de confier à cette lettre mes adieux et mes remerciements pour la permission que vous m'avez accordée d'entreprendre un voyage qui doit avoir, je l'espère, une heureuse influence sur le reste de ma vie.

[1re page, vo]

D'après vos instructions, j'ai entretenu S. A. I. le Prince Napoléon* de mon congé, et le Prince* a bien voulu me promettre que, de son côté, il dirait deux mots de cette question à M¹ Fould*. Voici, je pense, comment l'affaire peut s'arranger :

Jusqu'au moment du départ du prince*, c'est--à-dire jusqu'au commencement de janvier, je voyage incognito et sans qu'un journal parle de moi. Vous pourriez donc, jusques -là, m'accorder la faveur que vous avez faite à quelques uns [sic] de mes collègues et me permettre de votre propre gré de m'absenter du Louvre* pendant deux mois. – Mais une fois le Prince* décidé à partir, vous pourriez exposer à M^I Fould* que j'ai été désigné pour faire partie de l'expédition et que vous demandez pour moi un congé de trois mois à partir du 1^{er} Janvier. A mon retour en France* avec le Prince*, je reprendrai mes fonctions et tout serait dit. Comme j'ai une femme* et cinq enfants III auxquels je laisse mon seul traitement pour vivre, je compte donc, Monsieur le Comte, sur votre complaisance pour moi et sur l'intérêt que vous m'avez toujours montré.

[2e page, ro]

J'ai maintenant une demande à vous faire, en mon nom, mais au bénéfice du Consulat-Général* de France* à Alexandrie*. Vous savez que le Consulat-Général* est ici le Palais de la Nation Française, offert jadis par Méhémet-Ali* au Gouvernement Français*. Mais les deux grands panneaux du Salon de réception que couvrait [sic] autrefois Louis-Philippe* et sa famille sont vides, et il serait très désirable, surtout en vue du voyage du Prince Napoléon*

III. Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885), Émilie Marie* (1855-1871), Alphonse Paulin* (1856-1879).

qui doit recevoir tous les nationaux français, qu'on pût y voir les portraits de LL. MM. l'Empereur* et l'Impératrice*. Ne pourriez--vous pas faire ce cadeau au Consulat-Général*?

Lors du passage et de l'embarquement de mes énormes caisses du Sérapéum*, le Consulat* s'est donné beaucoup de mal et a dépensé assez d'argent pour le Louvre*, et le Consulat* verrait avec beaucoup de plaisir que vous consentiez à lui prouver votre reconnaissance en le mettant à même d'orner officiellement son salon de réception des tableaux les plus indispensables 112. 113

Je suis en Egypte* pour préparer le voyage archéologique du Prince*; mais, vû [sic] le peu de temps que j'ai encore passé jusqu'ici, je n'ai

[2e page, vo]

pu rien faire. Soyez sûr cependant que je n'oublie pas le Louvre*, et que si les fonctions de conservateur consistent à soigner des collections, je soigne les vôtres bien efficacement puisque je les augmente. Aussi au retour du Prince*, c'est-à-dire à la fin de février, aurai-je à mettre à votre disposition une quarantaine de caisses nouvelles.

J'espère, Monsieur le Comte, que vous daignerez me continuer la faveur dont vous voulez bien m'honorer. En attendant je vous reste toujours aussi personnellement dévoué qu'on peut l'être et je n'oublierai jamais que c'est à vous que je dois tout ce que je suis en ce monde.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Comte.

votre très-humble serviteur Aug. Mariette

Le 29 novembre 1857, d'Assiout, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double de moyen format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées Impériaux* », dont la date a été laissée vierge.

Thèmes: carrière; mission de Mariette (1857, Égypte).

Note : la lettre porte au coin supérieur gauche, les annotations suivantes, d'une autre main que celle de Mariette : « Son congé est en règle./L'en prévenir » (au crayon) et « Remis la lettre d'avis/et le congé datés du 15 X^{bre}/à son beau frère d'avis/et le congé datés du 15 X^{bre} à son beau frère d'avis/et le congé datés d'avis/et le congé

[1re page, ro]

^{112.} Mariette* avait d'abord écrit « du tableau le plus indispensable » et a ensuite ajouté les terminaisons plurielles.

^{113.} Tout ce paragraphe est signalé au crayon avec l'annotation « en [?]/au ministre*/et a M. de Morny* »

Monsieur le Comte*

Comme cette lettre ne vous arrivera sans doute qu'à la fin de Décembre, je prends la liberté de vous écrire pour vous recommander d'une manière toute spéciale l'affaire de mon congé.

Vous me connaissez assez, Monsieur le Comte, pour savoir qu'en vous entretenant de ce sujet, je pense moins à moi qu'à ceux "4 que j'ài laissés à Paris* et qui comptent sur moi pour vivre. Aussi est-ce en même temps un appel à votre générosité comme homme et à votre justice comme chef que je viens vous faire. Je vous en prie donc, Monsieur le Comte, faites que mon congé me soit accordé et que ma famille ne manque de rien. Dans la position particulière que la fortune me fait, c'est là le plus ardent de mes souhaits, et vous me rendrez au moins cette justice qu'en vous écrivant cette lettre j'accomplis le plus sacré et le plus naturel de mes devoirs.

J'ai du reste fait savoir cet état de choses à S. A. I. le Prince Napoléon*, et je ne doute pas que, de son côté, S. A. ne soit disposée à dire quelques mots en ma faveur à M^I Fould*.

Mon voyage ne sera certes pas perdu pour le Louvre*. J'ai déjà quelques stèles pour vous, sans compter une quarantaine de caisses du Sérapéum*. Je profiterai, pour vous expédier le tout gratis, du moyen de transport que le Vice-Roi* met à la disposition du Prince Napoléon*. Vous voyez que je sers aussi le Louvre*, et que certainement le Louvre* gagnera bien plus à me voir éloigné de lui que près de lui. En cela, je crois fermement, Monsieur le Comte, bien mériter de vous. Dans ma première absence, j'ai réussi à procurer à votre Musée Egyptien* les plus belles

[1re page, vo]

stèles, les plus beaux bijoux, les plus belles statues, qu'aucun Musée Egyptien possède. Je n'espère pas être aussi heureux cette fois-ci, mais au moins, encore une fois, mon absence n'aura pas été inutile au Louvre*.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de me permettre de profiter de l'occasion pour vous remercier de toutes vos bontés pour moi et vous prier d'accepter l'expression de la profonde reconnaissance

de votre très-humble et très-obéissant serviteur Aug. Mariette

Le 23 janvier 1858, du Caire, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

 $In stitution\ et\ lieu\ de\ conservation: Archives\ nationales,\ Pierrefitte-sur-Seine.$

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double de petit format à en-tête : « Maison de l'Empereur*/Direction Générale des Musées Impériaux* », dont la date a été laissée vierge.

Thèmes : carrière; mission de Mariette (1857, Égypte).

Note : la lettre porte au coin supérieur gauche, les annotations suivantes, d'une autre main que celle de Mariette : « qu'il revienne/au plus tot » (au crayon) et « rép. 8 février » (à l'encre).

^{114.} La famille Mariette est alors composée de sa femme Éléonore (née Millon)* et de leurs cinq premiers enfants Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885), Émilie Marie* (1855-1871), et Alphonse Paulin* (1856-1879).

[1re page, ro]

Du Caire*, le 23 Janvier 1858

A Monsieur le Comte de Nieuwerkerke*,

Directeur-Général des Musées Impériaux*

à Paris*.

Monsieur le Comte*,

Dans ma dernière lettre, tout en vous remerciant de l'obligeance que vous aviez mise à m'accorder un congé jusqu'au r^{er} Janvier, je vous faisais observer que, devant rester en voyage avec S. A. I. le Prince Napoléon* pendant les mois de Janvier et de Février, il était important pour moi d'obtenir pour ces deux mois un congé de S. E. M^E Fould*. Je vous priais en même temps de faire au Ministre d'Etat* la demande de ce congé, que S. A. I.* devait appuyer de son

Aujourd'hui j'apprends pas une lettre de M¹ Ferri-Pisani* que, grâce à vous & au

[1re page, vo]

Prince Napoléon*, mon congé est accordé, non pas pour deux mois comme je l'avais demandé, *mais pour six mois*.

Si, Monsieur le Comte, cette prolongation de congé m'a été accordée sur votre instance et avec votre autorisation, je n'ai rien à dire. Si, au contraire, vous n'avez pas participé à cette solution, je vous prie de croire que je n'ai fait aucune demande au Ministère*, qu'on m'a accordé six mois malgré moi, et que la faveur de S. E. M^r Fould* m'a complètement pris au dépourvu. Mon intention formelle est de rentrer au Louvre* le plus tôt possible. Si le Prince Napoléon* vient en Egypte* (ce que nous ignorons encore ici), mon désir est de rentrer avec lui en France*, et j'espère que ce sera au commencement de Mars. S'il ne vient pas, mon retour sera encore plus prompt, car aussitôt la nouvelle arrivée, je ferai mes préparatifs de départ. Dans tous les cas, Monsieur le Comte, croyez que je tiens assez à mes fonctions du Louvre* pour avoir hâte à les reprendre, et que, si je jouis en ce moment d'un congé de six

[2e page, ro]

mois, ce n'est pas moi qui l'ai demandé. J'ai, Monsieur le Comte, une autre prière à vous faire. Il s'agit de mes appointements pendant les deux mois de Janvier et de Février. Vous savez mieux que personnes dans quelles conditions je vis. Je mange mon traitement à mesure qu'il m'est servi, et si mon traitement ne m'était pas servi, je ne mangerais pas du tout, ni moi, ni les miens 115. Or c'est là un malheur contre lequel il est de mon devoir de me [garder?]. Je vous supplie donc de faire tout votre possible pour que mes honoraires des deux mois de Janvier & de Février soient mis à la disposition de ma femme*. C'est là une prière que je vous fais et que, je l'espère, vous daignerez écouter. Dans la triste vie que je mène ici, isolé de tout le monde, sans plaisir et même sans distraction, il m'est pénible de voir ma tristesse augmentée par l'idée que ma famille souffre de mon absence et manque des choses les plus nécessaires à la vie. Encore une fois, Monsieur le Comte, j'ai recours à votre bonté, à votre bienveillance pour moi. Je n'ai pas besoin d'appuyer plus

[2e page, vo]

sur ce sujet que vous connaissez aussi bien que moi.

Du reste vous apprendrez avec satisfaction que, quel que soit l'état de mes petites affaires particulières, mes affaires scientifiques vont au mieux. Si le Prince Napoléon* vient, il trouvera à son arrivée toute une collection d'antiquités qui l'attend. Les petits objets, je crois, seront perdus pour vous, et le Prince* voudra sans doute les garder. Mais il est quelques gros monuments qui prendront le chemin du Louvre*. Au milieu d'eux, vous remarquerez comme artiste un beau fragment de la XIIe dynastie, et une statue! entière de cet art de la XVIIIe qui a donné de si splendides spécimens au Musée* de Turin*.

Je suis revenu de la Haute-Egypte* il y a une quinzaine de jours. Le Vice-Roi* m'a traité comme un fonctionnaire de la Maison de l'Empereur*, et ce ne sont pas les honneurs qui m'ont manqué ici. Malheureusement je suis atteint de la plus cruelle des maladies : je m'ennuie.

Veuillez croire, Monsieur le Comte, au dévouement et au respect

de votre très-humble serviteur Aug. Mariette

^{115.} La famille Mariette est alors composée de sa femme Êléonore (née Millon)* et de leurs cinq premiers enfants Marguerite Louise* (1846-1861), Joséphine Cornélie* (1847-1873), Sophie Éléonore* (1849-1885), Émilie Marie* (1855-1871) et Alphonse Paulin* (1856-1879).

Le 20 décembre 1860, de Boulaq, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double.

Thème: carrière.

Note : la lettre porte au coin supérieur gauche l'annotation suivante au crayon, d'une autre main que celle de Mariette : « a classer » (au crayon); la page est tamponnée « Maison de l'Empereur*. Musées impériaux*. 10 janvier 1861 »

[1re page, ro]

Boulaq*, le 20 décembre 1860.

Monsieur le Comte*,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous me faites part de la décision que vous avez prise en ce qui regarde ma position au Musée du Louvre*.

J'ai, au sujet de cette lettre, à vous remercier de deux choses. Pour la première, c'est de m'avoir conservé, bien qu'à titre honoraire, dans des fonctions qu'en réalité je ne remplis pas. Il est vrai qu'un hasard heureux m'a mis autrefois entre les mains une assez bonne découverte, et que la collection du Sérapéum* me fera toujours vivement et ardemment souhaiter de ne pas quitter l'établissement scientifique où cette collection est conservée; mais je reconnais moi-même que mes absences deviennent trop longues, et je suis le premier à dire que vous auriez pu sans injustice me rayer du nombre de vos fonctionnaires. J'ai donc à vous remercier de ne l'avoir point fait, et de m'avoir au contraire, bien qu'absent, conservé une place auprès de vous. - La seconde chose qui m'oblige à vous exprimer ma reconnaissance, c'est de m'avoir transmis votre décision dans des termes qui m'ont convaincu que votre bienveillance envers moi est toujours la même. 116

116. La minute de la lettre de Nieuwerkerke*, datée du 29 novembre 1860, est conservée avec cette lettre : « Mon cher Mariette,

Vous comprendrez facilement que malgré la bonne volonté dont vous êtes à juste titre l'objet, l'irrégularité de votre position dans l'administration ne peut durer plus longtemps. S. A. le Vice Roi* d'Egypte*, Connaissant tout votre mérite et toute l'étendue des services que vous pouviez lui rendre, vous a offert des avantages dont vous ne pourriez pas trouver l'équivalent en France*, et je conçois que vous les ayez acceptés comme aurait fait tout autre à votre place, mais vos fonctions de Directeur des monuments historiques de l'Egypte* et de Conservateur du Musée* du Caire*, me paraissent définitives, et par suite – incompatibles avec celles de conservateur adjoint au Louvre*. En qualité de Chef d'administration, je ne puis m'empecher [sic] de la regretter puisqu'en somme cela prive le Musée* de vos services.

Vous le savez, M¹ de Rougé* qui veut bien remplir gratuitement les fonctions de conservateur est presque entièrement absorbé par les travaux de Conseiller d'Etat, il a donc peu de temps à consacrer au Musée* et depuis sa nomination de professeur au collège* de France*, sa presence [sic] au Louvre* est naturellement encore devenue plus rare (bien qu'il fasse tout ce qui lui est possible de faire pour suppléer à votre absence) en sorte que le Musée Egyptien* se trouve presque toujours sans conservateur ni conservateur adjoint.

Vous devez comprendre qu'une organisation aussi insolite à [sic] bien des inconvénients. Or comme j'ignore combien de temps pourrait durer cet état de choses vous trouverez naturel que poussé par un les nécessités administratives je prenne un peu malgre [sic] moi, une mesure de regularité [sic] puisqu'il nous faut au moins un conservateur Adjoint au Musée Egyptien*. J'ai donc proposé à M^I le Ministre d'etat et de la Maison de l'Empereur*, de vous nommer Conservateur Adjoint honoraire, et de nommer M^I Dévéria* [sic], qui est en mesure de faire son service,

[1re page, vo]

Si vous vouliez me permettre un souvenir personnel, je vous rappellerais en effet, Monsieur le Comte, qu'il y a dix ans, au moment où je venais en Egypte* pour la première fois, vous avez accompagné mon départ d'encouragements qui semblent m'avoir porté bonheur. Depuis lors, à diverses reprises, j'ai eu des preuves de l'intérêt que vous daignez me montrer, et cette fois encore, votre bonne lettre vient me trouver jusqu'au milieu de travaux qui font maintenant l'occupation de ma vie. Je vous remercie donc bien sincèrement et du fond de mon cœur, Monsieur le Comte, non seulement de m'avoir permis de rester conservateur-adjoint du Louvre*, mais encore de m'avoir prouvé que vous êtes toujours pour moi celui qui, en 1850, encouragea de ses souhaits mes premiers pas.

Veuillez, Monsieur le Comte, agréer l'assurance du profond respect avec lequel,

j'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué serviteur, Aug. Mariette

P. S. J'irai passer cet été en France*, et serai à Paris* vers la fin d'Avril.

Le 13 avril 1867, de Paris, à Nieuwerkerke

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Cote: 20150497/118, dossier 145 « Mariette, Auguste » (n. p.).

Support : une feuille double de petit format.

Paris*-Auteuil, le 13 Avril 1867.

Monsieur le Comte*,

L'invitation que vous avez bien voulu m'adresser pour le Vendredi 5 Avril et les Vendredis suivants a été mise à une adresse qui n'est plus la mienne depuis trois mois, et ne me parvient qu'aujourd'hui Samedi.

Je m'empresse de vous écrire afin que, comprenant

Conservateur Adjoint; par ce moyen, vous conserverez votre titre, ce qui doit être pour vous maintenant la seule chose à laquelle vous puissiez attacher quelque importance.

C'est à mon grand deplaisir [sic], cependant que cette mesure, ajournée par moi autant qu'il m'a été possible de le faire, est devenue necessaire [sic] et, par suite, vous privera de votre traitement; mais je n'ai pu trouver aucun autre moyen d'obvier aux inconvénients dont je viens de vous parler. J'ajouterai que si plus tard par une raison quelconque, la place de conservateur devenait vacante, la mesure que je prends aujourd'hui ne vous ferait pas perdre les droits que vos travaux et vos et vos [sic] découvertes vous donnent à l'occuper.

Croyez bien, mon Cher Mariette^{*}, qu'il n'y a dans tout ceci rien de personnel, et n'y ^{voyez} que l'obligation dans laquelle je suis de veiller au bon ordre et à la regularité [sie] du service dans l'Administration que je dirige. Je desire [sie] vivement que nos rapports restent les mêmes que par le passé.

Veuillez agréer, mon Cher Mariette*, l'assurance de mes sentiments distingués. »

mon absence, vous ayez la bonté de l'excuser. J'ai l'honneur d'être

Monsieur le Comte,

Votre très-dévoué serviteur Aug. Mariette

Le 6 novembre 1879, de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques

Institution et lieu de conservation : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

Cote: F/17/2988/1, dossier « Mariette » (n. p.).

Support : une feuille double de grand format, de papier épais et vergeté.

Note : La lettre porte les annotations suivantes : « Mariette » au coin supérieur gauche, au crayon vert ; « oui » en

partie supérieure gauche, au crayon; « N° 1 » au centre, au crayon .

Thème: publications de Mariette; financements; mission de Mariette (1880, Égypte).

 $[\mathbf{1}^{re} \text{ page, } \mathbf{r}^o]$

Paris*, 5, rue Le Peletier. 6 novembre 1879

A Monsieur le Président de la Commission des Missions Scientifiques* 117.

Monsieur le Président*,

Il existe en Egypte*, particulièrement dans les nécropoles de Memphis*, des tombes de style uniforme, aussi remarquables par la masse extraordinaire des matériaux employés dans leur construction que par la variété des représentations qui en décorent les chambres; nous les appelons des mastabas. Aucun monument ne dépasse les mastabas en antiquité. Avec les mastabas, la science touche à ce qu'on peut appeler justement la nuit des siècle, et pénètre aussi loin qu'il est possible d'aller aujourd'hui dans l'histoire de l'homme civilisé. A ce titre, les mastabas méritent toute notre attention, et j'y ai vivement insisté dans le Mémoire que j'ai eu l'honneur de lire il y a quelques jours 118 devant l'Académie des Inscriptions*, Mémoire qui a eu pour résultat la démarche que le bureau de la savante Compagnie a faite auprès de MM. les Ministres de l'Instruction Publique* et des Affaires Etrangères*.

[1re page, vo]

Malheureusement, comme tous les monuments situés sur les bords du Nil*, les mastabas sont exposés à mille causes de détérioration. Des bas-reliefs s'effacent, des inscriptions

^{117.} La commission des travaux historiques était présidée en 1879 par le ministre de l'Instruction publique (arrêté du 1^{er} février 1879 : *Bulletin administratif de l'Instruction publique* 438, 1879, p. 123-124)

^{118.} Mariette semble avoir fait sa communication au cours de la séance du 10 octobre 1879 (Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1879, p. 258).

disparaissent; ou bien les sables du désert arrivent, et les mastabas, engloutis et noyés dans cette marée montante, sont bientôt comme s'ils n'existaient pas.

Il est donc important de recueillir tous les renseignements que les mastabas peuvent nous fournir, de copier les textes qui s'y trouvent, de prendre un calque des représentations si intéressantes qu'on y rencontre, et c'est à cet utile travail que je voudrais occuper mon temps pendant l'hiver et le printemps prochain.

Mais il me faut engager un ou deux dessinateurs, un photographe, un architecte, des mouleurs. Il me faut faire des frais de toute sorte en outils, en appareils de photographie, de moulages en plâtres, d'estampages en papier.

C'est sur ces motifs que je me base, Monsieur le Président, pour solliciter une mission en Egypte* qui me permettrait de réunir les matériaux d'une publication que l'on pourrait consacrer ultérieurement à la monographie des mastabas. Une somme de dix mille francs me serait nécessaire, et l'importance de la tâche que je voudrais remplir me fait penser que vous voudrez bien me l'accorder. 199

[2e page, ro]

Le sable et le désert se présentent en Egypte* dans des conditions telles qu'il n'est possible d'y travailler avec quelque fruit que pendant la saison d'hiver. Notre but serait donc d'autant plus vite et d'autant mieux atteint que vous mettriez plus rapidement à ma disposition le crédit que je prends la liberté de vous demander.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de mon profond respect et de me croire

> Votre très-dévoué serviteur Aug. Mariette Membre de l'Institut*.

^{119.} Mariette se vit effectivement attribuer, par décision du 3 février 1880, une mission « pour réunir les matériaux nécessaires à la publication d'une monographie de Martabas » ([sic] : Archives des missions scientifiques et littéraires (3^e série) 15 bis Table générale, Paris, Ernest Leroux, 1890, p. 44).

Annexes

Destinataires des lettres

Destinataires non dénommés

- Le 12 décembre 1855, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique (Archives nationales, F/17/2988/1); — Le 3 janvier 1857, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique (Archives nationales, F/17/2988/1); — Le 12 juillet 1855, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique (Archives nationales, F/17/2988/1); — Le 5 octobre 1857, de Paris, à un fonctionnaire de l'Instruction publique (Archives nationales, F/17/2988/1). Louis Camaret*, recteur de l'académie de Douai — Le 24 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer (Archives nationales, F/17/2988/1). MARIE DOMBIBAU DE CROUSEILHES*, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1851) — Le 14 septembre 1851, de Saqqarah (copies: Archives nationales, 20150497/118 et Archives nationales, F/17/2988/1). FÉLIX ESQUIROU DE PARIEU*, ministre de l'Instruction publique (1849-1851) — Le 20 mai 1850, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1); — Le 6 juillet 1850, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1); — Le 27 août 1850, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1). Léon Faucher*, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR (1851) — Le 14 septembre 1851, de Saqqarah (copies: Archives nationales, 20150497/118 et Archives nationales, F/17/2988/1). Jules Ferry*, ministre de l'Instruction publique (1879-1881, 1882, 1883) — Le 6 novembre 1879, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1). HIPPOLYTE FORTOUL*, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1851-1856) — Le 26 janvier 1855, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1); — Le 6 août 1855, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1). ARNAUD LE MOYNE*, CONSUL GÉNÉRAL ET AGENT DE FRANCE EN ÉGYPTE (...-1852) — Le 14 septembre 1851, de Saqqarah (copies: Archives nationales, 20150497/118 et Archives nationales, F/17/2988/1). Adrien de Longpérier*, conservateur des antiques et sculptures au musée du Louvre — Le 20 octobre 1849, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1). ÉMILIEN DE NIEUWERKERKE*, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MUSÉES NATIONAUX PUIS INTENDANT DES BEAUX-ARTS ET SURINTENDANT DES MUSÉES IMPÉRIAUX

Le 8 juillet 1850, de Paris (Archives nationales, 20150497/118);
Le 28 février 1851, de Saqqarah (Archives nationales, 20150497/118);

```
— Le 31 août 1851, de Saqqarah (Archives nationales, 20150497/118);
- Le 16 janvier 1852, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118) [vraisemblablement];
— Le 4 août 1852, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118) [vraisemblablement];
— Le 4 septembre 1852, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118) [vraisemblablement];
— Le 12 novembre 1852, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118) [vraisemblablement];
— Le 1<sup>er</sup> janvier 1853, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118) [vraisemblablement];
- Le 6 mai 1853, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 30 juillet 1853, du Caire (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 10 août 1853, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118) [vraisemblablement];
- Le 28 août 1853, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118) [vraisemblablement];
— Le 20 février 1857, de Paris (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 26 octobre 1857, d'Alexandrie (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 29 novembre 1857, d'Assiout (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 23 janvier 1858, du Caire (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 20 décembre 1860, de Boulaq (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 13 avril 1867, de Paris (Archives nationales, 20150497/118).
                                 Victor Fialin de Persigny*,
                         MINISTRE DE L'INTÉRIEUR (1852-1854, 1860-1863)
— Le 20 août 1852, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 3 septembre 1852, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118);
— Le 28 décembre 1852, d'Abousir (Archives nationales, 20150497/118).
                                      GUSTAVE ROULAND*,
                       MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1856-1863)
— Le 11 février 1856, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1);
— Le 11 décembre 1856, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1);
— Le 31 décembre 1856, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1);
— Le 1er avril 1857, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1);
— Le 4 octobre 1857, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1).
                              NARCISSE-ACHILLE DE SALVANDY*,
                  MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1837-1839, 1845-1848)
— Le 13 avril 1846, de Boulogne-sur-Mer (Archives nationales, F/17/2988/1);
— Le 25 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer (Archives nationales, F/17/2988/1);
— Le 29 septembre 1846, de Boulogne-sur-Mer (Archives nationales, F/17/2988/1).
                                       Eugène Servaux*,
  CHEF DU BUREAU DES TRAVAUX HISTORIQUES AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
```

— Le 26 août 1857, de Paris (Archives nationales, F/17/2988/1).

Contemporains de Mariette

```
À identifier Personne non encore identifiée. 3, 35, 70, 72, 80, 89, 116, 118
Abbas Pacha Vice-roi d'Égypte (1813-1854). [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 20, 21, 22, 23, 26, 27, 29, 30, 32, 33, 38, 39, 40,
             46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 68, 69, 136
Adam, Alexandre Homme politique (1790-1886). Maire de Boulogne-sur-Mer de 1830 à 1848 puis de 1855 à 1861
             [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 8
Åkerblad, Johan David Orientaliste (1763-1819) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3
Anastasi, Giovanni Marchand d'antiquités (1765-1860). Mariette utilise la formes « D'Anastasy » [cat. gén. BNF,
             data.bnf, VIAF, Wikidata]. 19, 20, 21, 33, 42
Auguiot, Jean-Baptiste Fonctionnaire. Entré au Louvre commis en 1829, il y finit sa carrière comme agent comp-
             table en 1852 120. 34
Aïdi Négociant d'Égypte auprès de qui Mariette pouvait retirer ses fonds au début de sa première mission. 41
Baroche, Jules Homme d'État (1802-1870). Ministre français de l'Intérieur en 1850 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata]. 16, 73, 135
Batissier, Louis (1813-1882). Vice-consul de France à Suez entre 1848 et 1861 [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wiki-
             data]. 28, 29, 33, 35, 42, 43, 44, 56, 60, 61, 62
Baudry, J. Éditeur. 72, 75, 76, 79
Benedetti, Vincent Diplomate (1817-1900). Gendre d'Anastasi [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata].
Billault, Adolphe Homme d'État (1805-1863). Ministre français de l'Intérieur de 1854 à 1858 puis de 1859 à 1860 [cat.
             gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 118, 135
Birch, Samuel Égyptologue (1813-1885) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 153
Bonaparte, Napoléon-Jérôme Voir « Napoléon (prince) ». 133
Bonaparte, Louis-Napoléon Voir « Napoléon III ». 133
Bonnefoy (?-1859). Auxiliaire officieux de Mariette pendant ses premières fouilles au Sérapéum; nommé membre
             du service de conservation des antiquités de l'Égypte à sa création en 1858. 58, 63
Boujon Chargé des transports pour le gouvernement français. 32
Bray de Buyser Membre de la Société orientale 121. Mariette lui confia une caisse d'objets à rapporter en France. 44
Brunet de Presle, Wladimir Historien (1809-1875) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wiki-
             data]. 42, 84, 96, 100, 153
Bunsen (von), Christian Charles Josias Diplomate et érudit (1791-1860) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
Burnouf, Jean Louis Philologue (1775-1844) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 104, 155
Camaret, Louis Fonctionnaire français (1795-1860). Recteur de l'académie de Douai [cat. gén. BNF, data.bnf, Wi-
             kidata]. 3, 7, 129
Champollion le Jeune, Jean-François Égyptologue (1790-1832) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata]. 3, 4, 10, 12, 96, 135, 153
Chevalier, Michel Haut fonctionnaire français (1806-1879) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 78,
 120. Archives nationales, 20150497/114, dossier 36.
```

121. Voir Revue de l'Orient, 1855, p. 372.

```
Clot [Bey], Antoine Médecin (1793-1868) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 21
Crouseilhes (de), Marie-Jean-Pierre-Pie-Frédéric Dombidau Homme d'État (1792-1861). Ministre français de
             l'Instruction publique en 1851 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 23, 27, 129, 135
D'Anastasy, Giovanni Voir « Anastasi, Giovanni ». 131
Delaporte, Pacifique-Henri (1816-1877). Consul de France au Caire [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wiki-
             data]. 23, 55
Delessert, François Homme politique (1780-1868). Député du Pas-de-Calais de 1838 à 1848 [cat. gén. BNF, data.bnf,
             IdRéf, VIAF, Wikidata]. 1, 8
Devéria, Théodule Égyptologue (1831-1871) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 122, 135
Drouyn de Lhuys, Édouard Homme d'État (1805-1881). Ministre français des Affaires étrangères entre 1852 et 1855
             [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 33, 38
Drovetti, Bernardino Collectionneur et consul de France en Égypte (1776-1852) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata]. 12, 77
Eugénie (impératrice) Impératrice, épouse de Napoléon III (1826-1920) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
             Wikidata 1. 118
Faucher, Léon Homme d'État (1803-1854). Ministre français de l'Intérieur en 1851 (en tant que chef du gouverne-
             ment) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 23, 27, 129, 135
Fernandez, Solomon Marchand d'antiquités (?-1860). 24, 25
Ferri-Pisani, Camille Officier militaire (1819-1893). Aide-de-camp du prince Napoléon [cat. gén. BNF, data.bnf,
             IdRéf, VIAF, Wikidata]. 120
Ferry, Jules Homme d'État (1832-1893) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 124, 129, 135
Fleury-Hérard Banquier ordinaire à Paris du corps diplomatique. 41, 42, 43
Fortoul, Hippolyte Homme d'État (1811-1856) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 69, 70, 71, 73,
             129, 135, 136
Fouad Effendi . 49, 52
Fould, Achille Homme d'État (1800-1867) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 75, 79, 114, 117, 119,
Frédéric Auguste II Roi de Saxe (1797-1854) [VIAF, Wikidata]. 11, 84
Gide Éditeur. 72, 75, 76, 79
Guigniaut, Joseph-Daniel Helléniste (1794-1876) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 104, 136
Huntington, Robert Ecclésiastique orientaliste (1637-1701) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10
Hékékyan [Bey], Joseph Haut fonctionnaire égyptien (1807-1875) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wiki-
             data]. 40, 60
Ibrahim Pacha Vice-roi d'Égypte (1789-1848). 136
Jomard, Edme-François Érudit (1777-1862) [ cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 13, 15, 136, 136
Lafuente Mandaté par Anastasi pour vendre sa collection. 19, 20
Lambert [Bey], Charles Joseph Ingénieur (1804-1864) [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 21
Le Moyne, madame Épouse d'Arnaud Le Moyne. 44
Le Moyne, Auguste Fils d'Arnaud Le Moyne. 42
Le Moyne, Arnaud Diplomate. Consul général et agent de France en Égypte; remplacé par Sabatier à l'été 1852. 21,
             22, 23, 27, 28, 29, 30, 33, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 44, 48, 68, 129, 135
Lenormant, François Orientaliste (1837-1883) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 96,
             106, 107, 108, 110, 154
Lenormant, Charles Égyptologue (1802-1859) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 12, 13
Lepsius, Karl Richard Égyptologue (1810-1884) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata].
             11, 12, 47, 84, 89, 92, 109, 154
Letronne, Jean Antoine Antiquisant (1787-1848) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata].
             3, 84, 100, 102, 135, 154
Linant de Bellefonds [Pacha], Louis Maurice Adolphe Ingénieur (1798-1883) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata]. 21, 46
```

```
Longpérier (de), Adrien Archéologue (1816-1882) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. v, 9, 31, 34,
Louis-Philippe Ier Roi des Français (1773-1850) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 117
Luynes (d'Albert de), Honoré Théodoric Antiquaire (1803-1867) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata]. 99, 154
Mariette, Alphonse Paulin (1856-1879). Fils de Mariette. 117, 119, 121
Mariette, Émilie Marie (1855-1871). Fille de Mariette. 117, 119, 121
Mariette, Sophie Éléonore (1849-1885). Fille de Mariette. 9, 117, 119, 121
Mariette, Joséphine Cornélie (1847-1873). Fille de Mariette. 9, 117, 119, 121
Mariette, Marguerite Louise (1846-1861). Fille de Mariette. 9, 117, 119, 121
Mariette, Éléonore (1827-1865). Épouse de Mariette, née Millon. 9, 34, 117, 119, 121, 133
Mariette [Pacha], Auguste Égyptologue (1821-1881). Inventeur du Sérapéum et fondateur du service des antiquités
             de l'Égypte [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, iv, v, 8, 9, 20, 26, 30,
             34, 36, 42, 51, 53, 56, 68, 82, 87, 114, 118, 123, 135, 154
Maury, Alfred Érudit (1817-1892) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 102, 154
Messara, Youssouf<sup>122</sup>. Cité en 1851 comme un Européen possédant des antiquités à Saqqarah. 24, 25
Millon, Éléonore voir « Mariette, Éléonore »*. 133
Mimaut, Jean-François Diplomate et collectionneur (1774-1837) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wiki-
Montijo (de), Eugénie Voir « Eugénie (impératrice) ». 132
Morny (de), Charles Homme d'État (1811-1865) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 118, 135
Murray, Charles Diplomate (1806-1895). Consul britannique en Égypte de 1846 à 1853 [cat. gén. BNF, data.bnf,
             VIAF, Wikidata]. 21, 28, 39, 40
Méhémet Ali Vice-roi d'Égypte (1769-1849) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 21, 62, 117, 136
Napoléon III Empereur des Français (1808-1873) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 62, 118
Napoléon (prince) Prince français (1822-1891) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, v, 115, 116, 117,
             118, 119, 120, 121
Nieuwerkerke (de), Émilien Artiste et haut fonctionnaire (1811-1892). Successivement directeur général des mu-
             sées, intendant des beaux-arts et surintendant des musées impériaux [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata]. v, 9, 15, 16, 19, 28, 32, 41, 43, 50, 53, 54, 55, 56, 59, 81, 116, 119, 120, 122, 123, 129
Nisard Chargé de travaux au Louvre. Peut-être Charles Nisard (1808-1889) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
             Wikidata]. 9
Parieu (Esquirou de), Félix Homme d'État (1815-1893). Ministre français de l'Instruction publique en 1850 [cat.
             gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10, 13, 16, 69, 73, 129, 135
Pastré, Eugène Homme d'affaires (1806-1868). [Wikidata]. 37
Persigny (Fialin de), Victor Homme d'État (1808-1872). Ministre français de l'Intérieur de 1852 à 1854. Les Beaux-
             Arts dépendaient de son portefeuille jusqu'à la fin de 1852, ainsi que la mission confiée à Mariette en
             Égypte en 1850 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 32, 35, 37, 41, 48, 51, 53, 130, 135, 136
Peyron, Bernardino Orientaliste et bibliothécaire (1819-1903) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
             Wikidata]. 100, 154
Peyron, Amedeo Philologue coptisant (1785-1870) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 77
Prudhoe (Lord) Homme politique et explorateur britannique (1792-1865) [VIAF, Wikidata]. 10
Quatremère, Étienne Marc Orientaliste (1782-1857) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10, 13
Reuvens, Caspar Antiquaire (1793-1835) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 100, 154
Rougé (de), Emmanuel Égyptologue et haut fonctionnaire (1811-1872). [publications; cat. gén. BNF, data.bnf,
             IdRéf, VIAF, Wikidata]. v, 31, 42, 43, 45, 46, 47, 52, 53, 56, 59, 61, 69, 87, 97, 107, 122, 135, 155
```

^{122.} Un Joseph Messara était drogman auxiliaire au vice-consulat de France au Caire en 1822 (DARDAUD G., « Un ingénieur français au service de Mohamed Ali. Louis Alexis Jumel (1785-1823) », Bulletin de l'Institut d'Égypte 22, 1939-1940, p. 49-97, p. 91). Il est cité par Champollion en 1828, sous le nom de Joseph ou Joussouf Msarra, comme drogman du consulat (Champollion le Jeune Jean-François (Hartleben Hermine, éd.), Lettres et journaux de Champollion t. 2 Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte (Bibliothèque égyptologique 31), Paris, Ernest Leroux, 1909, p. 73 et 98).

```
Rouland, Gustave Homme d'État (1806-1878). Ministre français de l'Instruction publique de 1856 à 1863 [cat. gén.
             BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 76, 78, 80, 81, 82, 115, 116, 130, 135, 136
Sabatier Diplomate. Consul général de France en Égypte; succède à Le Moyne au cours de l'été 1852. 33, 38, 39, 45,
             46, 51, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 67, 68, 69, 135
Safar-Pacha Moudir de Giza. 23, 24, 25, 26, 28
Salvandy (de), Narcisse-Achille Homme d'État (1795-1856) [cat. gén. BNF, data.bnf, Wikidata]. 1, 3, 6, 7, 8, 130,
Sauzay, Alexandre Historien d'art (1803-1870). Entra au Louvre comme commis en 1836; en 1861, il devint conser-
             vateur adjoint du musée des souverains 123 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 34
Saïd Pacha Vice-roi d'Égypte (1822-1863) [IdRéf, VIAF, Wikidata]. v, 115, 119, 121, 122, 136
Servaux, Eugène Haut fonctionnaire (1815-1890). Chef du bureau des travaux historiques au ministère de l'Instruc-
             tion publique. iii, 114, 115, 130
Sharpe, Samuel Égyptologue et bibliste (1799-1881) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 84, 155
Soliman Pacha Officier militaire (1788-1860). Français, né Joseph Sève, passé au service de l'Égypte [cat. gén. BNF,
             data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 45, 134
Stéphan Bey Homme d'État. Ministre égyptien des Affaires étrangères. 22, 23, 25, 28
Sève, Joseph Voir « Soliman Pacha* ». 134
Tattam, Henry Ecclésiastique coptisant (1788-1868) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 11
Tischendorf (von), Constantin Helléniste bibliste (1815-1874) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata].
Varin [Bey], Noël Officier militaire (1784-1863). 21
Verrier Chargé des transports pour le gouvernement français. 32
Viel-Castel (de), Horace Historien d'art (1802-1864) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 31, 34, 46,
Villot, Frédéric Graveur et historien d'art (1809-1875) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 31, 34
Waddington, William Henry Homme d'État (1826-1894) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 124,
Walker [Bey] Boulanger britannique d'Abbas Pacha. 21
Wansleben, Johann Michael Ecclésiastique orientaliste (1635-1679) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wiki-
```

Wilkinson, John Gardner Égyptologue (1797-1875) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 12

Young, Thomas Physicien (1773-1829) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3

^{123.} Archives nationales, 20150497/115, dossier 47.

Fonctions occupées par des contemporains

Ces listes répertorient les personnes mentionnées dans l'index précédent et qui ont successivement occupé une fonction commune.

Consuls généraux et agents de France en Égypte

```
— ...-1852 : Arnaud Le Moyne*;
— 1852-...: Sabatier*.
                            Conservateurs au département
                              ÉGYPTIEN DU MUSÉE DU LOUVRE
— 1826-1832 : Jean-François Champollion le Jeune*;
— 1849-1872 : Emmanuel de Rougé*.
                               Conservateurs adjoints au
                      département égyptien du musée du Louvre
— 1855-1861 : Auguste Mariette* 124;
— 1861-1871 :Théodule Devéria*.
                         Directeurs de la Bibliothèque royale
— 1838-1839 : Jean Antoine Letronne*;
— 1838-1839 : Edme-François Jomard*;
— 1839-1840 : Jean Antoine Letronne*.
                                Ministres d'État français
— 1852-1860 : Achille Fould*;
— 1863 : Adolphe Billault*.
                     Ministres de l'Instruction publique français
— 1837-1839, 1845-1848 : Narcisse-Achille de Salvandy*;
— 1849-1851 : Félix Esquirou de Parieu*;
— 1851: Marie Dombidau de Crouseilhes*;
— 1851-1856 : Hippolyte Fortoul*;
— 1856-1863 : Gustave Rouland*;
— 1873, 1876-1877 : William Henry Waddington*;
— 1879-1881, 1882, 1883 : Jules Ferry*.
                           Ministres de l'Intérieur français
— 1850-1851 : Jules Baroche*;
1851: Léon Faucher*;
— 1851-1852 : Charles de Morny*;

    1852-1854 : Victor Fialin de Persigny*;

— 1854-1858, 1859-1860 : Adolphe Billault*;
— 1860-1863 : Victor Fialin de Persigny*.
                        Présidents de la Société de Géographie
— 1838 : Narcisse-Achille de Salvandy*;
```

^{124.} En 1861, Mariette fut nommé conservateur adjoint honoraire; voir sa lettre à Nieuwerkerke du 20 décembre 1860.

```
1848: Edme-François Jomard*;
1854: Hippolyte Fortoul*;
1856: Joseph-Daniel Guigniaut*;
1860: Gustave Rouland*;
1860: Victor Fialin de Persigny*.
```

Vice-rois d'Égypte

```
1805-1848: Méhémét Ali*;
1848: Ibrahim Pacha*;
1848-1854: Abbas I<sup>er</sup> Hilmi*;
1854-1863: Saïd Pacha*.
```

Personnages historiques

```
Ahmès Propriétaire original d'un sarcophage 'égyptien du musée* de Berlin. 86
Ahmès Roi égyptien (XVIIIe dynastie) [VIAF, Wikidata]. 137
Ahmès fils d'Abana Chef des rameurs sous Ahmès I<sup>er</sup>* (XVIII<sup>e</sup> dynastie), enterré à El-Kab* [VIAF, Wikidata]. 87
Alexandre le Grand Roi macédonien et conquérant à succès (356-323) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
             Wikidata]. 75, 82, 98, 104, 105
Amasis Roi égyptien (XXVIe dynastie)[VIAF, Wikidata]. 46, 59
Amenhotep III Roi égyptien (XVIIIe dynastie) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 46, 98, 99
Ammien Marcellin Historien latin (v. 330-v. 395) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 91, 92, 153
Amyrtée Roi égyptien (XXVIIIe dynastie). Identifié par Mariette à Nectanébo Ier 125 [VIAF, Wikidata]. 17
Aménophis III Voir « Amenhotep III ». 137
Anacréon Poète grec (v. 550-v. 464) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 6
Antef Mariette utilise la forme « Entef ». 57
Apriès Roi égyptien (XXVIe dynastie). Mariette utilise la forme « Ouaphris » [VIAF, Wikidata]. 52, 54, 94
Apulée Écrivain latin (v. 125-Apr. 170) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5
Aristote Philosophe grec (385-322) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3
Artaxerxès III Roi perse. Mariette utilise le nom « Ochus » [Wikidata]. 45
Assemani, Stefano Evodio Ecclésiastique orientaliste (1711-1782) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata].
Assemani, Giuseppe Simone Ecclésiastique orientaliste (1687-1768) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wiki-
             data]. 10
Aufankh Voir « Ioufânkh ». 138
Auguste Empereur romain (63-14) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 102
Cambyse II Roi perse [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 4, 30, 47
Céchoüs Voir « Nebrê ». 138
Chéchonq III Roi égyptien (XXIIe dynastie) [Wikidata]. 52
Chéchonq IV Roi égyptien (XXIIIe dynastie) [Wikidata]. 94
Clément XI Pape (1649-1721) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10
Clément d'Alexandrie Écrivain grec (v. 150-v. 215) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5, 90, 91, 101,
Cléopâtre VII Reine égyptienne (v. 69-30) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 98
Commode Empereur romain (161-192) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 102
Cyrille d'Alexandrie Ecclésiastique (v. 375-444) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 101, 153
César Homme d'État romain (100-44) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 98
Césarion Voir « Ptolémée XV Césarion ». 139
Darius Ier le Grand Roi perse [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 47, 94
Denys le Périégète Écrivain grec (v. 115-v. 180) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 101, 153
Des Vignoles, Alphonse Érudit (1649-1744) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 92,
            93, 153
```

^{125.} Voir Mariette, Auguste, « Lettre de M. Auguste Mariette à M. le victomte de Rougé, sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roy d'Égypte », *Revue archéologique*, 2^e série, 1860, t. 2, p. 17-35, p. 34; *Le Sérapéum de Memphis*, Gide, Paris, 1857-1866, p. 5.

```
Diodore de Sicile Historien grec (Ier siècle av. J.-C.) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wiki-
             data]. 5, 30, 84, 86, 87, 89, 153
Dodwell, Henry Érudit (1641-1711) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 92, 153
Élien le Sophiste Écrivain grec [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 86, 87, 89
Ensahor Voir « Neshor ». 138
Entef Voir « Antef ». 137
Estienne, Henri II Imprimeur et humaniste (1528/1531-1598) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 6
Eusèbe Historien grec (v. 265-339) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5, 11, 85, 87, 89, 153
Gallien Empereur romain (v. 218-268) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 102
Georges le Syncelle Ecclésiastique et chroniqueur byzantin [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 154
Germanicus Général romain (15 av. J.-C.-19) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85
Hadrien Empereur romain (76-138) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 102, 106
Hapv . 84
Horapollon Écrivain égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 6
Hérodote d'Halicarnasse Historien grec (v. 480-v. 425) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5, 84,
             85, 86, 88, 90, 92, 154
Ioufânkh Mariette emploie la forme « Aufankh ». 95, 96, 97, 161
Jablonski, Paul Ernest Orientaliste (1693-1757) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 87, 154
Jamblique Philosophe grec (v. 250-v. 330) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 107, 154
Julien l'Apostat Empereur romain (331/332-363) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85
Jésus de Nazareth [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3, 100, 102, 103
Lajard, Félix (1783-1858) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 79
Lao-Tseu Philosophe chinois [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3
Macrobe [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 97, 101, 103, 104, 154
Manéthon Écrivain grec [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5, 12, 83, 84, 100, 101, 102
Marsham, John Parlementaire et antiquaire (1602-1685) [publications; IDRéf, VIAF, Wikidata]. 92, 93, 154
Mykérinos Roi égyptien (IVe dynastie) [VIAF, Wikidata]. 84
Nabuchodonosor II Roi babylonien [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 112
Nebrê Roi égyptien (IIe dynastie) Appelé Καιέχως par Manéthon (francisé en « Céchoüs ») [Wikidata]. 83, 84, 85,
Nectanébo Ier Roi égyptien (XXXe dynastie). Voir « Amyrtée » [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 18, 22, 30
Nectanébo II Roi égyptien (XXX<sup>e</sup> dynastie). Confondu par Mariette avec Nectanébo I<sup>er 126</sup> [VIAF, Wikidata]. 22,
Neshor Mariette utilise la forme « Ensahor ». 54
Nicocréon Roi chypriote [Wikidata]. 104
Néphéritès I<sup>er</sup> Roi égyptien (XXIX<sup>e</sup> dynastie) [Wikidata]. 17
Ochus Voir « Artaxerxès III ». 137
Osorkon II Roi égyptien (XXIIe dynastie) [VIAF, Wikidata]. 92
Paléphate Écrivain grec [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 6
Pausanias [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 98, 154
Philon d'Alexandrie Écrivain grec (v. 20-v. 45) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5
Platon Philosophe grec (428/427-348/347) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3, 78, 103, 105
Pline l'Ancien Écricain latin (23-79) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 91, 93, 154
Plotin Philosophe grec (205-270) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 107
```

^{126.} LAUER Jean-Philippe, « Mariette à Sakkarah. Du Sérapéum à la direction des antiquités », dans *Mélanges Mariette (Bibliothèque d'études* 32), Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1961, p. 3-55, p. 7, n. 2

```
Plutarque Écrivain grec (v. 46-v. 125) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5, 85, 89, 91, 93, 96, 101, 102,
Polybe Historien grec (208-126) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5
Pomponius Mela Géographe latin [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 89, 154
Porphyre de Tyr Philosophe grec et latin (234-v. 310) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 89
Ptolémée Ier Sôter Roi égyptien (v. 368-283) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 100, 101, 102, 103,
             104, 105, 106
Ptolémée II Philadelphe Roi égyptien (309/308-246) [VIAF, Wikidata]. 5
Ptolémée VI Philométor Roi égyptien (dynastie lagide) (186-145) [VIAF, Wikidata]. 102
Ptolémée VIII Évergète II Roi égyptien (182-116) [VIAF, Wikidata]. 87, 94, 152
Ptolémée XV Césarion Roi égyptien (47-30) [VIAF, Wikidata]. 98
Pythagore Philosophe grec (v. 580-v. 495) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 78
Pétisis . 86, 92
Ramsès II Roi égyptien (XIXe dynastie) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 22, 40, 44, 45, 92, 95
Sanchoniathon Écrivain phénicien [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5
Snéfrou Roi égyptien (IVe dynastie [VIAF, Wikidata]. 84
Solin Écrivain latin [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 91, 155
Solon Homme d'État grec (v. 640-v. 558) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 78
Spartianus Écrivain latin [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 155
Strabon Géographe et historien grec (v. 60-v. 20) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 84, 85, 88, 89,
            98, 155
Suétone Biographe latin [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 155
Tacite Historien latin (56-120) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 5, 85, 101, 103, 104, 105, 155
Théodose Empereur romain (347-379) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 106
Théophile d'Antioche Écrivain grec [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 101, 155
Timothée l'interprète . 100, 101, 102
Titus Empereur romain (39-81) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85
Tochon, Joseph-François Dit « Tochon d'Annecy ». Homme politique et antiquaire (1772-1820) [cat. gén. BNF,
            data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 155
Toutânkhamon Roi égyptien (XVIIIe dynastie) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 46
Trajan Empereur romain (53-117) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 102
Ulfilas Religieux goth (v. 311-383). Mariette écrit « Ulphilas »[cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3
```

Zoega, Georg Antiquaire (1755-1809) [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 85, 155

Figures mythiques et religieuses

```
Abraham Personnage biblique [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 3, 109
Allah Voir « Dieu » [Wikidata]. 66
Amon Dieu égyptien [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 88, 107, 108, 110, 111, 113
Anubis Dieu égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 57, 99
Apis Taureau sacré de Ptah à Memphis [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRef, Wikidata]. 17, 30, 34, 45, 47, 67, 70, 74, 75,
            Astarté Déesse orientale [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 99
Bacchus Dieu romain [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 83, 106
Bès Dieu égyptien. Mariette utilise la désignation grecque « Typhon » 127 [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF,
            Wikidata]. 17, 94
Cadmus Héros grec. Fondateur de Thèbes (Boétie), à qui l'on attribue l'introduction de l'alphabet phénicien en
            Grèce [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 3
Chneph Voir « Khnoum ». 141
Chnouphis Voir « Khnoum ». 141
Darès le Phrygien Personnage homérique [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 6
Dieu Voir « Allah » [Wikidata]. 31, 35, 66, 108, 111, 112
Dionysos Dieu grec [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 102, 105
Esneph Voir « Khnoum ». 141
Hadès Dieu grec [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 83, 104, 105
Hapy Dieu égyptien [VIAF, Wikidata]. 84, 87, 162
Hathor Déesse égyptienne [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 88
Hermès Trismégiste Personnage mythique [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 6
Horus Dieu égyptien [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 112, 113
Isis Déesse égyptienne [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 100
Josué Personnage biblique [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 3
Jupiter Dieu romain [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 83, 104, 106
Jéovah-Elohim Dieu hébraïque [VIAF, Wikidata]. 107
Khnoum Dieu égyptien (aussi « Chnouphis », « Chneph » ou « Esneph ») [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
            Wikidata]. 107, 112, 113
Mithra Dieu oriental [VIAF, Wikidata]. 79
```

^{127.} Voir ROUGÉ (DE), Emmanuel, *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre**, Paris, Simon Raçon et C^{ie}, 1855, p. 59.

```
Mnévis Taureau sacré égyptien [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 88, 92, 113
Moïse Personnage biblique [VIAF, Wikidata]. 3, III
Nephthys Déesse égyptienne [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 100
Osiris Dieu égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 34, 82, 89, 90, 94, 95, 96, 97, 103, 104, 105,
             106, 108, 113, 142, 161
Osorapis Forme hybride d'Osiris* et Apis*. 102, 104, 105
Ounennéfer Épithète d'Osiris* [Wikidata]. 103, 161
Phré Voir « Rê ». 142
Phtah Voir « Ptah ». 142
Pluton Dieu romain [Wikidata]. 100, 101, 102, 104, 106
Ptah Dieu égyptien. Patron de Memphis [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 40, 84, 87, 88, 89, 90, 95, 103,
             107, 108, 113, 161
Rê Dieu égyptien (aussi « Phré ») [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 88, 108, 113
Sobek Dieu égyptien [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 88, 108
Sérapis Dieu égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, VIAF, Wikidata]. 45, 70, 74, 75, 77, 82, 83, 84, 89, 93, 95, 96, 97, 98,
             99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106
Thot Dieu égyptien [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 112
Typhon Voir « Bès ». 141
```

Vulcain Dieu romain. Voir aussi « Ptah » [IdRéf, VIAF, Wikidata]. 86, 87, 88, 95

Bateaux

L'Albatros Frégate à vapeur française. 67

I44 Bateaux

Institutions

```
Académie des inscriptions et belles-lettres Voir « Institut de France. Académie des inscriptions et belles-lettres ».
Académie de Douai . 2, 7
Affaires étrangères Voir « ministère français des Affaires étrangères ». 146
Archives nationales [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, v
Armée égyptienne [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, Wikidata]. 38
Assemblée nationale législative Parlement de la République française (1849-1852) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata . 25
Beaux-Arts, administration française des Cette administration fut successivement une direction du ministère de
             l'Intérieur (jusqu'en février 1853), puis une division du ministère d'État (1853-1863), une surintendance
             du ministère de la Maison de l'empereur (1863-1870) et une direction du ministère de l'Instruction
             publique (1870-1940) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. 32, 41, 48, 54
Bibliothèque bodleïenne Voir « Bodleian Library ». 145
Bibliothèque du Vatican [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10
Bibliothèque nationale de France [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. v, 10, 11, 15, 22, 26, 77, 151
Bodleian Library [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 10
British Museum Mariette emploie parfois « Musée britannique » [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
             VIAF, Wikidata]. iii, 10, 11, 12, 21, 40, 84, 85, 86, 88, 89, 99, 151
Collège de France [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 122
Collège communal de Boulogne . iii, 2, 6, 8
Comité local d'instruction primaire . 2, 6, 7, 8
Comité royal de l'Instruction publique . 2
Commission des missions scientifiques . iii, 124
Conseil supérieur de l'Instruction publique . 114
Consulat général de France à Alexandrie [Wikidata]. iv, 28, 35, 36, 48, 51, 57, 67, 117, 118
Couvent des Syriens [VIAF, Wikidata]. II
Égypte (en tant qu'État; voir l'index géographique pour le territoire correspondant). Gouvernement et adminis-
             tration de l'Égypte [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv, 23, 24, 25, 27, 29, 32, 38, 40,
             47, 48, 49, 52, 65, 68
France (en tant qu'État; voir l'index géographique pour le territoire correspondant). Gouvernement et administra-
             tion de la France [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, iv, 11, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 33,
             34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 48, 49, 51, 52, 53, 67, 73, 80, 117
Institut de France [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. v, 10, 13, 18, 125
      Académie des inscriptions et belles-lettres [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 13, 14, 15,
             71, 72, 78, 82, 107, 124
Instruction publique Voir « ministère égyptien de l'Instruction publique ». 146
Intérieur Voir « ministère français de l'Intérieur ». 146
Maison de l'empereur Voir « ministère français de la Maison de l'empereur ». 146
```

Institutions Institutions

```
Marine et Colonies Voir « ministère français de la Marine et des Colonies ». 146
Ministère égyptien de l'Instruction publique [IdRéf, VIAF]. 23, 49, 52
Ministère égyptien des Travaux publics [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. 40
Ministère français des Affaires étrangères [IdRéf, VIAF, Wikidata]. iv, 28, 29, 37, 68
Ministère français de l'Intérieur [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 9, 14, 26, 29, 32, 35, 37, 41,
            46, 48
Ministère français de la Maison de l'empereur [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. 54, 68, 71, 72, 73, 76, 78,
            80, 81, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 122
Ministère français de la Marine et des Colonies (1790-1893) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. 67
Ministère français d'État . 114
Ministère français de l'Instruction publique [VIAF, Wikidata]. iii, 1, 3, 7, 8, 10, 71, 72, 82, 115, 116
Musée de Berlin [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, 12, 84, 85, 86, 88, 137
Musée de Boulaq [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 122
Musée britannique Voir « British Museum ». 145
Musée du Caire Voir « musée de Boulaq ». 146
Musée ethnographique Voir « musée du Louvre. Musée ethnographique ». 146
Musée du Louvre [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. iii, iv, v, 9, 12, 14, 16, 17, 20, 21,
            Département des antiques et sculptures du musée du Louvre . v, 9
      Département égyptien [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf]. v, 14, 77, 119, 122
      Musée ethnographique . 55
Musée de Turin [publications; cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. v, 77, 84, 111, 121, 152
Musée du Vatican [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 18
Musée nationaux, direction des [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF]. iv, v, 9, 12, 14, 15, 16, 19, 26, 50, 54, 68, 71,
            72, 73, 74, 76, 78, 80, 81, 84, 85, 86, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 122
Prusse (en tant qu'État; voir l'index géographique pour le territoire correspondant) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf,
            VIAF, Wikidata]. 11, 12
Royaume-Uni (en tant qu'État; voir l'index géographique pour le territoire correspondant). Gouvernement et
            administration du Royaume-Uni; régulièrement appelé abusivement « Angleterre » [cat. gén. BNF,
            data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata]. 21, 40
Société géologique de Londres (Geological Society of London) [cat. gén. BNF, data.bnf, IdRéf, VIAF, Wikidata].
Société d'agriculture et des sciences . 2, 6, 7, 8
Travaux publics Voir « ministère égyptien des Travaux publics ». 146
```

Lieux

```
À identifier . 66, 67
Abousir (ابو صير [Ab\bar{u}\,\bar{Sir}]). Mariette écrit « Abousyr » [GeoName, Pleiades, TopBib, Wikidata]. 28, 32, 35, 36, 37,
             41, 43, 47, 48, 50, 54, 55, 59, 97
Abydos [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 11, 12, 40
Alexandrie (الإسكندرية [Al-Iskandarīyah]) [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. iv, 5, 8, 17, 19,
             21, 22, 24, 25, 27, 29, 32, 33, 35, 36, 37, 40, 41, 42, 44, 47, 48, 51, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 67, 74, 83, 85, 90, 91,
             96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 115, 116, 117
Algérie [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 34
Allemagne [GeoName, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 12, 78
Angleterre [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 12, 73, 78, 83
Annecy [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 85
Antioche [Pleiades, Trismegistos, Wikidata]. 101
Argos [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 83
Armant (أرمنت [Armant])[GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 6
Assiout (مُسَوِط [Assiut]). Mariette écrit « Syout » [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. يا أُسَيو ط
El-Atf (العطف [Al-'Atf']) Poste de douane entre Boulaq et Alexandrie, à la jonction du canal Mahmoudiyyah et de
             la branche nilotique de Rosette. Mariette écrit « Atfih » [GeoName]. 61
Atfih Voir « Al-Atf ». 147
Athènes [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 104
Badrachin (البدراشين [Al-Badrāšīn]) Village sur le Nil, au voisinnage immédiat de Saqqarah et de Mit Rahinah.
             Mariette écrit « Bédréchyn » [GeoName, Wikidata]. 61
Basse-Égypte Voir « Égypte. Basse-Égypte ». 148
Bedford [GeoName, Wikidata]. 11
Berlin [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 12, 70, 71, 73, 84, 85, 86, 89, 92, 113
Boulaq (يولاق [GeoName, Wikidata]. 61, 122
Boulogne-sur-Mer [GeoName, Pleiades, Trismegistos, Wikidata]. iii, 1, 2, 7, 8
Béni Hassan (بني حسن [Bani Hasan])[GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 110
Caire (Le) (القاهرة [Al-Qāhirah]) [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 19, 20, 21, 22, 23, 25, 28, 29, 35, 38, 41, 42, 46,
             48, 49, 51, 52, 55, 58, 120, 122
      Citadelle du Caire [GeoName, Wikidata]. 23, 38, 52, 61, 68
Chili [GeoName, Wikidata]. 3
Chine [GeoName, Wikidata]. 3, 79
Chypre [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 104
Citadelle du Caire Voir « Caire (Le). Citadelle ». 147
Cornouailles [Trismegistos, Wikidata]. 85
Cysis . 102
Dahchour (دهشور [Dahsūr]). Mariette écrit « Dashour » [GeoName, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 47
Dashour Voir « Dahchour ». 147
Douai [GeoName, Wikidata]. 2, 7
```

Lieux Lieux

```
Égypte [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. iii, iv, v, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 33,
            115, 118, 120, 122, 123, 124, 125
      Basse-Égypte [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 86, 87, 161, 162
      Haute-Égypte [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 33, 38, 57, 58, 63, 86, 121
Élée [GeoName, Pleiades, Trismegistos, Wikidata]. 83
Éléphantine [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 6
Éléthya voir « El-Kab ». 148
Esna (إسنا [Isnā])[GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 6
Éthiopie [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 4
Europe [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 10, 11, 12, 20, 70, 83
France [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 24, 25, 36, 37, 41, 49, 51, 55, 56, 57, 58, 63, 67, 69, 78, 117, 120, 122, 123
Gaules [Trismegistos, Wikidata]. 83
Gizah (الجيزة (Āl-Ğīzah]). Mariette écrit « Gyzeh » [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 4, 18,
            23, 24, 25, 28, 39, 56, 57, 59, 67, 68
Grèce [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 83, 90, 110
Haute-Égypte Voir « Égypte. Haute-Égypte ». 148
Havre (Le) [GeoName, Wikidata]. 42
Hout-ched-abed Localité memphite (voir GAUTHIER Henri, Dictionnaire des noms géographiques contenus dans
            les textes hiéroglyphiques, t. 4, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale – Société royale de géo-
            graphie d'Égypte, 1927, p. 135). Mariette écrit « Hat-schat-[avat?] ». 86, 87, 162
Héliopolis [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 40, 86, 87, 88, 161
Italie [GeoName, Pleiades, Trismegistos, Wikidata]. 83
El-Kab (الكاب [Al-Kāb])[GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 4, 137
Le Caire Voir « Caire (Le) ». 147
Livourne [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 19, 20, 21, 33
Londres [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 10, 12, 19, 39, 40, 70, 77, 84, 99, 113
Marseille [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 8, 32, 35, 37, 67
Memphis Voir « Mit Rahinah » [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. iii, 6, 12, 17, 22, 27, 35, 38,
            40, 47, 48, 69, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 105,
            106, 124, 161
      Sérapéum [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. iii, 16, 17, 18, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 32,
            33, 34, 35, 38, 39, 40, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 52, 56, 59, 60, 63, 69, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83,
            84, 85, 86, 88, 92, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 106, 114, 118, 119, 122, 151, 152, 157
Mit Rahinah (ميت رهينة [Mīt Rahīnah]). Mariette écrit « Myt Rahyneh ». Voir « Memphis » [TopBib, Wikidata].
            40
Myt Rahyneh Voir « Mit Rahinah ». 148
Nil [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. iii, 3, 5, 11, 34, 44, 74, 82, 87, 94, 112, 115, 124, 162
Nilopolis [Trismegistos, Wikidata]. 86, 87
Ombos [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 88
Orient [Wikidata]. 115
Ouadi Natroun (وادى النطرون [Wādī an-Naṭrūn])[GeoName, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 10, 11
Paris [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. iii, v, 6, 8, 9, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 27, 28, 35, 37, 42, 43, 48, 49, 50, 52,
            54, 56, 57, 58, 59, 68, 69, 70, 73, 77, 78, 79, 82, 99, 104, 114, 115, 116, 119, 120, 123, 124
Piémont [GeoName, Wikidata]. 84
Pont [Pleiades, Trismegistos, Wikidata]. 100
Prusse [Wikidata]. 73, 83, 84
```

Lieux 149

```
Pérou [GeoName, Wikidata]. 3
Rome [GeoName, Pleiades, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 85, 90, 104
Rosette (رشید [Rašīd] [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 4
Saqqarah (سقّارة [Saqqarah]) [GeoName, Pleiades, TopBib, Wikidata]. 4, 16, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 64, 65, 68, 97
Saxe [Wikidata]. II
Sérapéum de Memphis Voir « Memphis. Sérapéum ». 148
Sicile [GeoName, Pleiades, Trismegistos, Wikidata]. 5, 83, 84
Sinope [GeoName, Pleiades, Trismegistos, Wikidata]. 75, 83, 96, 100, 101, 105
Suède [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 20
Suez (السّويس [As-Sūwaīs]) [GeoName, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 28
Syout Voir « Assiout ». 147
Syrie [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 83
Thébaïde [Trismegistos, Wikidata]. 11
Thèbes [GeoName, TopBib, Trismegistos, Wikidata]. 4, 6, 33, 40, 88
Turin [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 4, 6, 77, 80, 81, 85, 95, 100, 111, 113, 121
Vatican [GeoName, Trismegistos, Wikidata]. 10
Vincennes [GeoName, Wikidata]. 65, 66
```

I50 Lieux

Objets

```
À identifier . 4, 6, 10, 17, 18, 33, 34, 43, 45, 46, 47, 54, 57, 61, 68, 85, 86, 89, 92, 95, 99, 121, 137
Bibliothèque nationale de France * [Trismegistos]. 145
British Library [Trismegistos].
      Royal MS 1 D VIII Codex alexandrinus, manuscrit biblique. Appartenait jusqu'en 1973 aux collections du
             British Museum [en ligne]. 10
British Museum * [Trismegistos]. 145
      EA 24 Pierre de Rosette (époque ptolémaïque; Rosette) [Brit. Mus. coll.; Wikidata]. 4
Musée du Louvre * [Trismegistos]. 146
      A 26 Statue de sphinx (Basse-Époque, XXIXe dynastie). Autre numéro d'inventaire : « N 26 » [Atlas]. 17
      A 90 Statue de Neshor présentant une triade (Basse-Époque, XXVI<sup>e</sup> dynastie). Autre numéro d'inventaire :
             N 91. 54
      A 102 Groupe familial de Sékhemka (Ancien Empire, Ve dynastie; fouilles du Sérapéum*). Autres numéros
             d'inventaire : « E 3026 » et « N 116 » [Atlas]. 46, 47, 52
      A 103 Statue de Sékhemka (Ancien Empire, Ve dynastie; fouilles du Sérapéum*). Autres numéros d'inven-
             taire: « E 3025 » et « N 115 » [Atlas]. 46, 47, 52
      A 104 Statue de Sékhemka (Ancien Empire, Ve dynastie; fouilles du Sérapéum*). Autres numéros d'inven-
             taire: « E 3022 » et « N III » [Atlas]. 47
      A 105 Statue de Sékhemka (Ancien Empire, Ve dynastie; fouilles du Sérapéum*). Autres numéros d'inven-
             taire : « E 3022 » et « N III » [Atlas]. 47
      AF 123 Voir « N 481 ». 152
      C 318 Stèle (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum) originellement encastrée dans le socle du
             lion N 432 A [Atlas]. 18
      E 3021 Voir « A 104 ». 151
      E 3026 Voir « A 102 ». 151
      E 3022 Voir « A 105 ». 151
      E 3023 Statue, dite du « Scribe accroupi » ([Ancien Empire, IVe-Ve dynastie?]; fouilles du Sérapéum). Autre
             numéro d'inventaire : N 2290 [Atlas]. 32, 46, 47, 52
      E 3025 Voir « A 103 ». 151
      IM 3736 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXIIe dynastie; fouilles du Sérapéum). Autre numéro d'in-
             ventaire : S 1905. 52
      IM 4246 Voir « N 410 ». 152
      N 26 Voir « A 26 ». 151
      N 91 Voir « A 90 ». 151
      N 110 Voir « A 104 ». 151
      N 115 Voir « A 103 ». 151
      N 116 Voir « A 102 ». 151
      N 347 Statue de Bès (Basse-Époque, XXXe dynastie; fouilles du Sérapéum). Mariette utilise le nom de Ty-
             phon [Atlas]. 17
      N 390 Statue d'Apis (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum) [Atlas]. 30
      N 391 A à F Six statues de sphinx (époque ptolémaïque; fouilles du Sérapéum) [Atlas]. 17, 30
      N 394 I A à D Vases canopes d'Apis réalisés sous Amenhotep III [Atlas]. 46
```

152 Objets

```
N 394 2 A à D Vases canopes d'Apis réalises sous Toutânkhamon [Atlas]. 46
      N 405 Stèle (Basse-Époque; XXVIe dynastie; fouilles du Sérapéum). Reproduite dans MARIETTE Auguste,
             Choix de monuments et de dessins, découverts ou exécutés pendant le déblaiement du Sérapéum de Mem-
             phis, Paris, Gide et J. Baudry, 1856, pl. 7 [Atlas]. 52
      N 413 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXIIe dynastie; fouilles du Sérapéum) [Atlas]. 52
      N 420 Porte (fouilles du Sérapéum). Mariette lui a attribué le numéro 5 [Atlas]. 60
      N 432 A Statue de lion (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum); son socle abritait la stèle C
             318 [Atlas]. 18, 30
      N 432 B Statue de lion (Basse-Époque, XXX<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum) [Atlas]. 18, 30
      N 432 C Statue de lion (Basse-Époque, XXXe dynastie; fouilles du Sérapéum) [Atlas]. 18, 30
      N 481 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXII<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum). Autre numéro d'in-
             ventaire : AF 123. 52
      N 488 Stèle (Troisième Période intermédiaire, XXII<sup>e</sup> dynastie; fouilles du Sérapéum). 52
      N 2290 Voir « E 3023 ». 151
      N 410 Stèle funéraire d'Apis, an LII de Ptolémée VIII Évergète II* (époque ptolémaïque; fouilles du Séra-
             péum*). Autres numéros d'inventaire : « IM 4246 ». 87
      S 1905 Voir « IM 3736 ». 151
Musée de Turin * [Trismegistos]. 146
      1791 Livre des morts d'Ioufânkh (Basse-Époque, XXVIe dynastie; Thèbes?). Il resta longtemps le livre des
             morts le plus complet connu [Mus. Eg. coll., Mus. Eg. pap.]. 6, 95
      2031 Papyrus érotique de Turin [Mus. Eg. coll.; Mus. Eg. pap., Wikidata]. 111
      7155 « Table isiaque », ou mensa Isiaca (époque romaine?) [Mus. Eg. coll.; Wikidata]. 85
```

Publications

```
Ammien Marcellin*.
      Histoires [data.bnf]. 85, 86, 91, 92
L'Annotateur. 2, 7
Archives des missions scientifiques, Paris, Imprimerie nationale, 1850-1889 [cat. gén. BNF]. 115
La Bible [data.bnf]. 87, 107, 112
      Bible des Septantes [data.bnf]. 87
      Évangiles [data.bnf]. 110
      Genèse [data.bnf]. 107
BIRCH Samuel*. 131
      [avec Arundale Francis et Bonomi Joseph] Gallery of Antiquities selected from the British Museum, Londres,
            J. Weale, 1842 [en ligne]. 86
      « Observations of a bronze figure of a bull, found in Cornwall », Archaeological journal 7, Londres, The
            Archaeological Institute of Great Britain and Ireland, 1850, p. 8-16 et 120 [cat. gén. BNF; en ligne]. 85,
Brunet de Presle Wladimir*. 131
      « Mémoire sur le Sérapéum de Memphis », Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie 2,
            1852, p. 552-576 [en ligne]. 42, 84, 96, 100
Champollion le Jeune Jean-François*. 131
      Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique, Paris, Firmin-Didot, 1841-1843 [cat. gén. BNF; en ligne]. 96
CLÉMENT D'ALEXANDRIE*.
      Pédagogue [data.bnf]. 91
      Proteptique [data.bnf]. 101
CYRILLE D'ALEXANDRIE*.
      Contre Julien [data.bnf]. 101
Denys le Périégète*.
      Tour du monde [data.bnf]. 101
Description de l'Égypte, Paris, Imprimerie impériale, 1810-1829 [cat. gén. BNF; data.bnf; en ligne]. 15, 16
Des Vignoles Alphonse*. 137
      Miscellanea Berolinensia ad incrementum scientiarum. 92
DIODORE DE SICILE*. 138
      Bibliothèque historique [data.bnf]. 84, 86, 90
      Appendix ad dissertationes cyprianicas, Oxford, Sheldon, 1684, p. 1-196 [cat. gén. BNF]. 92
ÉLIEN LE SOPHISTE.
      De la nature des animaux [data.bnf]. 85, 89
Eusèbe de Césarée*.
      Préparation évangélique [data.bnf]. 85, 89
      Théophanie [data.bnf]. 11
FORSHALL Josiah.
```

154 Publications

```
Description of the Greek Papyri in the British Museum, 1re, Londres, The Trustees of the British Museum,
Georges le Syncelle*.
      Chronographie [data.bnf]. 83
HÉRODOTE*.
      Histoires [data.bnf]. 84, 85, 88
JABLONSKI Paul Ernest*.
      Pantheon ægyptiorum, Francfort-sur-l'Oder, Johann Christian Kleyb, 1750-1752 [en ligne]. 87
Jamblique*.
      Mystères d'Égypte [data.bnf]. 107
LENORMANT François*. 132
      « Les livres ches les Égyptiens », Le Correspondant 40 (nouvelle série 4), Paris, Charles Douniol, 1857, p.
            252-273 (Mariette se réfère à un tirage à part) [périodique complet en ligne]. 96, 106, 108, 110
LEPSIUS Karl Richard*. 132
      Auswahl der wichtigsten Urkunden des aegyptischen Alterthums, Leipzig, Georg Widand, 1842 [cat. gén.
            BNF]. 89
      Das Todtenbuch der Ägypter, Leipzig, Georg Widand, 1842 [cat. gén. BNF; exemplaire de Mariette en ligne].
      Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien, Berlin, Nicolaische Buchhandlung, 1849-1859 [en ligne; cat. gén.
            BNF]. 47, 84
      Die Chronologie der Ägypter, Berlin, Nicolaische Buchhandlung, 1849 [cat. gén. BNF]. 92
LETRONNE Jean Antoine*. 132
      Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, Paris, Imprimerie royale, 1842 [cat. gén. BNF]. 84, 100,
Luynes (d'Albert de) Honoré Théodoric*. 133
      « Inscription phénicienne sur une pierre à libation du Sérapéum de Memphis », Bulletin archéologique de
            l'Athénæum Français 1, 1855, p. 77-78 [en ligne]. 99
Macrobe*.
      Saturnales [data.bnf]. 97, 101, 104
MARIETTE [PACHA] Auguste*. 133
      « Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum », Bulletin archéo-
            logique de l'Athénæum français, 1855, p. 45, 53, 66 et 85; 1856, p. 58 et 74 [en ligne]. 85
Marsham John*. 138
      Chronicus canon ægyptiacus, ebraicus, græcus, et disquisitiones, Londres, G. Wells et A. Scott, 1672, p. 1-196 [cat.
            gén. BNF]. 92
Maury Alfred*. 133
      Histoire des religions de la Grèce antique, Paris, Ladrange, 1857-1859 [cat. gén. BNF; en ligne]. 103
Le Moniteur [cat. gén. BNF; data.bnf; en ligne; cat. gén. BNF]. 56, 155
Pausanias*.
      Description de la Grèce [data.bnf]. 98
PEYRON Bernardino*, 133
      Papiri greci del Museo britannico di Londra e della bibliotheca Vaticana, Turin, 1841. 100
PLINE L'ANCIEN*.
      Histoire naturelle [data.bnf]. 85, 86, 91
PLUTARQUE*.
      De Iside et Osiride [data.bnf; en ligne]. 85, 89, 91, 97, 101
      Symposiaques [data.bnf]. 89
Pomponius Mela*.
      De situ orbis [data.bnf]. 85, 89
REUVENS Caspar*. 133
```

```
Lettres à M. Letronne sur les papyrus bilingues et grecs, et sur quelques autres monumens gréco-égyptiens du
            musée d'antiquités de l'université de Leide, Leide, S. et J. Luchtmans, 1830 [cat. gén. BNF; en ligne].
ROCHAS.
      « Moyens de conserver indéfiniment les monuments en pierre calcaire », Comptes-rendus de l'Académie des
            sciences, 1851, p. 622 [en ligne]. 33
Rougé (DE) Emmanuel*. 133
      « Ouverture des salles égyptiennes du premier étage, au Louvre. Nouveaux monuments envoyés par M.
            Mariette », Le Moniteur*, 8 juillet 1853, p. 2 [en ligne]. 56
      « Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des Nautoniers », Mémoires présentés par divers
            savants étrangers à l'Académie des inscriptions et belles-lettres 3, 1853, p. 1-196 [en ligne]. 87
      Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre Paris, Simon Raçon et
            Cie, 1855 [cat. gén. BNF; en ligne]. 97, 141
SHARPE Samuel*.
      Egyptian Inscriptions from the British Museum and other Sources, Londres, E. Moxon, 1837-1855. 84
SOLIN*.
      Polyhistor [data.bnf; en ligne]. 85, 91
Spartianus*.
      Histoire auguste [data.bnf]. 85
STRABON*.
      Géographie [data.bnf]. 84, 85, 88, 89, 98
Suétone*.
      Vie des douze Césars [cat. gén. BNF; data.bnf]. 85
TACITE*.
      Annales [data.bnf]. 85
      Histoires [data.bnf]. 101
      [trad. J. L. Burnouf*] Œuvres complètes, Paris, 1828. 104
Théophile d'Antioche*.
      Trois livres à Autolycus [data.bnf]. 101
Tochon [D'Annecy] Joseph-François*.
      Recherches historiques et géographiques sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte, Paris, A.-A. Re-
            nouard, 1822 [cat. gén. BNF]. 85
Zoega Georg*. 139
      Numi Aegyptii imperatorii, Rome, A. Fulgoni, 1787 [cat. gén. BNF; en ligne]. 85
```

156 Publications

Thèmes

Anecdotes Épisodes notables, bon mot, etc. 59

Carrière Évolution de carrière, gestion de congés, etc. 9, 14, 16, 81, 116, 118, 119, 122 Collection Anastasi Acquisition de la collection d'Anastasi. 19, 32 Contexte politique et diplomatique Détails sur les positions des différents acteurs politiques et diplomatiques. Comprend notamment les négociations avec le gouvernement égyptien pour obtenir la cession des objets découverts au Sérapéum*. 19, 22, 26, 28, 37, 48, 50, 55, 59 Financements Réclamation de fonds et considérations sur les budgets alloués aux travaux. 13, 40, 43, 55, 59, 71, 73, Fouilles du Sérapéum Voir aussi « objets découverts au Sérapéum ». 16, 19, 22, 28, 32, 43, 82 Missions scientifiques Voyages d'études financés par l'État. 1, 2, 7 Mission de Mariette (1850-1854, Égypte) Premier voyage de Mariette en Égypte, au cours duquel il découvrit le Sérapéum*. 10, 13, 14, 15, 16, 19, 22, 26, 28, 32, 35, 37, 40, 43, 48, 50, 55, 59, 82 Mission de Mariette (1855, Royaume-Uni et Prusse) Voyage d'étude dans les musées de Londres et de Berlin. 69, 70, 72, 82 Mission de Mariette (1857, Italie) Voyage d'étude dans les musées d'Italie. 76, 81, 82 Mission de Mariette (1857-1858, Égypte) Second voyage en Égypte de Mariette, sous le prétexte de préparer celui du prince Napoléon. 115, 116, 118, 119 Mission de Mariette (1880, Égypte) Mission accordée pour financer la préparation d'un ouvrage sur les mastabas. 124 Objets découverts au Sérapéum Produit des fouilles, listes, transport. Voir aussi « fouilles du Sérapéum ». 16, 22, 28, 32, 35, 40, 43, 48, 50, 59 Publications de Mariette . 71, 78, 80, 82, 114, 124 Santé de Mariette . 19, 59

Thèmes

Glossaire

```
ad hoc Du latin, « à cet effet » [CNRTL, Wikidata]. 67
Amenti « Occident » ('Imntt), c'est-à-dire l'au-delà. 89, 96, 97
apiéum Temple d'Apis. 97
arnaoute Du turc ottoman رَنَا وَوِد [ārnāvut] « Albanais », notamment des guerriers formant des corps mercenaires
             dans le monde ottoman [Wikidata]. 65
bey Du turc ottoman & [beg] « seigneur ». Titre honorifique ottoman. Les officiers civils et militaires le portent
             après leur nom. Dans ce cas, Mariette le joint par un tiret, sans majuscule [CNRTL, Wikidata]. 21, 22,
             23, 25, 28, 40, 60
cawass De l'arabe قُوَّاس [qawwās] الله [qawwās] الله (CNRTL]. 23, 24
choéphore Porteur d'offrande funéraire [CNRTL]. 99
confer Du latin confer « comparez » [Wikidata]. 84
dahabieh De l'arabe ذَهُبِيَّة [dahabiyyah] « dorée ». Embarcation nilotique à faible tirant d'eau et naviguant à l'aide
             de deux mâts à voile latine [CNRTL, Wikidata]. 61
desiderata Du latin desiderata « choses dont on regrette l'absence »; lacune ou besoin [CNRTL]. II, 13, 106
divan Du persan ديران [dīwān] « rassemblement, réunion, conseil ». Administration, gouvernement [CNRTL,
             Wikidata]. 40, 48, 65
djirid Jeu équestre [Wikidata]. 65
drogman De l'arabe رُجْهَان [turǧumān] « guide, interprète ». Agent auxiliaire des consulats ou des étrangers en
             voyage [CNRTL, Wikidata]. 35
effendi Du turc ottoman افندى [efendi]. Titre de respect et de courtoisie, notamment propre aux lettrés [CNRTL,
             Wikidata]. 24, 25, 49, 52
fantasia Jeu équestre [CNRTL, Wikidata]. 65
fellah De l'arabe فَلَاح [fallāḥ], « paysan » [CNRTL, Wikidata]. 44, 64
firman Du turc ottoman فرمان [fermān] « ordre, décret ». Autorisation officielle quelconque [CNRTL]. 24, 29,
             40, 56, 59, 60
hiérodule Servant de temple [CNRTL]. 99
hypogée Tombe souterraine [CNRTL, Wikidata]. 4, 6
in-octavo Format d'impression dans lequel la feuille est pliée trois fois de manière à former huit feuillets (ou seize
             pages) [CNRTL, Wikidata]. 16
mastaba De l'arabe مصطبة [maṣṭabah] « banquette » ; désigne les tombes de particuliers à l'Ancien Empire, à la su-
             perstructure massive de briques. Mariette est à l'origine de la popularité de cette expression [CNRTL,
             Wikidata]. iii, 124, 125, 157
```

^{128.} THATCHER G. W., Arabic grammar of the written language, Londres – Heidelberg, 1911, p. 271.

160 Glossaire

```
medjidie Pièce de monnaie ottomane. Mariett semble écrire « midjidi ». 66
modius Mesure de céréales [CNRTL]. 104
moudir De l'arabe مدير [mudir] « directeur ». Gouverneur ou préfet ottoman [CNRTL]. 23, 24, 25, 28, 30, 39, 65
moudiria Province dirigée par un moudir; siège de l'administration correspondante. 24
pacha Du turc ottoman المثلة [pāšā]. Titre honorifique ottoman. réservé aux plus hauts dignitaires et aux souverains.
             Porté après le nom [CNRTL, Wikidata]. 21, 24, 25, 26, 28, 38, 39, 40, 45, 59, 60, 62, 68
para Pièce ottomane de petite monnaie en cuivre [CNRTL, Wikidata]. 41
Pasteurs Traduction fautive donnée par Manéthon du therme « Hyksos » (qui lui est désormais préféré) pour dési-
             gner des groupes d'origine asiatique installés dans le Delta pendant la Deuxième Période intermédiaire
             [Wikidata]. 12
pharaon Roi d'Égypte [CNRTL, Wikidata]. 75, 82, 83, 99
proscynème Du grec ancien προσκύνημα [proskynèma] « adoration ». Désigne les formules d'offrandres et les stèles
             qui les portent. 60, 75, 84, 85, 88, 92, 99, 102
quipo Système de notation utilisé par les Incas au moyen de cordelettes nouées [CNRTL, Wikidata]. 3
reïs De l'arabe رُئيس [raīs], « chef » (notamment les chefs d'équipes sur les chantiers de fouilles) [CNRTL]. 24, 25
sheikh el-beled De l'arabe شَيْخ الْبَلَد [šaīḫ al-balad], « chef de village ». 65
simoun De l'arabe مَعُوم [samūm]. Vent chaud, sec et violent qui souffle sur les côtes orientales de la mer Méditerranée.
             Mariette utilise le terme avec une majuscule [CNRTL, Wikidata]. 18
sérapéum Temple du dieu Sérapis [CNRTL, Wikidata]. iii, 16, 22, 28, 32, 35, 40, 43, 48, 50, 59, 69, 71, 73, 74, 75, 76,
             77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 92, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 106, 114, 157
Thot (mois) Premier mois de la saison de l'inondation [Wikidata]. 87
Tybi (mois) Premier mois de la saison de la germination [Wikidata]. 87
vade-mecum Du latin vade mecum « allez avec moi »; objet à usage personnel que l'on garde avec soi [CNRTL].
```

Lexique égyptien

```
3bd mois [TLA, AWV]. 87
3ht saison de l'inondation [TLA, AWV]. 87
iw île [TLA, AWV]. 87
iwi venir [TLA, AWV]. 87
'Iw f-cnh Ioufankh*, nom masculin [TLA, AWV]. 97
Iwnw Héliopolis* [TLA, AWV]. 87
im là [TLA, AWV]. 87
Imntt Occident [TLA, AWV]. 97, 102, 159
int vallée [TLA, AWV]. 87
idhw le Delta* [TLA, AWV]. 87
<sup>c</sup>3 grand [TLA, AWV]. 97, 102
<sup>c</sup>b corne [TLA, AWV]. 89
<sup>c</sup>nḥ vie [TLA, AWV]. 89
<sup>c</sup>h palais [TLA, AWV]. 85
chc(w) durée de vie [TLA, AWV]. 93
w^{\epsilon} unique [TLA, AWV]. 107
w'î être seul [TLA, AWV]. 107
Wnn-nfr Ounennéfer* [TLA, AWV]. 97, 102
whm renouveler [TLA, AWV]. 89
p3wt origine [TLA, AWV]. 107
pn ce [TLA, AWV]. 87, 93
prt saison de la germination [TLA, AWV]. 87
phr parcourir [TLA, AWV]. 87
psdt Ennéade [TLA, AWV]. 107
Pth Ptah* [TLA, AWV]. 87, 89
·f pronom personnel de troisième personne masculin singulier [TLA, AWV]. 87, 107
m dans [TLA, AWV]. 85, 87, 107
m3<sup>c</sup>-hrw juste de voix [TLA, AWV]. 97
Mn-nfr Memphis* [TLA, AWV]. 87
m-ht après [TLA, AWV]. 87
m-hnw à l'intérieur [TLA, AWV]. 87
msi naître [TLA, AWV]. 87
msdr [TLA, AWV]. 89
n pour, de [TLA, AWV]. 87, 89, 93
nb tout, chacun [TLA, AWV]. 87
```

162 Lexique égyptien

```
nfr (être) beau, bon, bien, parfait [TLA, AWV]. 93
nswt-bity roi [TLA, AWV]. 87
nty [TLA, AWV]. 87
ntr dieu [TLA, AWV]. 87, 93, 97, 102, 107
r vers, contre [TLA, AWV]. 87
rnpt année [TLA, AWV]. 87, 93
hrw jour [TLA, AWV]. 87
h3t avant [TLA, AWV]. 107
H<sup>c</sup>p Hâpy* [TLA, AWV], le Nil* [TLA, AWV]. 87 hwt temple [TLA, AWV]. 87
Hwt-šd-3bd Hout-ched-abed*. 87
hb fête [TLA, AWV]. 85
Hp Apis* [TLA, AWV]. 84, 85, 89, 90, 97, 102
hm servant, prêtre [TLA, AWV]. 84, 87
hr visage [TLA, AWV]. 89
hpr advenir [TLA, AWV]. 87, 95, 107
hprw forme, apparence, manifestation [TLA, AWV]. 95
hnty qui préside à [TLA, AWV]. 97, 102
h3t lagune [TLA, AWV]. 87
s3 fils [TLA, AWV]. 89
spd (être) pointu, aiguisé, prêt; fournir, munir [TLA, AWV]. 89
sn pronom personnel de troisième personne pluriel [TLA, AWV]. 87
snn image [TLA, AWV]. 89
shni rejoindre [TLA, AWV]. 87
sšt3 rendre secret [TLA, AWV]. 89
šps auguste [TLA, AWV]. 87
gm trouver [TLA, AWV]. 87
t3-mḥw le pays du nord, c.-à-d. la Basse-Égypte* [TLA, AWV]. 87
tw pronom indéfini [TLA, AWV]. 87
tpy premier [TLA, AWV]. 87
tm (être) complet, achevé, total [TLA, AWV]. 95
ds (avec un pronom suffixe) en personne, soi-même [TLA, AWV]. 107
```

Abréviations

```
1<sup>er</sup> premier. 115
1° « primo ». 16, 19, 67, 74, 79, 82, 95, 105
20 « secundo ». 16, 20, 67, 74, 79, 82, 95, 105
3° « tertio ». 20, 79, 95, 105
4º quarto. 95, 106
4<sup>to</sup> . 85
5° . 95
7<sup>bre</sup> « septembre ». 22, 24, 25, 26
9<sup>bre</sup> « novembre ». 116
Abth. Abtheilung. 84
Annal. Annales. 85
apud. 83, 89
Aug. « Auguste ». 2, 6, 7, 8, 9, 12, 14, 15, 16, 19, 22, 26, 27, 31, 34, 36, 39, 42, 46, 50, 53, 54, 55, 58, 68, 70, 71, 72, 73, 76,
               77, 80, 81, 114, 115, 116, 118, 119, 121, 123, 124, 125
Beau bureau. 115
Bl. Blatt. 84
c. Chapitre?. 84, 85, 88, 91, 98, 101
ch. chapitre. 85, 97, 107, 109, 110
conf. confer. 85, 87, 92
etc. . 89, 100
Eug. « Eugène ». 37
fr « francs ». Variante de l'abréviation habituelle (fr.) sans point abréviatif. 58
fr. « francs ». 40, 43, 44, 45, 57, 58, 63, 68, 163
g^{al} « général ». 27
ibid. ibidem. 102, 107
in-fol. . 79
in-8° . 79
in-4° . 74, 79
J. C. Jésus Christ. 3
1. ligne/livre?. 84
L. liber. 97, 98, 101
Liv. livre. 88, 89, 92
LL. MM. « Leurs Majestés ». 118
loc. cit. . 85, 86, 87, 89, 101
```

164 Abréviations

```
44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 67, 68, 69, 70, 73, 75, 77, 78, 79, 80, 81,
             84, 92, 96, 97, 100, 102, 104, 107, 108, 109, 110, 114, 116, 117, 119, 120, 122, 164
M.M. Messieurs. 12, 73
Mons. « Monsieur »; forme plus rare que M<sup>r</sup>. 44
MM. « Messieurs ». 32, 72, 75, 76, 79, 124
nº « numéro ». 37, 44, 45, 46, 47, 60
\mathbf{n^{os}} « numéros ». 37, 60
p. p. 83, 84, 85, 87, 89, 91, 92, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 106, 107, 110 P. S. « post-scriptum ». 22, 40, 46, 123
part. partie/part. 84, 87
pl. planche. 84, 86
St saint. 5
S. Exc. . 79
S. M. Sa Majesté. II
S. A. « Son Áltesse ». Prédicat notamment porté par le vice-roi d'Égypte. 21, 23, 27, 30, 38, 39, 40, 47, 49, 50, 51, 52,
             53, 56, 57, 60, 62, 68, 69, 119, 122
S. A. I. « Son Altesse Impériale ». Prédicat des princes de la famille impériale française. 116, 117, 119, 120
S. E. « Son Excellence ». Prédicat des ministres ou des moudirs. 24, 25, 26, 40, 70, 73, 116, 120
t. tome. 84, 92, 99, 100, 102, 103
tab?. 85
Taf. Taffel. 84, 89
v. vers (unité métrique). 101
voy. voyez. 84, 87, 88, 96, 101, 102
X<sup>bre</sup> « décembre ». 118
```

Table des matières

Introduction	i
Le projet des Correspondances égyptologiques	i
Encodage et principes éditoriaux	i
Le corpus	ii
Archives nationales	ii
Historique du fichier	v
Lettres d'Auguste Mariette	I
Le 13 avril 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Salvandy, ministre de l'Instruction publique	I
Le 24 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Camaret, recteur de l'académie de Douai (copie)	2
Le 25 mai 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Salvandy, ministre de l'Instruction publique	7
Le 29 septembre 1846, de Boulogne-sur-Mer, à Salvandy, ministre de l'Instruction publique	7
Le 20 octobre 1849, de Paris, à Longpérier, conservateur des antiques et sculptures au Louvre	8
Le 20 mai 1850, de Paris, à Esquirou de Parieu, ministre de l'Instruction publique	9
Le 6 juillet 1850, de Paris, à Esquirou de Parieu, ministre de l'Instruction publique	13
Le 8 juillet 1850, de Paris, à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux	14
Le 27 août 1850, de Paris, à Esquirou de Parieu, ministre de l'Instruction publique	15
Le 28 février 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux	16
Le 31 août 1851, de Saqqarah, à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux	19
Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Le Moyne, consul général de France en Égypte (copie)	22
Le 14 septembre 1851, de Saqqarah, à Faucher, ministre de l'Intérieur, et Crouseilhes, ministre de l'Ins-	
truction publique (copie)	26
Le 16 janvier 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux	28
Le 4 août 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux .	31
Le 20 août 1852, d'Abousir, à Persigny, ministre de l'Intérieur	35
Le 3 septembre 1852, d'Abousir, à Persigny, ministre de l'Intérieur	37
Le 4 septembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux	40
Le 12 novembre 1852, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux	
Le 28 décembre 1852, d'Abousir, à Persigny, ministre de l'Intérieur	48
Le 1 ^{er} janvier 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux	50
Le 6 mai 1853, d'Abousir, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux	53
Le 30 juillet 1853, du Caire, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux	54
Le 10 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux .	55
Le 28 août 1853, d'Abousir, vraisemblablement à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux .	59
Le 26 janvier 1855, de Paris, à Fortoul, ministre de l'Instruction publique	69
Le 12 juillet 1855, de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique	70
Le 6 août 1855, de Paris, à Fortoul, ministre de l'Instruction publique	71
Le 12 décembre 1855, de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique	72
Le 11 février 1856, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique	73
Le 11 décembre 1856, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique	76
Le 31 décembre 1856, de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique	77
Le 3 janvier 1857, de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique	80
Le 20 février 1857, de Paris, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux	81

Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique	2
	4
	_
	6
	8
u Caire, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux	9
o, de Boulaq, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux 12	2
aris, à Nieuwerkerke	.3
, de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 12.	4
)
	9
	ίI
ns de Mariette	ίI
rupées par des contemporains	5
iistoriques	7
ques et religieuses	ļΙ
	3
	.5
	7
	ίI
	3
	7
	9
	ı
let I state I	de Paris, à Servaux, chef du bureau des travaux historiques au ministère de l'Instruction 11. 12. de Paris, à Rouland, ministre de l'Instruction publique 12. de Paris, à un destinataire non désigné, au ministère de l'Instruction publique 13. d'Alexandrie, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux 14. d'Assiout, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux 15. du Caire, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux 16. du Caire, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux 17. d'Assiout, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux 18. de Boulaq, à Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux 19. de Paris, à Nieuwerkerke 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions scientifiques 19. de Paris, à Ferry, président de la commission des missions des missi